







Sainte Thérèse de Jésus

Vie écrite  
par elle-même

II<sup>e</sup> PARTIE

*Traduction nouvelle*

par le R. P. GRÉGOIRE DE SAINT-JOSEPH,  
Carme déchaussé.

II

*Editions de la Vie Spirituelle.*

# VIE de sainte Thérèse de Jésus

traduite par le P. GRÉGOIRE DE SAINT-JOSEPH, C. D.

I <sup>re</sup> Partie. . . . .	5 fr.
II <sup>e</sup> Partie. . . . .	5 fr.

---

*Sous presse :*

**Relations et Faveurs célestes de sainte Thérèse de Jésus.**

*Pour paraître prochainement :*

**Toutes les autres Œuvres de sainte Thérèse de Jésus.**

---

## DU MÊME AUTEUR :

<b>Lettres de sainte Thérèse de Jésus.</b> 3 vol. in-8. 2 <sup>e</sup> édit. . . . .	30 fr.
<b>Avis et Maximes de saint Jean de la Croix.</b> In-8. . . . .	3 fr.
<b>Triduum en l'honneur de la B<sup>se</sup> Anne de Saint-Barthélemy, compagne de sainte Thérèse de Jésus.</b> In-8. . . . .	3 fr.

N. B. — Ces trois ouvrages sont en vente chez l'auteur, 58, boulevard d'Italie, Monte Carlo, Principauté de Monaco.

---

<b>Sainte Thérèse de Jésus, Docteur mystique,</b> in-8. En vente chez MM. Aubanel frères, Avignon. . . . .	3 fr.
--	-------





**Vie de sainte Thérèse de Jésus**  
**écrite par elle-même**

*Concedimus licentiam ut typis edatur,  
servatis de jure servandis.*

Romae, 26 Febr. 1926.

fr. GULIELMUS a S. Alb.,  
*Praep. Gen.*

fr. FRIDERICUS a Ss. Sacr.,  
*Secret.*

**Imprimatur.**

Pictavii, die 19<sup>a</sup> Martii 1928.

J. BRAUD, *vic. gen.*

*Tous droits réservés.*

Sainte Thérèse de Jésus

Vie écrite  
par elle-même

II<sup>e</sup> PARTIE

*Traduction nouvelle*

par le R. P. GRÉGOIRE DE SAINT-JOSEPH,  
Carme déchaussé.

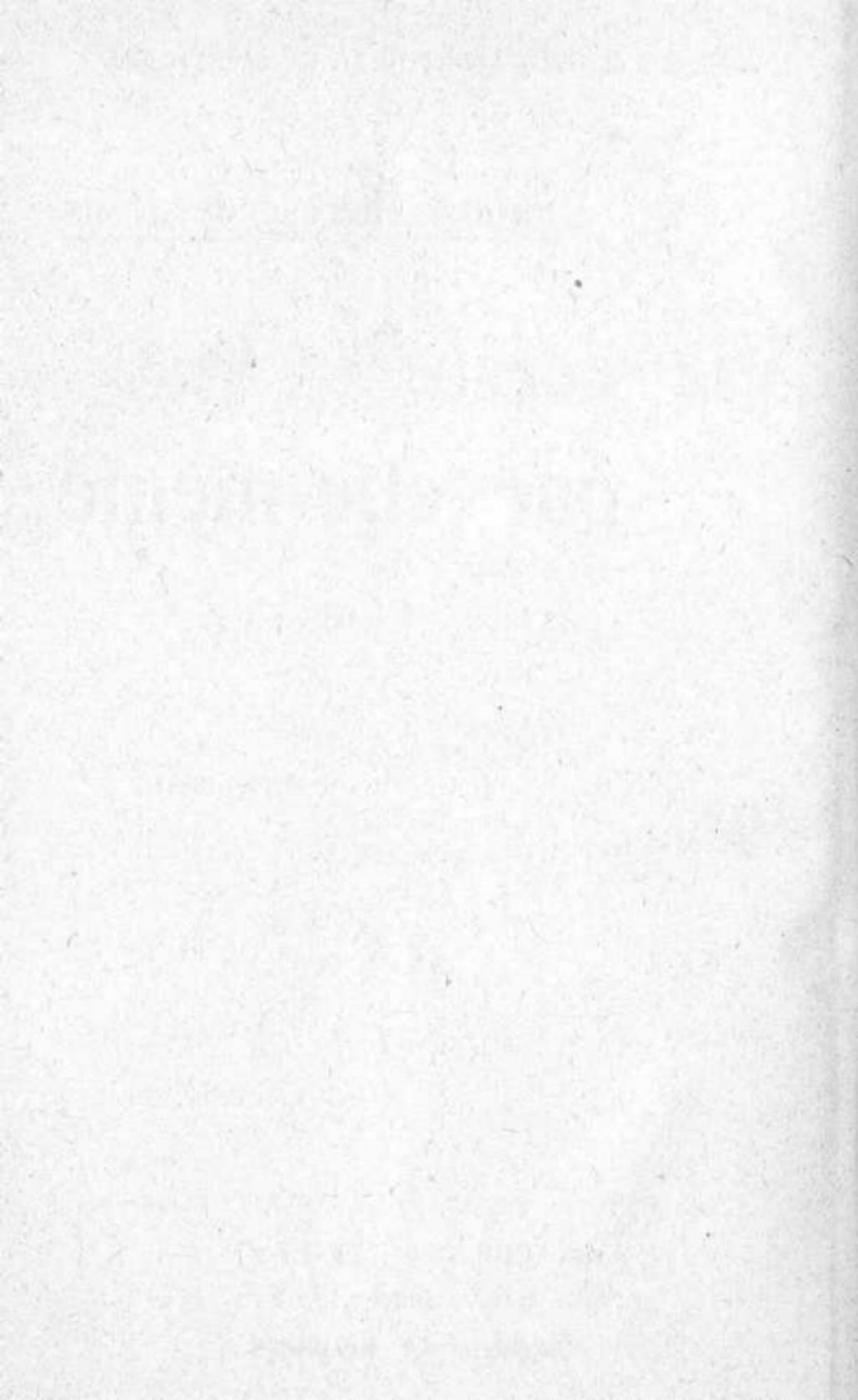
II

ÉDITIONS DE LA VIE SPIRITUELLE

LIBRAIRIE DESCLÉE ET C<sup>ie</sup>

30, RUE SAINT-SULPICE, PARIS-VI<sup>e</sup>

Importé de Belgique



## CHAPITRE XXV

Elle expose de quel mode et de quelle manière le Seigneur fait entendre ces paroles, sans qu'elles frappent les oreilles. Elle montre quelques illusions qui peuvent s'y rencontrer et le moyen de les reconnaître. Ce chapitre est très important pour celui qui est arrivé à ce degré d'oraison, parce que ce sujet y est bien exposé et renferme une doctrine excellente.

Il me semble utile, mon Père (1), d'exposer maintenant quel est ce mode de parler dont le Seigneur se sert, et quelles sont les impressions que l'âme éprouve alors, afin que vous puissiez vous en faire une idée exacte. Depuis la circonstance dont il a été question et où le Seigneur m'a parlé pour la première fois (2), cette faveur m'a été accordée très souvent, comme vous le verrez par la suite de ce récit.

Ces paroles sont très distinctes, mais on ne les entend pas des oreilles du corps; on les perçoit cependant d'une manière beaucoup plus claire que par le sens de l'ouïe. Tous les efforts que l'on

(1) Le P. Garcia de Tolédo.

(2) Au chap. XIX. C'était entre 1555 et 1557.

ferait pour ne pas les entendre seraient inutiles. Si nous voulons ne pas entendre la parole des hommes, nous pouvons nous fermer les oreilles, ou porter notre attention à un autre objet, de telle sorte que, tout en entendant parler, nous ne comprenons pas ce qui est dit. Quant à cette parole divine, il est impossible de ne pas la saisir; elle nous force, malgré nous, à écouter; elle oblige l'entendement à donner toute son attention pour comprendre ce que Dieu veut lui dire, peu importe que nous le voulions ou non. Celui qui peut tout nous donne ainsi à entendre que sa volonté doit s'accomplir, et il se montre notre véritable maître. Mon expérience sur ce point est très grande. Pendant près de deux ans, j'ai résisté à ces paroles, à cause des craintes excessives que j'avais d'être trompée. Maintenant encore, je le fais parfois, mais cela me sert de peu.

Je voudrais exposer les illusions dans lesquelles on peut tomber alors, bien que, à mon avis, une âme très expérimentée en soit complètement exempte, ou du moins ait peu de danger à courir; mais il faut alors une grande expérience. Je voudrais aussi montrer la différence qu'il y a quand c'est le bon esprit, et quand c'est le mauvais, et indiquer comment l'entendement parvient à s'imaginer ces paroles, ce qui peut arriver, ou

à se parler à lui-même. Quant à ce dernier point, je ne l'affirme pas, mais aujourd'hui même il m'a semblé que oui. Que Dieu m'ait parlé, je l'ai constaté par une très grande expérience, car beaucoup de faits qui m'étaient annoncés deux ou trois ans à l'avance, se sont tous accomplis. Jusqu'à ce jour, il n'y en a pas un seul qui ne se soit réalisé. Il y a encore d'autres choses où l'esprit de Dieu se voit d'une manière claire, comme je le dirai dans la suite.

Il peut arriver, ce me semble, qu'une personne qui recommande une chose à Dieu avec beaucoup de désirs et de préoccupations s'imagine entendre une réponse, et en particulier, que la chose se fera ou ne se fera pas. Cela, en effet, est très possible. Mais quiconque a entendu les paroles de Dieu verra clairement ce que c'est, car la différence est grande entre les unes et les autres.

Lorsque l'entendement forme les paroles, il a beau agir d'une manière cachée, il voit que c'est lui-même qui les ordonne et les prononce. Il ne fait donc alors qu'ordonner son discours, tandis que dans le premier cas il écoute ce qu'un autre lui dit. Dans le cas présent il voit bien qu'il n'écoute pas, mais qu'il agit. De plus, les paroles qu'il forme sont comme un bruit sourd et fantastique ; elles manquent complètement de la clarté

des paroles divines. Nous pouvons alors porter ailleurs notre attention, de même que nous pouvons nous taire quand nous parlons. Mais quand Dieu lui-même parle, il nous est impossible d'opérer la moindre diversion. Voici encore une autre différence et la principale : les paroles formées par l'entendement ne produisent aucune opération dans l'âme ; celles, au contraire, que Dieu prononce sont à la fois paroles et œuvres ; et, bien qu'il ne les prononce pas pour exciter notre dévotion, mais pour nous adresser des reproches, il dispose l'âme dès le premier mot et la rend apte à le servir ; il l'attendrit et il l'éclaire ; il lui donne sa joie et sa paix. L'âme est-elle dans les aridités, les troubles, ou les inquiétudes : il dissipe tous ses maux comme avec la main, et mieux encore ; il veut, ce semble, lui faire comprendre qu'il est tout-puissant et que ses paroles sont des œuvres.

Il y a donc, selon moi, entre ces paroles la différence qu'il y a entre parler et écouter, ni plus ni moins. Je le répète, lorsque je parle j'arrange avec l'entendement ce que je dis ; mais si l'on me parle, je n'ai qu'à écouter, et je ne me fatigue pas. Dans le premier cas, nous ne saurions donner nous-mêmes un sens bien précis à nos paroles, car nous sommes semblables à une personne à

moitié endormie. Dans le second, au contraire, on entend une voix très claire; on ne perd pas une syllabe de ce qui est dit. Cette faveur arrive parfois dans des circonstances où l'entendement est si distrait et l'âme si troublée qu'on ne saurait former aucun raisonnement convenable. L'âme se nourrit alors des pensées admirables qu'on lui a préparées et qu'elle n'aurait jamais pu découvrir même au sein du plus profond recueillement. Dès la première parole, je le répète, elle est toute transformée. Elle pourrait moins encore les découvrir quand elle est dans le ravissement; ses puissances étant alors suspendues, comment entendrait-elle des choses qui ne lui sont jamais venues à la mémoire? Comment ces mêmes choses se présenteraient-elles à elle à ce moment où elle n'agit pour ainsi dire point et où l'imagination est comme hors d'elle-même?

Voici maintenant une remarque importante. Quand l'âme a des visions ou entend des paroles de ce genre, ce n'est jamais, à mon avis, dans le temps où elle est unie à Dieu par le ravissement; car alors, ainsi que je l'ai dit, ce me semble, en parlant de la seconde eau (1), ses puissances

(1) La Sainte veut dire la seconde manière d'arroser le jardin; elle fait allusion à ce qu'elle a dit aux chap. xviii et xx. En réalité il s'agit de la quatrième eau.

ces sont complètement perdues en Dieu ; elle ne peut alors, à mon avis, ni voir, ni entendre, ni écouter. Elle est tout entière au pouvoir d'un autre, et durant ce temps qui est de très courte durée, le Seigneur ne lui laisse, ce semble, de liberté pour rien. Or, les faveurs dont je parle ont lieu quand ce temps très court est passé et que l'âme se trouvant encore dans le ravissement, ses puissances, sans être complètement perdues en Dieu, n'opèrent presque pas, et sont comme absorbées et inhabiles à former des raisonnements.

Il y a tant de moyens de discerner la différence dont je parle que si l'on y est trompé une fois, on ne le sera pas souvent. Je dis même qu'une âme exercée et prudente la découvrira d'une manière très claire. Sans parler des autres motifs qui démontrent la vérité de ce que j'avance, les paroles formées par notre entendement ne produisent aucun effet, et l'âme ne les accepte pas, tandis qu'elle est forcée d'admettre celles de Dieu. De plus, elle n'ajoute pas foi aux siennes, elle les regarde plutôt comme des rêveries de l'entendement et elle n'en fait pas plus de cas que des paroles d'une personne en délire. Les autres paroles, au contraire, nous les écoutons comme celles d'une personne très sainte, très

instruite, ou douée d'une grande autorité qui, nous le savons, est incapable de nous tromper. Et encore cette comparaison est trop basse. Ces paroles, en effet, se font entendre parfois avec une majesté souveraine, et sans considérer celui qui nous les dit, nous sommes pris de frayeur si ces paroles sont pour nous des reproches; mais si elles sont des paroles d'amour, elles nous consomment d'amour.

De plus, il s'agit, comme je l'ai dit, de choses qui étaient bien loin de notre mémoire. En un instant, elles nous procurent des vérités si profondes qu'il nous aurait fallu beaucoup de temps pour les mettre en ordre. Il me semble donc absolument impossible d'ignorer alors qu'elles ne sont point le produit de notre entendement. Aussi il est inutile de m'expliquer davantage; car une âme qui a de l'expérience ne saurait jamais, selon moi, tomber ici dans l'illusion, à moins que, de propos délibéré, elle ne veuille se tromper elle-même.

Il m'est arrivé souvent d'hésiter quelque peu à croire ce qui m'avait été dit et de me demander si je n'avais pas été victime d'une illusion. Ce doute, il est vrai, ne s'élevait pas en moi au moment où l'on me parlait, car alors c'est impossible; mais il venait plus tard. Et cependant long-

temps après, je voyais l'accomplissement de tout ce que j'avais entendu.

Le Seigneur sait si bien graver ces paroles dans la mémoire que nous ne saurions en perdre le souvenir. Celles, au contraire, qui viennent de nous, ressemblent à un premier mouvement de la pensée; elles passent et s'oublient. Les paroles divines sont comme des œuvres toutes faites... Viendrait-on à en perdre un peu le souvenir, au bout de quelque temps on se rappelle cependant qu'on les a entendues; si on les oublie tout à fait, c'est lorsqu'il s'est écoulé un temps très long, ou qu'il s'agit de paroles de tendresse ou de doctrine. Quant aux paroles prophétiques, on ne les oublie jamais, ce me semble; pour moi, du moins, je n'en ai jamais perdu le souvenir, malgré mon peu de mémoire.

Ainsi donc, je le répète, voici mon avis : à moins qu'une âme ne soit assez malheureuse pour vouloir feindre, ce qui serait une faute très grave, et affirmer qu'elle entend quand elle n'entend pas, elle ne pourra être trompée. Elle ne manquera pas de voir clairement quand c'est elle-même qui forme le discours et prononce intérieurement les paroles; cela me semble impossible si elle a compris l'esprit de Dieu. Dans le cas contraire, elle pourra rester toute la vie

dans cette illusion et s'imaginer qu'elle l'entend ; mais j'avoue que je ne comprends pas comment cela pourrait être. En effet, ou bien cette âme veut entendre, ou elle ne le veut pas. Mais si elle est désolée de ce qu'elle entend, si elle veut alors éviter à tout prix mille craintes qui l'agitent et beaucoup d'autres inconvénients qui lui font désirer de n'avoir rien de semblable et de goûter le repos de l'oraison, pourquoi donc accorde-t-elle un temps si considérable à l'entendement et lui permet-elle ainsi de former des discours ? car il faut du temps pour les coordonner. Quand c'est Dieu qui parle, l'âme ne perd pas ainsi son temps ; elle se trouve immédiatement instruite et acquiert des connaissances qu'elle aurait été incapable, ce semble, de coordonner après un mois de travail. L'entendement lui-même et l'âme sont étonnés de certaines vérités qu'il leur est donné de connaître. Voilà le fait ; et toute âme expérimentée verra que telle est l'exacte vérité. Je bénis Dieu de ce que j'aie su le dire ainsi, et je termine.

Quand ces paroles viennent de nous, il me semble que nous pourrions les entendre à notre gré ; et chaque fois que nous faisons oraison, nous pourrions nous imaginer qu'on nous les adresse. Mais quand elles viennent de Dieu, il n'en est pas

ainsi. En vain, je passerais de longs jours à vouloir les entendre : tous mes désirs seraient inutiles. D'autres fois, comme je l'ai dit, je suis forcée d'y donner mon attention. Quelqu'un voudrait-il tromper les autres, en donnant comme paroles de Dieu les discours de son propre entendement, il serait peu gêné, ce me semble, pour affirmer qu'il a entendu ces paroles des oreilles du corps. Et en vérité, jamais je n'avais même pensé qu'il y eût une autre manière d'entendre et de connaître jusqu'au jour où je l'ai constaté par moi-même ; mais, comme je l'ai dit, cette expérience m'a coûté cher.

Quand les paroles viennent du démon, non seulement elles n'engendrent pas de bons effets, mais elles en produisent de mauvais. Cela ne m'est arrivé que deux ou trois fois, et encore le Seigneur a daigné me prévenir de suite que c'était le démon. Sans parler de la grande aridité qui lui reste, l'âme ressent alors une inquiétude semblable à celle que, par une permission de Dieu, j'ai éprouvée souvent au milieu de grandes tribulations et de diverses peines intérieures. Bien qu'il me tourmente fréquemment, ainsi que je le dirai plus tard, il produit une inquiétude dont on ne peut découvrir la cause. Il semble que l'âme résiste, se trouble et s'agite sans savoir

de quoi ; car ce que le démon lui fait entendre n'est pas mauvais, mais plutôt bon. Je me demande si cette inquiétude ne vient pas de ce qu'un esprit en sent un autre.

Le goût et les plaisirs que procurent les paroles du démon diffèrent souverainement, à mon avis, de ceux qui viennent de Dieu. Le démon néanmoins, pourrait, par ces douceurs, tromper celui qui ne connaît pas et n'a jamais savouré les véritables délices du Seigneur. Je désigne par là une joie, une consolation douce, forte, pénétrante, délicieuse, tranquille ; car je ne donne pas le nom de dévotion à certaines affections de l'âme qui se manifestent par des larmes, ni à ces petits sentiments qui, comme des fleurs naissantes, se fanent au premier souffle de la persécution. Évidemment ces débuts sont louables et ces dispositions sont saintes. Mais cela ne suffit pas pour que l'on puisse discerner les effets du bon et du mauvais esprit. Aussi, faut-il agir toujours avec beaucoup de prudence ; car les personnes qui ne seraient pas élevées dans l'oraison au-dessus de ces grâces dont je viens de parler pourraient facilement se laisser tromper, si elles avaient des visions ou des révélations. Pour moi, je n'ai jamais été favorisée de ces deux dernières grâces avant d'avoir été élevée par la pure bonté

de Dieu à l'oraison d'union, excepté lorsque le Christ m'apparut la première fois, il y a de longues années, comme je l'ai déjà dit (1). Plût à Sa Majesté que j'eusse compris alors que c'était une vraie vision, comme je l'ai su depuis ! Ce n'eût pas été pour moi un petit avantage.

Quand le démon nous parle, il ne procure à l'âme aucun calme intérieur. Il la laisse plutôt comme saisie de frayeur et en proie à un grand dégoût. Mais j'en suis bien persuadée, il ne trompera pas, et Dieu ne lui permettra pas de tromper une âme qui se défie absolument d'elle-même, qui est prête, tellement sa foi est vive, à endurer mille morts pour défendre un seul article du *Credo*. Avec cet amour de la foi que Dieu lui infuse de suite et qui constitue sa foi vive et forte, elle s'applique sans cesse à se conformer aux enseignements de l'Église, elle s'éclaire près des uns et des autres ; elle est enfin tellement affermie dans ces vérités de foi que, malgré toutes les révélations possibles, verrait-elle le ciel entr'ouvert, elle ne se laisserait pas ébranler sur un seul des points que l'Église nous propose de croire.

Si un instant elle est hésitante sur un point ou s'arrête à dire : Mais si Dieu me parle de la sorte,

(1) Au chap. vii.

ce qu'il me fait entendre pourrait bien être aussi vrai que ce qu'il a révélé aux saints, je dis, non pas qu'elle le croit, mais que le démon commence à la tenter par un premier mouvement ; si elle s'y arrêta, ce serait déjà évidemment très mal. J'ajoute même que ces premiers mouvements sont très rares, quand l'âme possède cette force que Dieu accorde à ceux qu'il favorise des grâces dont je parle, car elle se sent capable de confondre tous les démons pour soutenir la plus petite des vérités que l'Église enseigne. Si l'âme, je le répète, ne découvre pas en elle ce courage indomptable, si les tendresses de la dévotion ou les visions ne lui procurent pas une foi plus vive, elle doit se convaincre que toutes ces faveurs ne sont pas sûres. Le préjudice qu'elle en retire peut ne pas se manifester immédiatement ; mais avec le temps il deviendrait très grand. Je le vois et je le sais par expérience, on n'adhère à une faveur considérée comme venant de Dieu qu'autant qu'elle est conforme à la sainte Écriture. Si elle s'en écartait tant soit peu, je serais, ce semble, incomparablement plus portée à voir en elle un piège du démon, que je ne le suis à découvrir, dans les faveurs dont je jouis présentement, la main si manifeste pourtant de Dieu lui-même. Il n'est pas nécessaire alors de chercher d'autres signes, ni

même d'examiner de quel esprit il s'agit. Cette seule marque dévoile si bien les ruses de l'esprit mauvais, que, le monde tout entier assurerait-il que c'est l'esprit de Dieu, je ne le croirais pas.

Quand le démon nous parle, tous les biens semblent se cacher et s'enfuir; l'âme est dans le trouble et le dégoût; aucun effet bon n'est produit en elle. Bien que cet esprit mauvais semble lui inspirer de bons désirs, ces désirs ne sont pas généreux; l'humilité qu'il laisse est fausse, inquiète et sans douceur. Une âme qui a l'expérience des effets du bon esprit le comprendra, je crois, très bien. Malgré tout, le démon peut nous tendre une foule de pièges. Il n'y a aucune chose d'ailleurs ici de tellement assurée, qu'il ne soit encore plus sûr de craindre, de nous tenir sur nos gardes et d'avoir un directeur éclairé auquel on ne cache rien. Avec cela aucun dommage n'est à redouter. Quant à moi, si j'en ai subi beaucoup, c'est par suite des craintes excessives de certaines personnes.

Voici ce qui m'est arrivé une fois entre autres. Plusieurs serviteurs de Dieu auxquels j'accordais, à juste titre, une entière confiance, s'étaient réunis à mon sujet. Je ne traitais d'ordinaire qu'avec l'un d'eux; mais sur son ordre, je communiquais aussi à d'autres ce qui se passait en moi. Ceux-ci,

à leur tour, s'entretenaient sérieusement du remède à donner à mon âme, car ils me portaient beaucoup d'intérêt et craignaient que je ne fusse trompée. Je le craignais moi-même très vivement quand j'étais hors de l'oraison. Car une fois dans ce saint exercice, je me rassurais aussitôt à la moindre faveur de Dieu.

Ils étaient donc, je crois, cinq ou six (1) et tous de grands serviteurs de Dieu, pour délibérer à mon sujet. Mon confesseur me déclara que, d'après leur avis, ce qui se passait en moi venait du démon, que je devais communier moins souvent, et chercher à me distraire pour fuir la solitude. Mes craintes étaient très vives, comme je l'ai déjà dit, et mon mal de cœur les favorisait. Bien souvent, même en plein jour, je n'osais rester seule dans une chambre. Voyant donc que tant de personnes affirmaient ce que je ne pouvais croire, je fus en proie à un très grand scrupule, à la pensée que c'était peu d'humilité de ma part. Tous d'ailleurs menaient une vie bien plus édifiante que la mienne, et de plus ils étaient instruits. Pourquoi donc ne pas me ranger à leur avis ?

Je faisais tous mes efforts pour les croire, et en

(1) Au nombre de ces personnages il y avait au moins Maître Gaspar Daza, François de Salcédó et le confesseur de la Sainte.

considérant ma triste vie, je pensais qu'ils devaient avoir raison.

Un jour, sous le poids d'une telle affliction, je sors de l'église (1), et j'entre dans un oratoire. Depuis longtemps déjà j'étais privée de la communion, et je ne gardais plus la solitude qui faisait toutes mes délices; je n'avais même personne à qui je pusse m'ouvrir; tout le monde était contre moi. Les uns semblaient me tourner en dérision quand ils m'entendaient parler de mes tourments; à leurs yeux, ce n'était que de l'illusion; les autres prévenaient mon confesseur (2) de se tenir en garde; d'autres enfin affirmaient que l'action du démon était évidente. Seul, mon confesseur, tout en se rangeant à leur avis, dans le but de m'éprouver, comme je l'ai su depuis, me consolait toujours. Alors même, disait-il, que ce serait le démon, il ne pouvait me faire aucun mal, si je n'offensais pas Dieu; il ajoutait que cette épreuve passerait, et que je devais conjurer instamment le Seigneur de m'en délivrer. Lui-même, de son côté, le lui demanderait avec la

(1) Ribéra (I. I, c. 10) dit qu'il s'agit de l'église de la Compagnie de Jésus.

(2) Le P. Bouix et son continuateur l'abbé Peyré semblent croire, d'après Ribera (*loco cit.*), qu'il s'agit du P. Balthasar Alvarez, qui en effet mit plusieurs fois sa vertu à l'épreuve. — Cf. ch. XXVI et *Fondations*, c. VI.

plus grande ferveur, ainsi que les personnes qu'il confessait et beaucoup d'autres encore. Quant à moi, je ne cessais de prier et de faire prier tous ceux que je croyais être des serviteurs de Dieu, pour obtenir de Sa Majesté qu'elle daignât me conduire par un autre chemin. Pendant les deux années, ce me semble, que dura cet état, je suppliai constamment le Seigneur de m'accorder cette grâce.

Pour moi, je ne goûtais aucune consolation à la pensée que le démon pouvait me parler si souvent, car, depuis le jour où je ne prenais plus mes heures de solitude pour faire oraison, le Seigneur m'élevait dans le recueillement au milieu même d'une conversation; malgré mes résistances, il me disait ce qu'il jugeait convenable, et, coûte que coûte, il me fallait l'entendre.

Me trouvant donc seule dans l'oratoire, sans une personne pour me consoler de mes peines, impuissante à prier ou à lire, épouvantée en quelque sorte d'une tribulation si profonde, redoutant d'être trompée par le démon, plongée enfin dans un trouble et un accablement complets, je ne savais plus que devenir. Parfois, souvent même, j'avais eu des afflictions de ce genre. Mais jamais, ce me semble, le tourment n'avait été si profond. Je demurai ainsi quatre ou cinq heures, sans

recevoir de consolation ni du ciel ni de la terre. Le Seigneur me laissait abîmée dans la souffrance, et dans l'appréhension de mille dangers. O Seigneur de mon âme, comme vous êtes bien l'ami véritable ! Vous, le Tout-Puissant, vous pouvez tout, dès que vous voulez ! Non, jamais vous ne cessez d'aimer ceux qui vous aiment ! O Maître du monde, que toutes les créatures vous louent ! Qui donc aura la voix assez puissante pour proclamer en tous lieux combien vous êtes fidèle à vos amis ? Toutes les créatures d'ici-bas peuvent nous manquer, mais Vous, le Maître de tout l'univers, vous ne nous manquez jamais ! Que vous laissez peu souffrir vos amis ! O mon Dieu, quelle délicatesse, quelle attention, quelle tendresse vous leur témoignez ! Oui, heureux, celui qui n'a jamais aimé que vous ! Vous semblez, ô Seigneur, traiter avec rigueur ceux qui vous aiment, afin que l'excès de la souffrance fasse mieux comprendre l'excès plus grand encore de votre amour. O mon Dieu, que n'ai-je assez de talent, assez de science et un langage nouveau pour exalter vos œuvres, aussi bien que je les comprends ! Tout cela me manque, ô mon Dieu. Mais si, du moins, vous ne cessez pas de me protéger, je ne vous abandonnerai jamais. Que tous les savants s'élèvent contre moi, que toutes les créatures me

persécutent, que tous les démons me tourmentent; mais, vous, ô mon Dieu, ne m'abandonnez pas. Je sais maintenant par ma propre expérience quels avantages retirent des combats ceux qui mettent leur confiance en vous seul.

Tandis que j'étais au comble de l'affliction dont je viens de parler, et bien que je n'eusse encore jamais eu de vision, ces paroles seules suffirent pour dissiper ma peine et établir en moi un calme parfait : *N'aie pas peur, ma fille, c'est moi; je ne t'abandonnerai pas; ne crains pas.*

Vu l'état où j'étais, il aurait fallu, ce semble, de longues heures pour ramener la sérénité dans mon âme, ou plutôt personne n'aurait pu y réussir. Et à ces seules paroles, mon âme retrouve le calme, la force, le courage, l'assurance, la paix et la lumière. En un instant, elle se voit toute transformée, et elle soutiendrait, ce semble, contre le monde tout entier que cette faveur vient de Dieu. Oh ! que Dieu est bon ! Oh ! que c'est un bon maître ! qu'il est puissant ! Il donne non seulement le conseil, mais le remède. Ses paroles sont véritablement des œuvres. Qui pourra dire comme il sait fortifier la foi et augmenter l'amour ! Oui, je l'affirme, bien souvent je me suis rappelé en semblable épreuve cette tempête que le Seigneur apaisa, en commandant aux vents et aux flots de

la mer de se calmer, et je disais : Quel est donc Celui auquel obéissent ainsi toutes les puissances de mon âme, qui en un instant fait resplendir la lumière au sein de ténèbres si profondes, qui attendrit un cœur aussi dur, pour ainsi dire, que la pierre et répand de douces larmes dans un jardin où la sécheresse devait peut-être exercer longtemps encore ses ravages ? Qui donc met en moi ces désirs ? Qui me donne ce courage ? Il m'est arrivé aussi d'avoir ces pensées : de quoi ai-je peur ? Qu'est-ce donc ? Je veux servir ce Maître et je n'ai pas d'autre ambition que celle de le contenter. Je ne veux goûter ni joie, ni repos, ni aucun autre bien ; ce que je veux, c'est l'accomplissement de sa volonté. Tels étaient mes sentiments ; j'en étais bien certaine, ce semble, et je pouvais l'affirmer. Si, en effet, ce Maître est tout-puissant, comme je le vois et je le sais, si les démons sont ses esclaves, comme la foi ne me permet pas d'en douter, quel mal peuvent-ils me faire à moi, dès lors que je suis la servante de ce Seigneur et de ce Roi ? Pourquoi n'aurais-je pas la force de combattre contre tout l'enfer réuni ? Je prenais à la main une croix et il me semblait en vérité que Dieu me donnait du courage. En très peu de temps, je me vis toute transformée et je n'aurais pas craint de me mesurer avec tous les

démons à la fois ; il me semblait qu'avec cette croix, je pouvais facilement les vaincre tous. Aussi, je leur disais : Maintenant, venez tous ; je suis la servante de Dieu, je veux voir ce que vous pouvez contre moi !

Ce qui est hors de doute, à mon avis, c'est qu'ils avaient peur de moi. Je me trouvai si tranquille et si rassurée contre eux tous que toutes mes craintes antérieures se sont dissipées. S'il m'est arrivé parfois de les voir depuis lors, comme je le dirai dans la suite, non seulement je n'en avais presque aucune crainte, mais il me semblait plutôt que j'étais pour eux un objet de terreur. J'avais donc acquis, par la bonté manifeste du Maître du monde, un tel empire contre eux, que je n'en faisais pas plus de cas que de simples mouches. A mon avis, il sont tellement lâches que, s'ils se voient méprisés, ils n'ont plus aucun courage. Ces ennemis n'attaquent que ceux-là seuls qu'ils voient déjà se rendre à discrétion, ou les justes que le Seigneur destine à retirer un plus grand bien de l'épreuve et de la tentation. Daigne Sa Majesté imprimer en nos cœurs la seule crainte que nous devons avoir et nous faire comprendre qu'un seul péché véniel peut nous causer plus de mal que tout l'enfer réuni, comme c'est la vérité. Si les démons

nous causent de l'effroi, c'est que nous nous troublons nous-mêmes par notre attachement aux honneurs, aux richesses et aux plaisirs. Ils nous voient lutter avec eux contre nous-mêmes, aimer et rechercher ce que nous devrions avoir en horreur ; et alors ils unissent leurs efforts aux nôtres et nous font le plus grand mal. Nous leur fournissons nous-mêmes, pour qu'ils les retournent contre nous, ces armes qui devaient servir à notre défense. C'est une vraie pitié ! Mais, si nous pratiquons un renoncement absolu pour l'amour du Sauveur, si nous embrassons sa croix, si nous nous appliquons à le servir en toute vérité, le démon prend la fuite. Il redoute comme la peste les dispositions fondées sur la vérité. Il est ami du mensonge, et le mensonge même ; aussi il ne fera jamais de pacte avec celui qui marche dans la vérité. S'il voit notre entendement obscurci, il emploie toutes ses ruses pour fermer complètement nos yeux à la lumière. Vient-il à rencontrer quelqu'un d'assez aveugle pour chercher son repos dans les vanités d'ici-bas aussi futiles, en vérité, que des jeux d'enfants, il reconnaît à ces signes, que ce n'est qu'un enfant ; aussi il le traite comme tel ; il s'enhardit à lui livrer de nouveaux combats non pas une fois, mais souvent.

Plaise au Seigneur que je ne sois pas du nombre de ces insensés ! Que Sa Majesté daigne m'accorder la grâce d'estimer comme repos ce qui est repos, comme honneur ce qui est honneur, comme plaisir ce qui est plaisir, et de ne pas faire tout le contraire ! Oh ! alors, je me moque de tous les démons (1), et ce sont eux qui me craindront. Je ne puis concevoir les craintes qui provoquent ces exclamations : Le démon ! le démon ! quand nous pouvons dire : Mon Dieu ! mon Dieu ! et faire ainsi trembler l'esprit de ténèbres. Ne savons-nous pas qu'il ne peut faire le moindre mouvement, si Dieu ne le lui permet ? Pourquoi donc ces frayeurs ? Pour moi, je l'affirme, je redoute bien plus ces hommes si timides devant le démon, que le démon lui-même. Lui, ne me peut nuire en rien ; les autres dont je parle, surtout s'ils sont confesseurs, jettent l'âme dans les plus grandes inquiétudes. J'en ai tant souffert durant plusieurs années, que je m'étonne maintenant d'avoir pu le supporter. Béni soit le Seigneur qui m'a prêté un secours si efficace !

(1) Mot à mot : *je fais une figue à tous les démons*. D'après Covarrubias, dans son *Tesoro*, c'est une sorte de mépris que l'on fait en fermant le poing et en mettant le pouce entre l'index et le médius.

---

## CHAPITRE XXVI

Elle poursuit le même sujet. Elle raconte et expose ce qui lui est arrivé, ce qui lui a fait bannir la crainte et affirmer que le Bon Esprit lui-même lui parlait.

Le courage dont Dieu m'a armée contre les démons est, à mon avis, une des hautes faveurs qu'il m'a accordées. C'est en effet un grave inconvénient pour une âme d'être timide et d'avoir une autre crainte que celle d'offenser Dieu. Nous sommes au service d'un Roi tout-puissant, d'un Maître si grand qu'il peut tout et commande à tout. Nous n'avons rien à redouter, si, comme je l'ai dit, nous suivons, sous son regard, le sentier de la vérité avec une conscience pure. Aussi, je le répète, n'ayons jamais d'autre crainte que celle d'offenser même légèrement Celui qui à l'instant même peut nous anéantir. S'il est content de nous, il n'est aucun de nos ennemis qui ne soit obligé de s'humilier devant nous. On pourra me dire : Cela est vrai ; mais où trouver l'âme assez droite pour contenter Dieu en tout, et n'avoir pas sujet de craindre ? Ce n'est pas la

mienne, à coup sûr ; elle est trop infidèle, trop dépourvue de mérites, et trop remplie de misères. Mais Dieu ne nous traite pas comme le fait le monde ; il connaît notre faiblesse. Quant à l'âme, elle découvre en elle-même des signes non équivoques d'un véritable amour pour Dieu. Lorsqu'elle est arrivée à cet état dont je parle, son amour ne demeure plus caché comme au début, mais, ainsi que je l'ai déjà dit, ou le dirai plus tard, elle le manifeste par la véhémence de ses transports et du désir de voir Dieu. Tout est pour elle dégoût, fatigue, et tourment, excepté de se tenir en sa compagnie ou de se dévouer pour sa gloire. Il n'y a pas de repos qui ne soit pour elle une fatigue ; car elle se voit absente de son véritable repos. Ainsi donc, je le répète, les marques de cet amour, bien loin de demeurer cachées, sont au contraire très manifestes.

Voici ce qui m'est arrivé d'autres fois. Je me suis vue, à l'occasion d'une certaine affaire dont je parlerai plus tard (1), plongée au milieu de grandes tribulations ; j'étais poursuivie par les

(1) Elle fait allusion à la fondation du couvent de Saint-Joseph, berceau de la Réforme du Carmel. Voir plus loin au chap. xxxvi.

murmures de presque toute la ville où je suis maintenant (1) et de mon Ordre lui-même ; or tandis que j'étais sous le poids de l'affliction où tant de causes de troubles me jetaient, le Seigneur me dit : *De quoi as-tu peur ? Ne sais-tu pas que je suis tout-puissant ? j'accomplirai ce que je t'ai promis.* Ces paroles, qui se sont en effet très bien accomplies, laissèrent aussitôt en moi, ce semble, la force d'entreprendre d'autres œuvres ; j'étais disposée à endurer de plus rudes travaux encore pour le service de Dieu et à embrasser de nouvelles souffrances. Cela m'est arrivé tant de fois que je n'en saurais dire le nombre.

Souvent aussi, il m'adressait des réprimandes. Il le fait encore quand je tombe dans quelque imperfection. Ces paroles alors sont capables de faire rentrer une âme dans son néant. Du moins, elles portent avec elles l'amendement, car Sa Majesté, comme je l'ai dit, donne en même temps le conseil et le remède.

D'autres fois, surtout quand il veut m'accorder quelque faveur signalée, il me rappelle mes péchés passés. L'âme alors s' imagine qu'elle comparait déjà devant son vrai Juge, et elle voit

(1) Avila.

la vérité sous un jour si lumineux qu'elle ne sait où se mettre.

Plusieurs fois encore, il m'a prévenue de certains dangers, qui me menaçaient moi-même ou d'autres personnes ; Il m'a annoncé des événements trois ou quatre ans à l'avance. Ces prédictions ont été nombreuses, et toutes se sont accomplies. J'en signalerai peut-être quelques-unes.

Ainsi donc il y a tant de signes pour reconnaître que Dieu lui-même nous parle, qu'une âme, à mon avis, ne peut l'ignorer.

Voici cependant la ligne de conduite la plus sûre et que je suis moi-même. Sans cela je n'aurais pas de repos : et il est bon que nous autres, femmes, nous ne nous en écartions jamais, puisque nous ne sommes pas instruites. Elle n'offre aucun inconvénient, mais présente, au contraire les plus précieux avantages, comme Notre-Seigneur me l'a dit très souvent.

Il ne faut pas manquer de faire connaître tous les secrets de notre âme et les faveurs divines à un confesseur instruit et de lui obéir. Cela m'a été dit très fréquemment.

J'avais un confesseur qui me mortifiait beaucoup (1). Parfois aussi, il me causait de l'afflic-

(1) Le P. Balthasar Alvarez.

tion et des souffrances pénibles, car il me tourmentait grandement; et cependant, c'est lui, ce me semble, qui m'a fait le plus de bien. Malgré l'attachement profond que j'avais pour lui, j'étais parfois tentée de le quitter; il me semblait que le chagrin qu'il me causait me détournait de l'oraison. Mais chaque fois que je me déterminais à exécuter ce dessein, j'entendais aussitôt une voix qui me le défendait, et une réprimande qui me mortifiait plus que tout ce que faisait mon confesseur. Parfois la peine était vive; d'un côté, je recevais des reproches et de l'autre, des réprimandes. Tout cela devait m'être nécessaire, tant il y avait peu de souplesse dans ma volonté. Or, un jour, Notre-Seigneur me dit que l'on n'est pas obéissant si l'on n'est pas déterminé à souffrir; je devais considérer ce qu'il avait lui-même souffert, et tout me deviendrait facile.

Un confesseur, auquel je m'étais adressée dans les débuts, me conseilla un jour de ne plus parler de ces grâces dont j'étais favorisée; il était prouvé, disait-il, qu'elles venaient de Dieu, il devenait inutile d'en faire part à qui que ce soit; mieux valait à l'avenir taire complètement les choses de ce genre. Ce conseil ne me déplaisait pas, car j'éprouvais toujours une peine très vive de me faire connaître à mon confesseur, et me sentais

toute couverte de confusion. Parfois même, surtout quand il s'agissait de faveurs élevées, il m'eût été moins sensible de lui déclarer de grandes fautes. Il me semblait qu'on ne me croirait pas et qu'on se moquerait de moi. J'étais donc tellement peinée de ce qui était, à mes yeux, une irrévérence pour les grâces divines, que j'aurais voulu n'en plus parler. Il me fut dit alors que *j'avais été très mal conseillée par ce confesseur ; je ne devais pour aucun motif taire quoi que ce soit à celui qui me confessait, parce qu'il y avait en cela une grande sécurité ; en agissant autrement je pourrais me tromper quelquefois*. Notre-Seigneur me commandait parfois à l'oraison une chose, tandis que le confesseur m'en commandait une autre ; mais il ne manquait jamais de me dire de nouveau que je devais obéir au confesseur ; et lui-même se chargeait ensuite de changer les dispositions de son âme et l'amenait à me commander la même chose que lui.

Quand on prohiba la lecture d'un grand nombre de livres écrits en langue castillane (1),

(1) Don Fernand de Valdès, grand Inquisiteur d'Espagne, avait publié en 1559 un *Index* prohibant la lecture non seulement de livres contenant des hérésies, mais encore de beaucoup de livres de dévotion écrits en espagnol, qui, à son point de vue, auraient pu faire du mal aux âmes simples. Cfr. *Vida de la Santa*. P. Silverio, p. 205.

j'éprouvai une peine très vive, car quelques-uns d'entre eux servaient de récréation à mon âme, et je ne pouvais plus les lire dès lors qu'on n'en autorisait plus que le texte latin. Notre-Seigneur me dit : *N'en aie point de peine, je te donnerai un livre vivant*. Je ne pus comprendre alors pourquoi cette parole m'avait été dite, car je n'avais pas eu encore de visions (1). Mais très peu de jours après, j'en eus l'intelligence parfaite. J'ai trouvé tant à penser et à me recueillir dans ce que j'avais sous les yeux, le Seigneur m'a témoigné un amour si grand pour m'instruire par beaucoup de moyens, que j'ai bien peu ou presque pas besoin de livres. Sa Majesté a été le livre véritable où j'ai vu les vérités. Béni soit un tel livre ! Il laisse si profondément imprimé dans l'esprit ce qu'on doit lire et pratiquer, qu'on ne saurait l'oublier.

Qui donc verrait le Sauveur couvert de plaies, affligé, persécuté, sans embrasser ses souffrances, sans les aimer et les désirer ? Qui donc, après avoir vu un rayon de la gloire dont il comble ses

(1) D'après le calcul des Bollandistes, c'est en l'année 1559 que la Sainte commença à être favorisée de visions. — Mais à quelle époque a-t-elle entendu cette parole ? Ils ne le disent pas. Ce doit être sans doute peu après la publication dont il a été question à la page précédente.

fidèles serviteurs, ne comprendra que tout ce que l'on peut faire et souffrir n'est rien auprès d'une telle récompense ? Qui donc enfin, en voyant les tourments des damnés, ne considérerait comme délices tous ceux d'ici-bas et n'aurait la plus grande reconnaissance envers ce Dieu qui tant de fois l'a préservé de l'abîme !

Comme je dois avec le secours de Dieu parler ailleurs d'une manière plus étendue de quelques-unes de ces faveurs, je veux continuer maintenant le récit de ma vie. Dieu veuille que je me sois suffisamment expliquée dans tout ce que j'ai dit jusqu'ici ! Une âme expérimentée dans ces voies le comprendra, je l'espère, et verra que j'ai réussi à en dire quelque chose. Si elle ne l'est pas, elle regardera tout cela comme une folie, et je n'en serais pas surprise. Par le fait même que c'est moi qui l'ai dit, elle est excusée et je ne blâmerai point son appréciation. Daigne le Seigneur m'accorder la grâce de réussir à accomplir sa volonté ! Ainsi soit-il !

---

## CHAPITRE XXVII

Elle expose un autre moyen dont le Seigneur se sert pour instruire l'âme et lui faire comprendre d'une manière admirable sa propre volonté, sans même lui adresser une parole. Elle raconte aussi une grande faveur dont elle a été favorisée et une vision qui n'était point imaginaire. Ce chapitre est très important.

Je reprends le récit de ma vie. J'étais donc, comme je l'ai dit, plongée dans ces afflictions et ces peines dont j'ai parlé. On priait beaucoup pour moi et on demandait au Seigneur de me conduire par un autre chemin plus sûr, car celui que je suivais était, disait-on, trop suspect. Mais, je l'avoue, quand, de mon côté, j'adressais à Dieu la même supplique, je ne pouvais, malgré tous mes efforts, désirer un autre chemin, excepté dans certaines circonstances où j'étais profondément affligée de toutes les choses qu'on me disait et des craintes qu'on me suggérait. A la vue de l'amélioration si sensible de mon âme, il n'était pas en mon pouvoir de le désirer, tout en continuant de le demander sans cesse. Je me voyais trans-

formée sur tous les points, et tout ce que je pouvais faire, c'était de me remettre entre les mains de Dieu. Il savait, Lui, ce qui me convenait; aussi je le suppliais pour que sa volonté s'accomplît parfaitement en moi. Ce chemin, je le voyais, me conduisait au ciel, tandis que le précédent me menait en enfer. Je ne devais pas désirer celui-ci ni croire que c'était le démon qui agissait en moi. Malgré tous mes efforts pour désirer l'un et croire l'autre, je n'y parvenais pas. Cela, je le répète, n'était pas en mon pouvoir. Le peu de bien que je pouvais accomplir, je l'offrais à Dieu dans ce but. Je prenais des saints pour protecteurs contre les embûches du démon. Je faisais neuvaines sur neuvaines. Je me recommandais à saint Hilarion (1) et à l'archange saint Michel que j'invoquais dès lors avec une confiance toute nouvelle. J'importunais enfin beaucoup d'autres saints pour que, grâce à leurs prières, le Seigneur manifestât la vérité, je veux dire pour qu'il accordât enfin la faveur demandée. Or, au bout de deux ans, durant lesquels je n'avais cessé, avec d'autres personnes, de prier le Seigneur, ou de me conduire par une autre voie, ou de manifester la

(1) Nous avons de la Sainte une poésie à saint Hilarion. Nous la donnerons en même temps que ses autres poésies.

vérité, puisqu'il continuait à me parler très souvent, voici ce qui m'arriva.

Me trouvant en oraison un jour de fête du glorieux saint Pierre, je vis près de moi, ou plutôt je sentis le Christ, car je ne vis rien, ni des yeux du corps ni de ceux de l'âme; il me semblait qu'il était tout près de moi et que c'était lui qui me parlait. Comme j'ignorais alors complètement qu'il pût y avoir de semblables visions, je fus saisie au début d'une grande frayeur, et je ne faisais que pleurer. Mais à peine le Sauveur eut-il prononcé une parole pour me rassurer, que je me trouvais, comme de coutume, calme, heureuse et affranchie de toute crainte. Il me semblait qu'il marchait toujours à côté de moi, mais je ne voyais pas sous quelle forme. Car ce n'était pas une vision imaginaire. Toutefois je sentais d'une manière évidente qu'il se tenait toujours à ma droite et qu'il était témoin de toutes mes œuvres; si je me recueillais tant soit peu, ou si je n'étais pas très distraite, je ne pouvais ignorer qu'il ne fût près de moi.

Je m'en allai aussitôt, toute triste, le dire à mon confesseur. Il me demanda sous quelle forme je voyais Notre-Seigneur. Je lui dis que je ne le voyais pas. Alors, reprit-il, comment savez-vous que c'est le Christ? Je répondis que je ne

savais pas comment, mais que je ne pouvais m'empêcher de croire qu'il ne fût près de moi, je le comprenais clairement, je le sentais ; de plus, le recueillement de mon âme dans l'oraison de quiétude était beaucoup plus profond et très continu ; les effets qu'elle éprouvait étaient beaucoup plus sensibles que de coutume. C'était là autant de points très évidents pour moi. Je cherchais toutes sortes de comparaisons pour me faire comprendre. Mais, à mon avis, il est absolument impossible d'en trouver une seule qui puisse donner une idée bien exacte de ce genre de vision. Elle est d'ailleurs de l'ordre le plus élevé. Je l'ai appris depuis d'un homme très saint et fort spirituel, appelé le Père Pierre d'Alcantara, dont je parlerai plus longuement dans la suite (1). Des savants éminents m'ont dit la même chose ; ils ont ajouté que c'est la faveur où le démon peut avoir le moins d'accès. Aussi, des femmes peu instruites comme moi ne pourraient en donner quelque explication ; les savants sauront mieux en donner l'intelligence.

Je dis donc que je ne voyais le Sauveur, ni des yeux du corps, ni des yeux de l'âme, car il ne s'agit pas d'une vision imaginaire. Mais alors

(1) A la p. 51 et suiv. et aux chap. XXX et XXII...

comment puis-je comprendre et affirmer qu'il est près de moi, avec une évidence plus grande que si je le voyais de mes propres yeux? A mon avis, l'âme est alors comme une personne aveugle ou enveloppée de ténèbres, et qui ne voit pas une autre personne qui est près d'elle. Mais cette comparaison n'est pas exacte; si elle a quelque ressemblance avec la faveur dont je parle, elle n'en a pas beaucoup. Car cette personne peut percevoir par les sens la présence de l'autre; elle peut l'entendre parler ou se remuer; elle peut la toucher. Ici, il n'y a rien de cela. L'âme n'est point dans l'obscurité, mais le Sauveur lui fait connaître sa présence d'une manière plus claire que le soleil. Je ne dis pas qu'on voit le soleil ou une clarté; mais c'est une lumière, qui, tout en étant imperceptible pour notre vue, illumine l'entendement et procure à l'âme la jouissance d'un si grand bien. Une vision de cette sorte apporte avec elle les plus précieuses faveurs.

Cette présence de Dieu ne ressemble pas à celle dont jouissent souvent les âmes, surtout dans l'oraison d'union et de quiétude. Dès que nous voulons faire oraison, nous trouvons, ce semble, à qui parler et nous comprenons, à mon avis, que l'on nous entend, d'après les effets et les sentiments spirituels que nous éprouvons, d'un

amour ardent, d'une foi vive, et de résolutions pleines de suavité. C'est là une grâce insigne du Seigneur; et celui qui en est favorisé doit en concevoir une haute estime, car cette oraison est très élevée. Mais ce n'est pas une vision; on comprend que Dieu est présent par les effets qui, je le répète, sont produits dans l'âme, et que Sa Majesté veut, par ce mode, se faire sentir. Ici on reconnaît clairement que Jésus-Christ, fils de la Vierge, est là. Dans le premier mode d'oraison dont je viens de parler, certaines influences de la Divinité se manifestent; ici, outre ces influences, on voit que la très sainte Humanité de Notre-Seigneur nous accompagne et veut aussi nous combler de ses dons.

Mais qui donc, me demanda le confesseur, vous a dit que c'était Jésus-Christ? — Lui-même, ai-je répondu, me le dit souvent. Or, avant qu'il me l'eût dit, c'était déjà imprimé dans mon entendement; et avant même cette impression, il me le signifiait, mais je ne le voyais pas.

Je suppose que je suis aveugle ou enveloppée de ténèbres et qu'une personne que je n'ai jamais vue, mais dont j'ai seulement entendu parler, vient me faire visite et me dit qui elle est; je la crois sur parole; mais je ne saurais l'affirmer avec la même assurance que si je l'avais vue.

Ici, on possède cette assurance. On ne voit pas l'objet, mais la connaissance de cet objet s'imprime d'une manière si évidente, que le doute semble impossible. Notre-Seigneur veut que son image demeure tellement gravée dans l'entendement, qu'elle produise une certitude égale, supérieure même à celle de la vue. Car le témoignage de la vue peut laisser parfois le doute subsister, et nous nous demandons si nous ne sommes pas victimes d'une illusion. Mais ici, le doute viendrait-il à se présenter subitement, l'âme toutefois demeure en possession d'une telle certitude que ce doute n'a aucune prise sur elle.

Ainsi en est-il également d'une autre manière dont Dieu instruit l'âme, et lui parle sans paroles, de la même façon que je viens de dire. C'est un langage tellement céleste que toutes nos paroles sont impuissantes à le faire comprendre, si le Seigneur lui-même ne nous l'enseigne par expérience. Il grave au plus intime de l'âme ce qu'il veut lui faire connaître, et là il le lui représente sans image ni forme de paroles, mais de la même manière que dans la vision dont je viens de parler. Et qu'on remarque avec le plus grand soin cette manière dont le Seigneur fait entendre à l'âme ce qu'il veut, en lui découvrant de grandes vérités ou de hauts mystères ; car bien souvent,

quand il m'explique une vision dont il m'a favorisée, c'est ainsi qu'il m'en donne l'intelligence. Il me semble que c'est là où le démon a le moins de prise ; en voici d'ailleurs les raisons. Si elles ne sont pas bonnes, c'est que je dois me tromper. Cette sorte de vision et de langage est quelque chose de si spirituel, qu'il n'y a, à mon avis, ni dans les puissances, ni dans les sens, le plus léger mouvement d'où le démon puisse tirer profit. Cela arrive rarement et dure très peu de temps ; car, d'autres fois, il me semble que les puissances ne sont pas suspendues, ni les sens ravis, mais sont, au contraire, parfaitement libres dans leurs opérations. Cette sorte de vision, en effet, ne nous est pas toujours donnée dans la contemplation ; c'est même fort rare ; mais quand elle arrive, je dis qu'il n'y a alors aucune opération, aucun acte de notre part ; c'est Dieu, ce semble, qui fait tout. Il en est comme d'une nourriture qui se trouverait dans notre estomac sans que nous l'ayons mangée ; nous ignorons comment elle y est entrée, mais nous comprenons bien qu'elle y est. Toutefois nous ne savons ni ce qu'est cette nourriture, ni qui l'a mise en nous ; au contraire, dans la faveur dont je m'occupe, nous connaissons qui nous parle et ce qui nous est dit ; pour moi, j'ignore comment cette

connaissance est en moi ; car je n'ai rien vu, ni entendu ; jamais je n'ai eu le moindre désir de cette faveur, ni même la pensée que cela pût être.

Dans le mode de parler dont il a été question plus haut (1), Dieu force lui-même l'entendement à être, malgré lui, attentif à ce qui est dit. L'âme semble alors douée de plusieurs facultés nouvelles d'entendre ; on l'oblige à écouter, et on l'empêche de se distraire. Elle est semblable à une personne favorisée d'une ouïe excellente ; si on ne la laisse pas se boucher les oreilles et qu'on lui parle de très près et à haute voix, il faut, bon gré mal gré, qu'elle entende. Mais enfin, elle fait quelque chose, puisqu'elle est attentive à ce qu'on lui dit. Ici, l'âme n'agit nullement. Elle est même exempte de l'action si simple d'écouter qu'elle exerçait dans le cas précédent. Elle trouve tout préparé et mangé ; elle n'a pas autre chose à faire qu'à en jouir. Il en est de même d'une personne qui, sans avoir rien appris, ni avoir travaillé pour savoir lire, ni avoir rien étudié, se trouverait en possession de toute la science acquise : cette personne ne pourrait s'expliquer comment ni d'où lui est venue cette science,

(1) Au chap. XXV.

puisqu'elle n'a jamais travaillé, même pour apprendre l'A, B, C.

Cette dernière comparaison me semble expliquer quelque chose de ce don céleste. En un instant, en effet, l'âme se trouve savante, elle découvre dans une lumière si claire le mystère de la très sainte Trinité et certains autres mystères très relevés, qu'il n'y a pas de théologien contre qui elle n'osât soutenir et défendre ces sublimes vérités. Elle en est elle-même profondément étonnée, car une seule de ces grâces suffit pour opérer une transformation complète. Elle ne peut plus rien aimer alors, si ce n'est celui qui, comme elle le voit, la rend capable de si grands biens, sans réclamer le moindre concours de sa part, lui communique ses secrets, et lui donne des témoignages de charité et d'amour vraiment inexprimables.

Quelques-unes de ces faveurs divines pourraient engendrer le doute, précisément parce qu'elles sont si admirables, et qu'elles sont accordées à une âme si peu digne de les recevoir ; et quand la foi n'est pas très vive, on ne saurait croire qu'elles viennent de Dieu. Voilà pourquoi, à moins d'un ordre contraire, je ne parlerai que très peu de ces grâces dont le Seigneur m'a favorisée. Je rapporterai seulement certaines visions

dont on pourra tirer quelque profit. Elles aideront les personnes qui en seraient favorisées à bannir toute frayeur et à ne pas les regarder comme impossibles, ainsi que je le faisais moi-même ; elles serviront, de plus, à exposer la manière ou la voie par laquelle le Seigneur a daigné conduire mon âme ; et c'est là ce que l'on me commande d'écrire.

Je reviens donc à ce genre de connaissance qui nous est donné. Il me semble que le Seigneur veut, par tous les moyens possibles, procurer à cette âme quelque connaissance de ce qui se passe dans le ciel. Il lui fait voir, à mon avis, comment, là-haut, on se comprend sans parler ; c'est là un fait que j'avais toujours ignoré, je l'avoue, jusqu'au jour où le Seigneur, par pure bonté, a daigné m'en rendre témoin et me le montrer dans un ravissement. Il en est de même ici ; Dieu et l'âme se comprennent par cela seul que Sa Majesté veut être entendue d'elle ; ces deux amis n'ont pas besoin d'un autre artifice pour s'exprimer leur mutuel amour. Deux personnes qui s'aiment beaucoup sur la terre et qui possèdent un bon jugement, n'ont même pas besoin, ce semble, de signes pour se comprendre ; elles n'ont qu'à se regarder. C'est ce qui doit avoir lieu ici. Sans que nous voyions comment, ces

deux amants dirigent leur regard l'un sur l'autre; c'est là ce que l'Époux dit à l'Épouse dans le livre des Cantiques, ainsi que je crois l'avoir entendu dire.

O miséricorde infinie d'un Dieu (1)! Vous daignez vous laisser encore regarder par des yeux aussi coupables devant vous que ceux de mon âme! Que cette vue, ô Seigneur, les habitue à ne plus jamais considérer les choses basses, et à ne plus rechercher leur satisfaction en dehors de vous! O ingratitude des mortels! jusqu'à quel excès arriveras-tu? Je connais par expérience la vérité de ce que j'affirme; et tout ce qu'on pourrait dire n'est rien en comparaison des faveurs dont vous comblez une âme quand vous l'élevez à une telle intimité. O âmes qui avez commencé à vous adonner à l'oraison et vous qui êtes animées d'une foi vive, je ne vous parle pas seulement des biens que vous gagnez pour l'éternité; mais, je vous le demande, quels trésors comparables à la moindre de ces faveurs pouvez-vous ambitionner même en cette vie? Considérez comme absolument certain que Dieu se donne

(1) Le mot *benignidad* est mal formé dans le manuscrit. A la suite, on trouve une ligne et demie effacée de la main de la Sainte. Mais il est impossible de rétablir le texte primitif.

lui-même à ceux qui ne craignent pas de tout quitter par amour pour lui. Il ne fait acception de personne; il aime tout le monde. Nul, quelque misérable qu'il soit, ne peut alléguer d'excuse, quand il a daigné agir ainsi avec moi et m'élever à un état si sublime. Ce que j'en dis, sachez-le, n'est rien en comparaison de ce qu'on en pourrait raconter. Je me contente de ce qui est nécessaire pour donner à entendre cette sorte de vision et de grâce dont le Seigneur favorise l'âme; mais je me sens impuissante à exprimer ce qu'on éprouve quand il lui manifeste et ses secrets et ses grandeurs. C'est une joie excessive; elle dépasse de beaucoup tout ce que la pensée peut concevoir; aussi elle inspire, à juste titre, une horreur souveraine pour tous les plaisirs d'ici-bas; tous réunis ne sont d'ailleurs que de la boue. C'est même avec dégoût que je les compare aux faveurs dont je parle, quand bien même ils devraient durer toujours. Mais ces faveurs elles-mêmes, que sont-elles? Une seule goutte de ce torrent de délices que le Seigneur nous a préparées!

O honte! Oui, je rougis de moi-même. Si la confusion pouvait trouver place dans le ciel, j'y serais, à juste titre, plus confuse que personne. Pourquoi donc aspirons-nous à de si grands

biens, à de telles délices, à une gloire éternelle, uniquement aux dépens du bon Jésus? Et puisque nous ne l'aidons pas, comme le Cyrénéen, à porter sa Croix, pourquoi, du moins, ne pleurons-nous pas sur lui, avec les filles de Jérusalem? Eh quoi! la voie des plaisirs et des vains passe-temps nous mènerait-elle à la félicité qu'Il nous a conquise au prix de tant de sang? Cela est impossible! Nous penserions par de vains honneurs le dédommager des mépris dont il a été couvert, pour nous procurer un royaume éternel! On serait insensé de le croire. Illusion, illusion! jamais ce chemin ne conduira au ciel! Proclamez bien haut ces vérités, mon Père, puisque le Seigneur ne m'a pas donné à moi cette liberté. Je voudrais me les redire sans cesse à moi-même! j'ai tant tardé à leur prêter une oreille attentive et à écouter la voix de Dieu, comme le prouve ce récit! C'est pour moi, je l'avoue, une confusion extrême d'en parler : aussi je préfère n'en plus rien dire. Je me contente d'ajouter une considération que je fais de temps en temps sur le bonheur du ciel, et daigne le Seigneur m'accorder la grâce d'en jouir un jour! Quelle gloire accidentelle et quelle joie ce sera pour les Bienheureux déjà en possession de ce bonheur, quand ils verront que, s'ils ont commencé sur le tard à ser-

vir Dieu, du moins, ils n'ont plus négligé de travailler à sa cause dans toute l'étendue de leur pouvoir, ni de se renoncer en tout par amour pour lui, chacun selon ses forces et sa condition ! Et plus leurs efforts auront été grands, plus aussi leur gloire sera éclatante. Comme il se trouvera riche celui qui aura renoncé à toutes ses richesses pour Jésus-Christ ! Comme il sera honoré celui qui par amour pour Lui aura foulé aux pieds tous les honneurs, et mis sa joie à se voir au comble de l'humiliation ! Comme il sera sage celui qui aura trouvé ses délices à passer pour un insensé, parce que la Sagesse elle-même a porté ce titre ! Mais qu'elles sont rares à l'heure présente les âmes de cette valeur ! Sans doute nos péchés en sont cause. Oui, vraiment, ils semblent avoir disparu à tout jamais, ceux que les mondains traitaient d'insensés, parce qu'ils les voyaient accomplir les œuvres héroïques des véritables amants de Jésus-Christ ! O monde, ô monde, grandis-tu en honneur parce qu'il y en a si peu qui te connaissent ! Croyons-nous donc mieux servir Dieu parce que nous passons pour sages et pour discrets ? On dirait qu'il en doit être ainsi, tant on use de discrétion. Nous nous imaginons donner bien peu d'édification, si nous ne soutenons pas avec soin un maintien et une auto-

rité conformes à notre rang. Il n'y a pas jusqu'aux religieux, aux ecclésiastiques et aux religieuses qui ne regardent comme une nouveauté et un sujet de scandale pour les faibles de porter des habits vieux et rapiécés. On craint même d'être très recueilli et de s'adonner à l'oraison, tant le monde est perverti, tant sont tombés en oubli les pratiques de perfection et les grands élans de ferveur qu'on voyait dans les saints. Ces maximes en effet contribuent plus aux calamités de l'heure présente que ne pourraient causer de scandale des religieux qui montreraient, par leurs exemples comme par leurs paroles, le mépris où il faut tenir le monde; par là ils ne scandaliseraient personne. Car de tels scandales par la grâce de Dieu produisent le plus grand bien. Et si quelques-uns s'en offensent, d'autres sentent des remords. Plût à Dieu qu'il nous fût donné de contempler dans un saint le portrait fidèle des souffrances endurées par le Christ et ses Apôtres! Aujourd'hui, plus que jamais, nous en aurions besoin.

Et quel parfait modèle de vertu le Seigneur vient de nous ravir en rappelant à lui le saint religieux Pierre d'Alcantara (1)! Le monde n'est

(1) Il naquit en 1499 à Alcantara, dans l'Estramadure. Il

plus capable d'une si haute perfection. Les santés, dit-on, sont plus faibles; nous ne sommes plus aux temps passés. Or ce saint homme était de notre temps; sa ferveur égalait celle des temps anciens; aussi il avait en horreur toutes les vanités du monde. Si nous n'allons pas nu-pieds comme lui, si nous ne nous livrons pas à une pénitence aussi austère, il y a beaucoup d'autres moyens, comme je l'ai dit souvent, de mépriser le monde; et le Seigneur lui-même nous les indique, dès qu'il découvre en nous du courage.

Oh! quel magnanime courage dut recevoir de Sa Majesté le Saint dont je parle, pour pratiquer pendant quarante-sept ans cette pénitence si austère que tout le monde connaît! Je veux en signaler quelques traits que je sais d'une manière très certaine. C'est lui-même qui me les a racontés ainsi qu'à une personne dont il se cachait peu (1). S'il m'a parlé avec tant d'abandon, je le dois sans doute à l'affection qu'il me portait. Notre-Seigneur avait voulu la lui donner pour qu'il prît

prit l'habit de saint François chez les Frères Mineurs dont il inaugura la Réforme en 1540 à Pedroso. Il mourut le 18 octobre 1562 à Arenas, dans la province d'Avila.

(1) Il est possible qu'il s'agisse ici de la vénérable Marie Diaz, dont la réputation de sainteté était très grande à Avila. La Sainte en parle dans les termes les plus élogieux.

ma défense et me soutint à une époque où j'en avais grandement besoin, comme je l'ai dit déjà et comme je le dirai encore plus loin (1). Il me raconta que pendant quarante ans, ce me semble, il n'avait jamais dormi qu'une heure et demie chaque jour. Sa plus dure pénitence au début avait été de vaincre le sommeil; voilà pourquoi il se tenait toujours ou à genoux ou debout. Le peu de sommeil qu'il s'accordait, il le prenait assis, la tête appuyée contre un morceau de bois fixé à la muraille. Aurait-il voulu se coucher, il ne l'aurait pu, car sa cellule, on le sait, n'avait pas plus de quatre pieds et demi de long. Durant tout ce temps, il ne se couvrit jamais de son capuce, malgré les ardeurs du soleil, ou l'abondance de la pluie; il ne se servit point de chaussures, ni de linge (2). Il ne portait qu'un habit de grosse bure, sans autre chose sur la chair; encore cet habit était-il aussi étroit que possible; par-dessus il mettait un petit manteau de même étoffe. Il m'a dit que dans les grands froids il le quittait et ouvrait la porte et la petite fenêtre de sa cellule; puis reprenait son manteau et fermait

(1) La Sainte fait ici allusion à la fondation du premier monastère de la Réforme. Voir plus bas les chap. XXXV et XXXVI.

(2) Le texte porte *vestida* et non *vestido*.

la porte (1); c'est ainsi qu'il reposait son corps et le mettait un peu plus à l'abri. Il lui était très ordinaire de ne manger que tous les trois jours; et il me dit que je n'avais pas lieu d'en être surprise, car c'était très possible pour quiconque en avait pris l'habitude. Un de ses compagnons m'assura qu'il restait parfois huit jours sans manger. Cela arrivait, je pense, lorsqu'il était en oraison, car il avait de très grands ravissements et transports d'amour de Dieu; une fois même j'en ai été témoin (2). Sa pauvreté était extrême; sa mortification était si grande, même dès sa jeunesse, qu'il m'a raconté avoir passé trois ans dans une maison de son ordre sans connaître un seul des religieux, si ce n'est au son de la voix, car il ne levait jamais les yeux; aussi il ne savait se rendre aux endroits où le devoir l'appelait, qu'en suivant les religieux. Il faisait de même quand il allait en voyage. Pendant de longues années il n'a jamais regardé une femme. Toutefois, à l'époque où je fis sa connaissance, il m'affirma que c'était la même chose pour lui de les voir ou de ne pas

(1) Le manuscrit ne parle que de la porte.

(2) Le fait dut se passer au parloir du premier étage au monastère de l'Incarnation. La tradition raconte que c'est là que la Sainte conversa avec saint François de Borgia et saint Pierre d'Alcantara.

les voir; mais il était alors très vieux (1) et sa maigreur était extrême; son corps semblait n'être formé que de racines d'arbres. A une si haute sainteté, il joignait la plus grande affabilité. Néanmoins il parlait peu, à moins qu'on ne l'interrogeât. Ses paroles étaient pleines d'onction et son jugement très sûr.

J'aurais encore beaucoup d'autres traits à raconter; mais je crains, mon Père, que vous ne me demandiez de quoi je me mêle; j'avais même cette appréhension en faisant ce récit; aussi je termine en disant que sa mort a été comme sa vie, une prédication et une exhortation à ses frères. Voyant sa fin approcher, il récita le psaume *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi* (2); puis, s'étant mis à genoux, il mourut.

Depuis lors, par la volonté divine, il m'a plus assistée encore que pendant sa vie, et m'a donné beaucoup de conseils. Je l'ai vu souvent au sein d'une gloire immense. La première fois qu'il m'apparut ainsi, il me dit : *O bienheureuse pénitence qui m'a valu une telle récompense!* Il me dit

(1) Le saint devait paraître vieux à cause de ses austérités, mais, en réalité, il ne l'était pas, puisqu'il est mort à l'âge de 63 ans.

(2) Ps. 121 : « Je me suis réjoui à ces paroles qui m'ont été dites : Nous irons dans la maison du Seigneur. »

aussi plusieurs autres choses. Un an avant sa mort, il m'était apparu, malgré la distance qui nous séparait (1); je sus qu'il devait mourir bientôt et je lui écrivis pour l'en prévenir; il était alors à plusieurs lieues d'ici. Au moment de sa mort, il m'apparut de nouveau et me dit qu'il allait se reposer. Je n'y crus pas pour lors, mais j'en parlai néanmoins à plusieurs personnes; et au bout de huit jours arriva la nouvelle qu'il était mort, ou plutôt, qu'il avait commencé à vivre pour toujours. Voilà donc le terme d'une vie si austère! une gloire immense! Et maintenant, ce me semble, il me console beaucoup plus que pendant sa vie sur la terre. Le Seigneur me dit un jour qu'on ne lui demanderait jamais rien au nom de ce fidèle serviteur, qu'il ne l'accordât. Pour moi, je l'ai chargé de présenter plusieurs fois mes supplices à Dieu, et je les ai toujours vues exaucées. Que le Seigneur en soit à jamais béni! Ainsi soit-il!

Mais à quoi bon tant de paroles pour vous

(1) C'était vers le mois d'octobre 1561. Le saint lui donna quelques conseils au sujet de la manière dont elle devait s'y prendre pour obtenir le Bref concernant l'autorisation de fonder le premier monastère de la réforme du Carmel, car il manquait une clause à celui qu'elle venait de recevoir.

porter, mon Père, à ne donner aucune estime aux choses de ce monde? Comme si vous ne saviez pas cela, ou comme si vous n'étiez pas déjà déterminé à tout quitter et ne l'eussiez fait! Mais je vois le monde vivre dans un tel état de perdition, que ce récit ne servirait-il qu'à me causer une fatigue corporelle, ce me serait un soulagement de l'écrire, car tout ce que je dis tourne à ma condamnation. Que le Seigneur daigne me pardonner les offenses que j'ai commises même en cela contre lui; quant à vous, mon Père, pardonnez-moi la fatigue que je vous cause sans motif. On dirait que je veux vous imposer la pénitence qui m'est due pour ces manquements.

---

## CHAPITRE XXVIII

Elle parle des grandes grâces dont le Seigneur l'a comblée, et de la manière dont il lui apparut la première fois. Elle explique ce qu'il faut entendre par *vision imaginaire*, et montre quels sont les effets et les signes de cette faveur quand elle vient de Dieu. Ce chapitre est très utile et très important.

Je reviens à mon sujet. La vision dont j'ai parlé me dura plusieurs jours, mais peu cependant bien que ce fût d'une manière continuelle (1). J'en retirais un si grand profit que je ne sortais plus d'oraison. Je m'appliquais dans toutes mes actions à ne point déplaire à Celui qui, je le voyais clairement, en était le témoin. Si parfois je redoutais d'être trompée à cause de tout ce que l'on me disait, cette crainte durait peu ; le Seigneur lui-même daignait me rassurer.

Un jour que j'étais en oraison, il lui plut de me montrer seulement ses mains ; elles étaient d'une

(1) Il s'agit de la vision de Notre-Seigneur, dont il a été question au chapitre précédent.

beauté si merveilleuse que je suis impuissante à en faire la peinture. Je fus saisie d'une vive crainte, comme je le suis toujours au début, quand il y a du nouveau dans les faveurs surnaturelles qu'il m'accorde. Peu de jours après, je vis aussi son visage divin ; et je demeurai, ce me semble, entièrement ravie. Je ne comprenais pas pourquoi le Seigneur se montrait ainsi peu à peu, puisqu'il devait m'accorder ensuite la grâce de le voir tout entier. Mais j'ai compris plus tard qu'il voulait me traiter de la sorte à cause de ma faiblesse naturelle. Qu'Il en soit béni à jamais ! Car tant de gloire réunie aurait dépassé les forces d'un sujet aussi abject et aussi misérable que moi. Ce Dieu de bonté ne l'ignorait pas ; voilà pourquoi il m'y préparait progressivement.

Il vous semblera, mon Père, qu'il ne fallait pas un grand effort pour contempler des mains et un visage d'une telle beauté. Mais les corps glorifiés sont si beaux, que la gloire dont est accompagnée la vue d'une beauté si surnaturelle la met hors d'elle-même. Aussi ma crainte était profonde : j'en étais toute troublée et bouleversée. Puis ensuite, à la certitude et assurance que cette faveur venait de Dieu, se joignaient de tels effets que la crainte s'évanouissait promptement.

Un jour de la fête de saint Paul, pendant la

messe, je vis Notre-Seigneur dans sa Sainte Humanité tout entière, tel qu'on le peint ressuscité. Il m'apparut dans une beauté et une majesté incomparables, comme je vous l'ai écrit en particulier, mon Père, quand vous me fîtes un ordre formel de vous le raconter. (1). J'avoue que ce ne fut pas sans peine, car on se trouve comme anéanti, tellement on se reconnaît impuissant à en parler. Je me suis exprimée alors de mon mieux, aussi je ne vois pas la nécessité d'en parler de nouveau ici. Mais je ne crains pas de le dire, n'aurions-nous pas d'autre spectacle pour charmer notre vue dans le ciel, que celui de la grande beauté des corps glorifiés, et en particulier la Sainte Humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce serait une gloire immense. Et cependant Notre-Seigneur ne se fait connaître ici-bas que d'une manière conforme à notre faiblesse; que sera-ce au Ciel, où nous jouirons pleinement d'un si grand bien ?

Je n'ai jamais contemplé cette vision, quoique imaginaire, ni aucune autre, des yeux du corps, mais seulement des yeux de l'âme. Ceux qui le

(1) Cette vision eut lieu le 25 janvier; mais en quelle année? c'est ce qu'il semble impossible de préciser. En tout cas, la Sainte s'adresse ici au P. Ibagnez ou au P. Garcia de Tolédo.

savent mieux que moi regardent la vision précédente comme plus parfaite que celle-ci ; celle-ci, à son tour, est bien au-dessus de celles qui frappent les yeux du corps. Ces dernières, disent-ils, sont les plus imparfaites ; c'est là où il peut y avoir le plus d'illusions du démon. Je ne pouvais le comprendre alors ; je désirais même contempler des yeux du corps cette vision dont le Seigneur me favorisait, afin que mon confesseur ne pût pas me dire que c'était une rêverie (1). Il m'arrivait, une fois la vision passée, et tout de suite après, de me demander si je n'avais pas été victime d'une illusion ; j'étais peinée d'en avoir parlé à mon confesseur, et craignais de l'avoir peut-être trompé. C'était un nouveau sujet de larmes. J'allais donc le trouver et lui confiais ma peine. Il

(1) Les visions sont de trois sortes : corporelles, imaginaires et intellectuelles. La vision corporelle a lieu lorsque l'objet visible se présente à notre sens externe, et elle se manifeste surtout chez les commençants qui suivent la voie purgative. La vision imaginaire a lieu quand l'objet est représenté par des formes imaginaires, et elle se vérifie surtout chez ceux qui progressent et sont déjà dans la voie illuminative. Enfin la vision intellectuelle a lieu lorsque l'objet est représenté d'une manière intellectuelle. Elle est surtout réservée aux parfaits et à ceux qui sont dans la voie unitive. — Antonius a Spiritu Sancto, *Directorium mysticum*, tract. III, Dist. V, Sect. I, II, III. — S. Thomas, I<sup>o</sup>, q. 93, a. 6, et II<sup>o</sup> II<sup>o</sup>, q. 174, a. 1.

me demandait si je lui avais dit les choses comme il m'avait semblé qu'elles étaient ou si j'avais voulu le tromper? Je lui répondais la vérité; il me semblait que je ne mentais point; je n'en avais eu nulle intention, et pour rien au monde je n'aurais affirmé une chose pour une autre. Il le savait bien d'ailleurs; aussi, il cherchait à me tranquilliser. Pour moi, j'éprouvais tant de peine à aller lui parler de ces faveurs, que je ne comprends pas comment le démon eût pu me suggérer l'idée de les feindre pour me tourmenter ainsi moi-même.

Mais le Seigneur s'empressa tellement de me renouveler cette faveur, et de m'en montrer la vérité, que bientôt toute crainte d'illusion fut dissipée. Je vis alors combien j'avais été simple. Car je n'aurais jamais pu ni su, même après plusieurs années d'efforts, m'imaginer ou me figurer un spectacle aussi beau; il dépasse par sa seule blancheur et son éclat tout ce que l'on peut concevoir ici-bas. C'est un éclat qui n'éblouit pas; c'est une blancheur pleine de suavité et une splendeur infuse qui charme délicieusement la vue, sans lui causer la moindre fatigue; c'est une clarté qui nous illumine pour que nous puissions contempler cette beauté si divine. C'est une lumière qui diffère souverainement de celle d'ici-

bas. Et, à mon avis, la clarté même du soleil perd tellement son lustre, quand on la compare à cette clarté et à cette lumière divine, que l'on ne voudrait plus ouvrir les yeux. Je compare la première à une eau limpide que nous voyons couler sur le cristal et dans laquelle se réfléchissent les rayons du soleil, et la seconde à une eau très trouble qui par un temps sombre coule sur le sol. Je ne dis pas qu'on voit alors un soleil ou que cette lumière soit semblable à celle du soleil. Mais cette lumière dont l'âme est inondée lui semble une lumière naturelle, et celle de l'astre qui nous éclaire lui paraît artificielle. C'est une lumière qui n'a point de nuit; elle est toujours resplendissante et ne connaît point d'éclipse. Elle est telle enfin que le plus grand génie ne saurait, même après une longue vie, s'en former une idée. Dieu la donne d'une manière si subite, que s'il fallait ouvrir les yeux pour la voir, nous n'en aurions même pas le temps. Mais il importe peu que les yeux soient ouverts ou fermés; quand le Seigneur le veut, nous la voyons, même malgré nous. Il n'y a pas de distraction, ni de résistance possibles; nulle industrie, nulle diligence n'y saurait mettre obstacle. Je le sais par une longue expérience, comme je le dirai dans la suite.

Ce que je voudrais exposer maintenant, c'est la

manière dont le Seigneur se montre dans ces visions. Mon dessein toutefois n'est pas d'expliquer comment il éclaire notre sens intérieur de cette lumière si puissante, ni comment il produit dans notre entendement une image de lui-même si vive qu'il paraît nous être véritablement présent. C'est là une question qui regarde les savants ; d'ailleurs il n'a pas voulu m'en donner l'intelligence. Je suis même si ignorante et d'un esprit si peu cultivé, que, malgré tout ce que l'on a fait pour me l'expliquer, je n'ai pu encore arriver à le comprendre. Il est certain, mon Père, que je n'ai point la vivacité d'esprit qu'il vous semble. Je l'ai constaté dans beaucoup de circonstances, je ne comprends que les choses les plus simples. Parfois le confesseur était tout étonné de mes ignorances. Jamais il ne chercha à me faire comprendre comment Dieu fait cela ni comment telle ou telle chose peut être. D'ailleurs je ne désirais pas le savoir et je ne le demandais pas, bien que, depuis plusieurs années, comme je l'ai dit, il m'ait été donné de traiter avec des hommes très instruits. Quand il s'agissait de savoir si une chose était péché ou non, oui alors, je le demandais. Pour le reste, il me suffisait de penser que Dieu a tout créé. Aussi, bien loin de m'étonner de ses œuvres, je n'y trouvais que des motifs de chanter

ses louanges. Si elles sont difficiles à comprendre, elles m'inspirent même de la dévotion; et plus elles le sont, plus elles m'en inspirent.

Je dirai donc ce que j'ai vu moi-même. Quant à la manière dont Dieu accorde cette vision, vous, mon Père, vous l'expliquerez mieux que moi; vous éclaircirez aussi tout ce qu'il y aurait d'obscur dans mon récit ou ce que je n'aurais pas su dire.

En certaines circonstances, ce que je voyais me semblait une simple image, mais en beaucoup d'autres, non; c'était Jésus-Christ lui-même; cela dépendait du degré de clarté où il daignait se manifester. Parfois la vision était si confuse qu'elle me semblait seulement une image; mais c'est une image qui ne ressemble nullement aux tableaux d'ici-bas, si parfaits qu'ils soient; et cependant j'en ai vu beaucoup de très beaux. C'est une folie de penser qu'il n'y a d'autre ressemblance entre l'un et l'autre que celle qui existe entre une personne vivante et son portrait. Ce portrait, aussi bien réussi et ressemblant qu'il soit, ne paraîtra jamais qu'une chose sans vie. Mais laissons ce point qui explique bien ma pensée et est très exact. Je ne dis pas cependant que c'est là une comparaison; car toute comparaison est imparfaite; c'est une vérité. Il y a exactement

cette différence qu'on trouve entre un objet vivant et le tableau qui le représente, ni plus ni moins ; car si c'est une image que je voyais, c'est une image vivante. Ce n'est pas un homme mort, c'est le Christ vivant qui se montrait à moi. Il me donnait à entendre que c'était lui l'Homme-Dieu, non tel qu'il se trouvait dans le sépulcre, mais tel qu'il en sortit ressuscité.

Le Seigneur se manifeste parfois avec une telle majesté qu'on ne saurait douter que ce ne soit Lui, surtout quand il accorde cette faveur après la communion ; car nous savons déjà par la foi qu'il est alors véritablement présent en nous. Il se montre tellement Maître de cette demeure où il descend, que l'âme tout entière en est comme anéantie ; elle se voit consumée dans le Christ. O mon Jésus ! que ne puis-je faire comprendre avec quelle majesté vous vous dévoilez à l'âme ! Comment dire jusqu'à quel point vous vous montrez le Maître absolu de la terre et des cieux, de mille autres mondes encore, et de mondes et de cieux sans nombre que vous pourriez créer ! A la vue de cette Majesté, l'âme comprend que tout cela ne serait encore rien pour un Maître tel que vous.

Là, on voit clairement, ô mon Jésus, le peu de pouvoir de tous les démons en comparaison du vôtre, et on comprend comment celui qui vous

contente, peut fouler aux pieds tout l'enfer. Là, on voit le motif pour lequel les démons ont été remplis de terreur à votre descente dans les limbes et ont désiré mille enfers nouveaux, plus profonds les uns que les autres pour fuir une telle Majesté. Vous voulez, je le comprends, manifester combien elle est sublime et donner une idée du pouvoir que possède cette très sainte Humanité, unie à la Divinité. Là on a une représentation vive de ce que sera le jour du jugement quand on verra la majesté de ce Roi, et son courroux contre les méchants. De là cette humilité vraie que produit en nous la vue de notre néant que l'on ne peut ignorer. Là on trouve la confusion et le vrai repentir du péché. Malgré l'amour dont l'âme se voit l'objet de la part de son Dieu, elle ne sait où se mettre et se consume tout entière.

Quand le Seigneur, je le répète, veut manifester dans un grand éclat sa gloire et sa majesté, cette vision agit avec tant de puissance qu'aucune âme ne saurait la soutenir, si Dieu, par un secours très surnaturel, ne la faisait entrer dans le ravissement et l'extase, car alors la jouissance fait perdre la vision de cette divine présence. Il est vrai, on oublie ensuite cette vision. Mais cette majesté et cette beauté du Sauveur demeurent profondé-

ment gravées dans l'âme : elle ne saurait en perdre le souvenir, si ce n'est dans le temps où par la volonté de Dieu elle doit souffrir les rigueurs de la sécheresse et de la solitude, comme je le dirai plus loin ; car alors il semble qu'elle ne se souvient plus même de Dieu.

L'âme, par cette vision, est vraiment transformée ; elle est toujours absorbée en Dieu. Il lui semble qu'elle commence de nouveau à aimer Dieu de l'amour le plus ardent et, à mon avis, le plus élevé. La vision précédente où Dieu se montre à l'âme sans image, est plus élevée, à coup sûr ; mais celle-ci a l'avantage d'être plus appropriée à notre faiblesse ; car elle porte le plus grand secours à la mémoire pour qu'elle n'oublie pas une si haute faveur, et que l'entendement y puise une occupation constante ; aussi est-il très utile qu'une si divine présence soit représentée et demeure gravée dans l'imagination. D'ailleurs ces deux sortes de visions viennent presque toujours ensemble. Oui, c'est bien ainsi qu'elles viennent. Les yeux de l'âme contemplent dans la vision imaginaire l'excellence, la beauté et la gloire de la Sainte Humanité de Notre-Seigneur, tandis que dans la vision intellectuelle, dont j'ai parlé, il nous est donné d'entendre comment le Sauveur est en même temps

le Dieu souverain, qui peut tout, régit tout, gouverne tout, et remplit tout de son amour.

On doit avoir une très haute estime de cette vision. Elle n'offre, à mon avis, aucun danger, car les effets dont elle est la source, font connaître que le démon n'a ici aucun pouvoir. Il a cherché trois ou quatre fois, ce me semble, à me montrer ainsi Notre-Seigneur par une fausse représentation. Il peut bien prendre une forme de chair, mais il ne saurait contrefaire la gloire d'une telle vision quand elle vient de Dieu. Il veut par ces représentations détruire la véritable vision dont l'âme a été favorisée. Mais l'âme les repousse; elle tombe dans le trouble, le dégoût, l'inquiétude; elle perd la dévotion et la suavité dont elle jouissait précédemment, et se trouve impuissante à faire oraison. Cela m'arriva dans les commencements trois ou quatre fois, comme je l'ai dit.

Il y a une très grande différence entre ces fausses représentations et les véritables visions. Aussi, une âme parvenue seulement à l'oraison de quiétude la distinguera très bien, selon moi, par les effets dont j'ai parlé plus haut en traitant des paroles surnaturelles. La différence, en effet, est frappante. Et, si une âme ne veut pas se laisser tromper elle-même, si, de plus, elle marche dans

l'humilité et la simplicité, elle ne saurait, à mon avis, tomber dans les pièges du démon. Il lui suffira d'avoir été favorisée d'une véritable vision de Dieu, pour s'en apercevoir presque immédiatement. Le démon peut bien commencer à lui suggérer un certain plaisir et un certain contentement; mais elle le repousse bien loin; ce plaisir même, à mon avis, doit être différent de celui qui vient de Dieu; car il ne porte pas le cachet de l'amour pur et chaste, et le démon ne tarde pas à montrer qui il est. Aussi je crois qu'une âme expérimentée ne pourra recevoir de lui aucun préjudice.

Qu'une telle vision soit le produit de notre imagination, c'est absolument impossible; cela ne peut pas être. La beauté seule, la blancheur seule d'une main de Notre-Seigneur surpassent tout ce que nous pouvons imaginer. Comment d'ailleurs pourrions-nous en un instant considérer comme présentes des choses auxquelles nous ne pensions pas, dont nous n'avons jamais eu l'idée et que notre imagination serait impuissante à coordonner après un temps très long? Car, cette vision, je l'ai déjà dit, surpasse incomparablement tout ce que nous pouvons concevoir ici-bas: Nous ne pouvons donc nous la représenter nous-mêmes. Mais si nous pouvions quelque

chose ici, on en verrait clairement l'origine parce que je vais ajouter. Je suppose que cette vision est l'œuvre de notre entendement; elle ne produira pas les effets merveilleux d'une véritable vision, ni aucun autre. De plus, on ressemblerait alors à une personne qui ferait des efforts pour dormir et demeurerait éveillée, parce que le sommeil n'est pas venu. Elle le désire, car elle en sent le besoin, ou que sa tête est fatiguée; aussi elle tâche de s'endormir, et, enfin, après tant d'efforts, il lui semble parfois qu'elle sommeille un peu. Mais si ce n'est pas un véritable sommeil, elle ne sera pas soulagée, et sa tête, au lieu d'en être fortifiée, n'en sera souvent que plus épuisée encore. C'est en partie ce qui arriverait ici.

L'âme serait épuisée. Au lieu d'être soutenue et fortifiée, elle ne sentirait que fatigue et dégoût. Si, au contraire, la vision vient de Dieu, l'âme est enrichie de trésors inestimables, et le corps lui-même y puise la santé et des forces nouvelles.

J'opposais donc cette raison et d'autres encore, quand on me répétait, ce qui arrivait souvent, que c'était une illusion du démon ou de mon imagination. Je me servais aussi de comparaisons comme je le pouvais ou que le Seigneur me le suggérait. Mais tous ces moyens me servaient de peu. Il y avait, en effet, dans la localité, des

personnages très saints, auprès desquels je n'étais que malice ; et comme le Seigneur ne les conduisait pas par la même voie, ils étaient de suite saisis de crainte à mon sujet. Sans doute en punition de mes péchés, ces choses furent répétées de l'un à l'autre, de telle sorte qu'elles furent divulguées ; cependant je ne m'en étais ouverte qu'à mon confesseur et aux personnages qu'il m'avait signalés.

Je leur dis un jour que s'ils m'affirmaient qu'une personne bien connue de moi, avec laquelle je viendrais de m'entretenir, n'était pas celle que je m'imaginais, et s'ils étaient certains que je fusse dans l'illusion, à coup sûr je serais prête à ajouter foi à leur parole plutôt qu'au témoignage de ma vue. Mais si cette personne m'avait remis quelques bijoux, que j'aurais encore en mains comme gage de son grand amour, quand précédemment j'en étais dépourvue, et que de pauvre je fusse devenue riche, je ne pourrais plus alors, malgré tous mes désirs, croire à leur parole. Or, ces bijoux, je pouvais les montrer. Tous ceux qui me connaissaient voyaient clairement que mon âme était toute transformée. Mon confesseur lui-même l'affirmait ; ce changement sur tous les points était très profond ; loin d'être caché, il était manifeste

pour tous. Après m'être vue si infidèle, je ne pouvais croire, disais-je, que le démon, dans le but de me tromper et de me conduire en enfer, prît un moyen aussi opposé à ses desseins que celui de déraciner les vices de mon âme pour y implanter des vertus et du courage. Car, je le voyais clairement, toutes ces visions venaient chaque fois opérer en moi une nouvelle transformation.

Mon confesseur, qui, je le répète, était un religieux très saint de la Compagnie de Jésus, faisait la même réponse, comme je l'ai appris depuis. Il possédait beaucoup de prudence et d'humilité; mais cette humilité si grande m'attira bien des peines. Quoique très adonné à l'oraison et homme de science, il ne se fiait pas à lui-même, car le Seigneur ne conduisait pas son âme par le même chemin que la mienne. Aussi il eut beaucoup à souffrir à mon sujet, et de bien des manières. J'ai appris depuis qu'on allait le prévenir de se tenir en garde contre moi, afin de ne pas se laisser tromper par le démon, en donnant créance à quelque chose de ce que je lui disais. On lui citait même à ce sujet l'exemple de plusieurs personnes. Tout cela était pour moi une cause de tourment. Je craignais de ne plus trouver personne à qui me confesser et de voir

tout le monde me fuir; je ne faisais que pleurer. Ce fut une providence du Seigneur que ce confesseur voulût continuer à m'entendre; il était d'ailleurs si grand serviteur de Dieu, qu'il était prêt à tout endurer pour sa cause. Il me disait d'éviter toute offense de Dieu, de ne point m'écarter de ses conseils et de ne pas craindre qu'il m'abandonnât. Je trouvais toujours près de lui courage et consolation. Il me recommandait sans cesse de ne lui rien cacher, et j'obéissais. Il me disait qu'en agissant de la sorte, je ne recevrais aucun dommage du démon, supposé qu'il fût l'auteur de ce qui se passait en moi; au contraire, le Seigneur tirerait le bien du mal même que cet esprit de ténèbres voudrait me causer. Il s'appliquait de tout son pouvoir à la perfection de mon âme. Pour moi, remplie de crainte comme je l'étais, je lui obéissais en tout, quoique d'une manière imparfaite. Mais il eut beaucoup à souffrir à mon sujet durant trois ans et plus, qu'il me dirigea au milieu de ces épreuves (a). Tandis que j'étais en butte à de grandes persécutions et que, par une permission de Dieu, j'étais mal jugée sur une foule de points, et souvent sans qu'il y eût la moindre faute de ma part, on allait cependant le trouver et on faisait retomber sur lui toute la responsabilité, bien

qu'il ne fût nullement coupable. S'il n'eût eu tant de sainteté et si Dieu ne l'eût soutenu, il lui eût été impossible de supporter tant d'ennuis. D'un côté, il devait répondre à ceux qui me regardaient comme hors du bon chemin et ne croyaient pas à ce qu'il leur disait; de l'autre, il devait me tranquilliser. Par ailleurs, tout en me donnant lui-même des craintes plus grandes, il devait me rassurer, car chaque vision, étant chose nouvelle, me laissait ensuite, par une permission spéciale de Dieu, en proie aux appréhensions les plus vives. Tout cela provenait de ce que j'avais été et étais encore si pécheresse. Il me consolait avec beaucoup de compassion, et s'il s'était cru lui-même, je n'aurais pas tant souffert, car Dieu daignait l'éclairer en tout, et, à ce que je crois, c'est par le sacrement de pénitence qu'il lui conférait la lumière (b).

Les autres serviteurs de Dieu n'étaient pas rassurés sur mon compte et avaient avec moi de fréquents entretiens. Comme je leur parlais avec abandon de certaines choses de mon âme, ils leur donnaient des interprétations différentes des miennes. Parmi eux s'en trouvait un pour lequel j'avais une estime spéciale, car mon âme lui était infiniment obligée, et il était très saint; mais c'était un vrai tourment pour moi de voir

qu'il ne me comprenait pas, et cependant il avait le plus vif désir de ma perfection et il conjurait le Seigneur de vouloir m'éclairer (c).

Ce que je leur disais donc avec simplicité, je le répète, leur semblait une preuve de mon peu d'humilité. Dès qu'ils remarquaient en moi quelque faute, et ils devaient en découvrir beaucoup, ils condamnaient aussitôt tout le reste. Ils me posaient diverses questions; comme je leur répondais avec candeur et abandon, il leur semblait de suite que je voulais les instruire et faire la savante. Tout cela était rapporté à mon confesseur, car on ne cherchait, à coup sûr, que mon avancement spirituel, et lui me réprimandait. Cette épreuve dura longtemps; mais si les afflictions venaient de divers côtés, les grâces dont le Seigneur me comblait m'aidaient à tout supporter.

Mon but, en racontant ces faits, est de donner à entendre les tourments qu'éprouve une âme quand elle n'a pour la diriger aucun maître expérimenté dans cette voie spirituelle. Si le Seigneur ne m'avait accordé tant de faveurs pour me soutenir, je ne sais ce que je serais devenue. Il y en avait assez pour me faire perdre le jugement. Parfois même, je me voyais réduite à une telle extrémité, que la seule chose en mon pou-

voir était d'élever mon regard vers Dieu. Car la contradiction de la part des gens de bien pour une pauvre femme aussi misérable, infirme et timide que moi, ne semble rien telle que je viens de la raconter, et cependant, si j'ai enduré de grandes épreuves dans le cours de ma vie, celle-là a été une des plus sensibles. Puisse-t-elle du moins avoir contribué quelque peu à la gloire de Sa Majesté! Car ceux qui me condamnaient et m'adressaient des reproches ne cherchaient, j'en suis convaincue, que sa gloire et le plus grand bien de mon âme.

---

(a) Le P. Balthasar Alvarez était ordonné prêtre depuis peu et n'avait guère que vingt-cinq ans, lorsqu'il commença à confesser la Sainte. Rien d'étonnant qu'il se défiât de ses propres lumières, comme le remarque le P. Astrain: *Historia de la Compañia de Jesus*, t. II et t. III. Il faut noter, en outre, qu'il souffrait beaucoup à cette époque du manque de dilatation intérieure, comme il l'écrivait lui-même à son Général — Voir sa *Vie* par Louis du Pont, chap. 13. Enfin, comme les Bollandistes — *Acta S. Teresia*, n° 309 — le font remarquer, il devait compter avec le P. Denis Vazquez, recteur du collège, qui était très rigide.

(b) Il confessa la Sainte durant six ans. Or, il

quittait Avila la veille de l'Épiphanie 1566 (Mir, p. 278). Il dut donc commencer à la confesser à la fin de 1559, ou peut-être même en 1560. Les trois ans et plus dont il s'agit ici doivent s'entendre vraisemblablement de l'époque la plus difficile dont parle la Sainte. — Cf. *Vida*, M. Mir, t. I. — La Sainte n'a jamais cessé d'exprimer toute sa gratitude à ce grand serviteur de Dieu.

(c) Il s'agit de maître Gaspar Daza et de François de Salcedo, dont il a été déjà parlé plusieurs fois.

---

## CHAPITRE XXIX.

Elle continue le même récit. Elle raconte quelques faveurs insignes dont le Seigneur l'a comblée ainsi que les paroles que Sa Majesté lui adressait pour la rassurer et lui permettre de répondre à ses contradicteurs.

Je me suis bien éloignée de mon sujet. Je voulais montrer pour quels motifs ces visions ne sont pas le produit de notre imagination. Comment, en effet, cette faculté pourrait-elle, avec tous ses efforts, nous représenter l'Humanité du Christ, et nous retracer sa beauté souveraine? Ce n'est pas en quelques instants qu'elle parviendrait à en reproduire même une certaine ressemblance. Nous pouvons, il est vrai, nous en former une image et la considérer pendant quelque temps, examiner ses traits, sa blancheur; nous pouvons aussi donner à cette image une perfection toujours plus grande et la confier à notre mémoire. Et alors, qui pourra nous l'enlever, puisqu'elle est l'œuvre de notre entendement? Dans la vision dont je parle, cela est impossible. Nous devons la contempler quand il

plaît au Seigneur de nous en favoriser, comme il lui plaît et le temps qu'il juge bon. Nous n'y pouvons rien retrancher ou ajouter, quoi que nous fassions, ni la contempler, ou cesser de la contempler, au gré de nos désirs. Et si nous voulons en considérer quelque détail, cette vision du Christ s'évanouit aussitôt.

Durant l'espace de deux ans et demi, le Seigneur m'a favorisée très fréquemment de cette vision. Mais il y a plus de trois ans déjà qu'il ne me l'accorde plus aussi fréquemment de cette façon; il l'a remplacée par une grâce plus élevée dont je parlerai peut-être dans la suite. Je voyais donc alors que le Christ me parlait; j'admirais son incomparable beauté et les paroles suaves, quelquefois sévères, qui tombaient de ses lèvres si ravissantes et si divines. J'avais le plus vif désir de connaître la couleur de ses yeux et sa taille elle-même (1), afin de pouvoir en parler. Mais je n'ai jamais mérité cette faveur. Tous mes efforts ont été inutiles, car la vision s'évanouissait alors entièrement. Parfois cependant j'ai remarqué qu'il jetait sur moi un regard de bonté; mais ce regard était d'une telle puissance

(1) La Sainte dit *del tamaño que era*, sa taille, et non *qu eran del tamaño*, et la grandeur de ses yeux.

que l'âme ne saurait le supporter. Elle demeure alors dans un ravissement si élevé que, pour jouir davantage de lui tout entier, elle perd de vue ce spectacle si beau.

Ainsi donc cette vision est absolument indépendante de notre volonté. Le Seigneur, on le voit d'une manière claire, veut qu'il n'y ait en nous que de l'humilité et de la confusion, que nous recevions simplement ce qui nous est donné et en rendions grâces au bienfaiteur. Il en est ainsi dans toutes les visions, sans en excepter une seule. Nous n'y pouvons rien faire, et soit pour voir moins, soit pour voir plus, toute notre industrie serait inutile. Le Seigneur veut nous montrer très clairement que cette faveur n'est point notre œuvre, mais la sienne. Nous pouvons en effet d'autant moins concevoir d'orgueil, qu'il nous pénètre lui-même d'humilité et de crainte; car nous voyons que, s'il nous enlève la faculté de contempler à notre guise ce que nous voudrions, il peut également nous priver de telles faveurs comme de sa grâce, et nous laisser dans une indigence complète; Il veut enfin que nous marchions toujours avec crainte tant que nous sommes dans cet exil.

Le Seigneur se manifestait presque toujours à moi dans la gloire de sa Résurrection; c'est ainsi

également que je le voyais quand il m'apparaissait dans la sainte Hostie. Parfois cependant, voulant me soutenir dans la tribulation, il me montrait ses plaies. Je l'ai vu quelquefois en croix et au jardin des Olives, rarement avec la couronne d'épines, et parfois portant sa croix. Il se conformait alors, je le répète, aux nécessités de mon âme ou de quelques autres personnes. Mais il m'apparaissait toujours dans sa chair glorifiée.

Qui pourra dire les humiliations et les angoisses, les frayeurs et les persécutions par lesquelles je suis passée pour révéler toutes ces faveurs ! On me croyait si bien possédée du démon que plusieurs voulaient m'exorciser. Cette perspective me préoccupait peu. Mais j'éprouvais une peine très sensible quand je voyais les confesseurs appréhender de me confesser, ou quand j'entendais les rapports dont j'étais l'objet auprès d'eux. Cependant, je n'ai jamais pu être peinée d'avoir de ces visions célestes, et je n'aurais pas voulu en échanger même une seule contre tous les biens et tous les plaisirs du monde. Je les considérais toujours comme des faveurs insignes de Dieu. Elles étaient, à mes yeux, un trésor du plus grand prix, et le Seigneur lui-même daignait souvent m'en donner l'assurance. Mon amour pour lui, je le voyais, s'embrasait des ardeurs les plus

vives. J'allais lui confier toutes mes angoisses, et l'oraison me procurait toujours de la consolation et des forces nouvelles. Mais je n'osais plus répondre à mes contradicteurs, car c'était toujours pire : ils y auraient vu un manque d'humilité. Je me contentais de m'ouvrir à mon confesseur, qui me consolait toujours beaucoup, quand il me voyait dans l'épreuve.

Ces visions, devenant de plus en plus fréquentes, un des confesseurs qui précédemment m'avait aidée et à qui je m'adressais parfois quand le Père ministre était empêché, commença à me déclarer qu'elles étaient évidemment l'œuvre du démon (a). Mes contradicteurs me commandèrent, puisque je ne pouvais les empêcher, de les repousser chaque fois par le signe de la croix ou une marque de mépris (1), et le démon, car c'était lui, je devais en être persuadée, ne reviendrait plus; mais il fallait bannir toute crainte de mon âme; Dieu d'ailleurs veillerait sur moi et saurait me délivrer. Leur commandement me causa une peine profonde. Comme il m'était impossible d'admettre que ces visions

(1) Littéralement : *faire des niques*. — Isabelle de Saint-Dominique (Procès d'Avila 1610, 26 août) ajoute qu'on lui avait commandé de cracher sur cette image.

ne venaient pas de Dieu, c'était pour moi une chose terrible que d'obéir. D'un autre côté, je ne pouvais, non plus, je le répète, désirer de ne plus avoir ces visions. Malgré tout, j'accomplissais ponctuellement ce que mes contradicteurs me commandaient (1). Je suppliais Dieu avec instances de ne pas permettre que je fusse dans l'illusion. C'était là une prière continuelle,

(1) Ce passage a donné lieu à une polémique dans le passé. Chose étrange! on ne s'est même pas donné la peine de vérifier tout d'abord le texte. Et cependant, Louis de Léon l'avait donné exactement dans l'édition princeps de 1588. La Sainte, après avoir dit que le confesseur auquel elle s'adressait quelquefois quand le Père ministre était absent lui eut déclaré que ces visions venaient évidemment du démon, ajoute *mandanme* et non *mandame*; *ils me commandent*. De qui s'agit-il? Du confesseur? C'est possible. Mais en tous cas, il n'est pas seul visé. Nous devons croire que la Sainte désigne plusieurs confesseurs, ou conseillers, ou contradicteurs, et entre autres ceux probablement dont elle parle au chapitre xxv, par exemple, maître Daza. Ce qui confirme cette opinion, c'est que, quelques lignes plus bas, on retrouve le mot *mandaban* (je faisais tout ce qu'ils me commandaient), auquel les éditeurs avaient substitué le mot *mandaba* (je faisais tout ce que ce confesseur me commandait). Ce qui est certain, c'est que le P. Bagnès condamna l'ordre qui fut donné à la Sainte. Le P. Gratien fut du même avis. Saint Jean d'Avila, à qui la Sainte avait envoyé le livre de sa *Vie* pour qu'il l'examinât, fut saisi d'horreur en lisant ce récit. — *Cfr. également Mir, Vida de S<sup>a</sup> Teresa, t. II.* — La Sainte parle, en outre, de cette épreuve au c. 8 de ses *Fondations*, et dans son *Château de l'âme, Demeure 6, c. 9.*

que j'accompagnais de larmes abondantes. J'invoquais aussi saint Pierre et saint Paul. Le Seigneur qui m'était apparu pour la première fois le jour de leur fête (1), m'avait dit que l'un et l'autre me préserveraient de toute illusion. Aussi je les voyais souvent à mon côté gauche d'une manière très claire, bien que ce ne fût pas dans une vision imaginaire. Ces glorieux saints étaient mes protecteurs particuliers.

C'était une peine extrême pour moi de faire ces gestes de mépris quand j'étais favorisée de la vision de Notre-Seigneur. Au moment où je le voyais présent, on m'aurait plutôt mise en pièces que de me faire croire que c'était le démon. Aussi m'avait-on imposé un genre de pénitence bien sensible. Pour ne point faire tant de signes de croix, je me contentais de tenir un crucifix à la main. Cela, je le faisais presque toujours; quant à ces gestes c'était moins fréquent parce que cela me coûtait trop (2). Me rappelant les affronts dont les Juifs avaient couvert Notre-Seigneur, je le suppliais de me pardonner ce que je faisais,

(1) Cfr. ch. XXVIII.

(2) Les Carmélites de Medina del Campo possèdent un petit manche en corne, terminé par un anneau de zinc, à l'aide duquel, d'après une certaine tradition, la Sainte faisait les niques à la vision.

puisque j'obéissais à son représentant (1), et de ne pas me l'imputer à faute, puisque les ministres qu'il avait établis dans son église me le commandaient eux-mêmes. Il me disait alors que je ne devais pas m'en troubler, que je faisais bien d'obéir et qu'il saurait lui-même manifester la vérité. Mais quand ceux qui me croyaient trompée par le démon me défendirent l'oraison, il me sembla qu'il en était irrité. Il me commanda alors de leur dire que c'était là de la tyrannie. Il me faisait connaître, en outre, les raisons pour lesquelles je comprendrais que ce n'était pas le démon. J'en exposerai quelques-unes plus loin.

Un jour que je tenais à la main la croix de mon rosaire, le Sauveur me la prit de sa propre main. Quand il me la remit, elle était formée de quatre grandes pierres incomparablement plus précieuses que des diamants. D'ailleurs il n'y a pour ainsi dire pas de comparaison entre des diamants et ce qui est surnaturel, car tous les diamants paraissent faux et sans valeur auprès des pierres précieuses que l'on voit alors. Les cinq plaies du Sauveur étaient représentées avec un fini merveilleux sur cette croix (b). C'était

(1) La Sainte met ici le singulier, mais elle continue à mettre le pluriel dans les phrases suivantes.

ainsi, m'assura le Sauveur, que je la verrais à l'avenir. Sa parole s'est vérifiée. Depuis lors, en effet, je n'ai plus vu le bois de cette croix, mais bien les pierres précieuses; toutefois j'étais seule à jouir de cette faveur.

Dès que l'on commença à m'imposer ces épreuves et à me commander la résistance aux visions, les faveurs célestes se succédèrent beaucoup plus abondantes. Je voulais me distraire, mais je ne sortais plus de l'oraison, et jusque dans mon sommeil, ce me semble, je la continuais encore. Mon âme s'embrasait de plus en plus d'amour. Je ne cessais de confier mes plaintes au Seigneur, et de lui dire que je ne pouvais plus supporter une telle torture. Il n'était pas en mon pouvoir, malgré tous mes désirs et tous mes efforts, de ne plus penser à lui. J'obéissais quand je le pouvais; mais mon pouvoir sur ce point était bien faible, pour ne pas dire nul. Or le Seigneur, bien loin de me dispenser d'obéir à ses représentants, me le recommandait plutôt, mais il ne manquait pas, d'un autre côté, de me rassurer. Il m'enseignait même, comme il le fait encore maintenant, ce que je devais dire à mes confesseurs et me fournissait des raisons si convaincantes qu'il dissipait toutes mes craintes.

Peu de temps après il commença, comme il me l'avait promis, à donner des preuves plus évidentes que ces visions venaient de lui. Mon âme brûlait d'un tel amour pour Dieu que je ne savais à qui j'aurais pu l'attribuer, si ce n'est à Lui. Car il était très surnaturel et je n'y avais point contribué. Je me voyais mourir du désir de voir Dieu et je ne savais où je devais chercher cette vie dont j'avais soif, si ce n'est dans la mort même. Les transports de cet amour devenaient très impétueux; ils n'avaient point la véhémence et la valeur de ceux dont j'ai parlé déjà (1); mais je ne savais que devenir; rien ne pouvait me satisfaire; je ne vivais plus en moi-même; il me semblait véritablement qu'on m'arrachait l'âme. O artifice souverain de mon Dieu! de quelle délicate industrie vous usiez à l'égard de votre misérable esclave! Vous vous cachez de moi, mais votre amour, en me pénétrant de toutes parts, me plongeait dans une agonie si suave que mon âme n'aurait jamais voulu en sortir.

Celui qui n'aura pas éprouvé ces grands transports de l'amour ne pourra jamais s'en faire une idée. Ils ne ressemblent en rien à ces émotions

(1) Chap. XX.

du cœur ni à certains mouvements de dévotion sensible si communs qui semblent étouffer l'esprit et ne peuvent être contenus. Une telle oraison est bien inférieure à celle dont je parle. On doit éviter ces élans précipités, s'appliquer avec suavité à les retenir en soi et à mettre le calme dans l'âme. Il en est ici comme de certains petits enfants suffoqués par les sanglots; vous leur donnez à boire, et leur chagrin excessif disparaît aussitôt. Ainsi la raison doit réprimer ces impétuosités et tenir les rênes. Sans cela, la nature pourrait y avoir sa part. Changeons nos pensées, en considérant avec crainte que tout cela n'est point parfait, et qu'il peut s'y mêler beaucoup de sensualité. Apaisons l'âme comme ce petit enfant par une caresse d'amour qui la porte à aimer Dieu d'une manière suave, et non à coups de poing, comme on dit. Que l'âme recueille cet amour au-dedans de soi, et se garde de ressembler à la chaudière qui bout d'une façon excessive, parce que l'on a jeté sans discrétion du bois sur le feu, et se répand tout entière au dehors.

Il faut modérer la cause qui avait allumé ce feu et chercher à amortir sa flamme par des larmes suaves et exemptes d'effort; car celles de ces sentiments impétueux sont pénibles et causent un grand préjudice. J'en ai répandu parfois

de ces larmes dans les débuts, mais elles me brisaient tellement la tête, et me fatiguaient tellement l'esprit, que le lendemain et les jours suivants il m'était impossible de reprendre l'oraison. Il faut donc une grande discrétion dans les commencements pour procéder en toutes choses avec suavité et accoutumer l'esprit à agir intérieurement, car on doit avoir grand soin d'éviter toute manifestation extérieure.

Les transports dont je parle sont absolument différents de ces élans de dévotion sensible. Nous n'y jetons pas nous-mêmes le bois pour en activer la flamme; mais, à mon avis, le feu est déjà tout allumé, et on nous y précipite tout à coup pour nous y consumer. L'âme, non plus, ne fait rien pour souffrir de cette blessure que lui cause l'absence de son Dieu; mais on lui enfonce de temps en temps un dard qui pénètre au plus vif des entrailles et lui transperce le cœur. Elle ne sait plus alors ce qu'elle a, ni ce qu'elle veut. Elle comprend bien cependant qu'elle veut son Dieu, car le dard dont elle est blessée a été, ce semble, trempé dans le suc d'une herbe apte à lui donner l'horreur d'elle-même et l'amour de Dieu. Aussi elle ferait très volontiers le sacrifice de sa vie pour lui. Aucun langage ne saurait exprimer ni exalter la manière dont Dieu lui fait

cette blessure, et le tourment dont il est l'auteur. Elle ne sait plus alors ce qu'elle est devenue. Mais cette peine est si délicieuse qu'elle procure plus de contentement que tous les plaisirs d'ici-bas. Son désir, je le répète, serait d'être toujours mourante de ce mal.

Ce tourment uni à une telle *gloire* me jetait hors de moi; il m'était impossible de comprendre comment cela pouvait être. Oh! quel spectacle que celui d'une âme ainsi blessée! Oui, elle peut bien le dire d'après ce qu'elle éprouve, elle est blessée d'une manière vraiment ineffable. Elle voit clairement qu'elle n'a pris aucun moyen pour attirer cet amour. C'est plutôt l'amour excessif du Sauveur, qui, ce me semble, a laissé tomber tout à coup en elle l'étincelle qui l'a embrasée tout entière. Oh! que de fois je me suis rappelé dans ces heureux moments cette parole de David : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum!* (1) Il me semble qu'elle se réalisait littéralement en moi.

Quand Dieu n'accorde pas cette faveur dans un degré très élevé, on atténue quelque peu, dirait-on, ce tourment par certaines pénitences.

(1) « Comme le cerf soupire après les sources d'eaux vives, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu. »  
Ps. xli, 2.

Du moins, l'âme y cherche quelque remède, car elle ne sait que faire. Mais elle y est aussi insensible, et elle n'éprouve pas plus de douleur à faire jaillir le sang de son corps, que si ce corps était inanimé. Elle cherche mille moyens, mille inventions nouvelles, afin de souffrir quelque chose pour son Dieu. Toutefois la première douleur est trop profonde, et je ne vois aucun tourment corporel capable de la faire disparaître. Le remède n'est point là. Tous ces moyens sont trop bas pour guérir un mal d'une nature si élevée. On y trouve néanmoins quelque adoucissement et on le rend quelque peu supportable en demandant à Dieu lui-même le remède. Mais elle n'en voit point d'autre que la mort; c'est par elle, en effet, que l'âme espère se procurer la jouissance complète du bien infini.

D'autres fois, quand le tourment divin est excessif, l'âme ne peut employer ni cette supplique, ni aucun autre moyen. Le corps tout entier est brisé et ne peut remuer ni les pieds ni les bras; s'il est debout, il s'affaisse comme attiré de vive force et peut à peine respirer. Il laisse seulement échapper quelques soupirs auxquels il ne peut donner de la force, bien que le sentiment en soit très vif.

Tandis que j'étais en cet état, il plut au Sei-

gneur de me favoriser à différentes reprises de la vision suivante. Je voyais près de moi, du côté gauche, un ange sous une forme corporelle. Il est très rare que je voie les anges ainsi. Bien qu'ils m'apparaissent souvent, je ne les vois que selon le mode dont j'ai parlé tout d'abord dans la vision précédente (1). Or, dans la vision présente le Seigneur a voulu me montrer l'ange sous cette forme. Il n'était pas grand, mais petit et extrêmement beau; à son visage enflammé il paraissait être des plus élevés parmi ceux qui semblent tout embrasés d'amour. Ce sont apparemment ceux qu'on appelle Chérubins (2), car ils ne me disent pas leurs noms. Mais il y a dans le ciel, je le vois clairement, une si grande différence de certains anges à d'autres, et de ceux-ci à ceux-là, que je ne saurais l'exprimer.

Je voyais donc l'ange qui tenait à la main un long dard en or, dont l'extrémité en fer portait,

(1) Chap. XXVII.

(2) Le manuscrit de la Sainte porte en marge la réflexion suivante du P. Bagnès : *Mas paresee de los que llaman Seraphines* : Il me semble plutôt qu'il est de ceux qu'on appelle *séraphins*.

Doña Antonia de Guzman, fille de doña Yomar de Ulloa, dit que la Sainte, étant dans la maison de sa mère, vit un ange lui transpercer le cœur. *Informations d'Avila*, 20 août 1610.

je crois, un peu de feu. Il me semblait qu'il le plongeait parfois au travers de mon cœur et l'enfonçait jusqu'aux entrailles. En le retirant, on aurait dit que ce fer les emportait avec lui et me laissait tout entière embrasée d'un immense amour de Dieu. La douleur était si vive qu'elle me faisait pousser ces gémissements dont j'ai parlé. Mais la suavité causée par ce tourment incomparable est si excessive que l'âme ne peut en désirer la fin, ni se contenter de rien en dehors de Dieu. Ce n'est pas une souffrance corporelle; elle est spirituelle. Le corps cependant ne laisse pas d'y participer quelque peu, et même beaucoup (1). C'est un échange d'amour si suave entre Dieu et l'âme, que je supplie le Seigneur de daigner dans sa bonté en favoriser ceux qui n'ajouteraient pas foi à ma parole (c).

Les jours que durait cette faveur, j'étais comme hors de moi. J'aurais voulu ne rien voir et ne point parler, mais savourer mon tourment;

(1) Cfr. *Seconde Relation de la Sainte au P. Rodrigue Alvarez*. La Sainte y déclare ce qui suit : *Cette douleur n'est pas dans les sens du corps; ce n'est pas une blessure matérielle; on l'éprouve dans l'intérieur de l'âme et il n'en paraît rien sur le corps*. Elle s'exprimait donc en 1575 d'une façon un peu différente qu'à l'époque où elle écrivait le livre de sa *Vie*, comme on vient de le voir.

car il était pour moi une *gloire* au-dessus de toutes les gloires d'ici-bas.

Telle était la grâce dont le Seigneur me comblait quelquefois, quand il lui plut de me donner des ravissements si grands, que je ne pouvais y résister même en présence des autres. Aussi ma peine fut très vive quand ils commencèrent à être connus du public. Depuis que j'en suis favorisée, je n'éprouve plus cette peine au même degré, mais plutôt celle dont j'ai parlé plus haut, dans je ne sais plus quel chapitre (1). Celle-ci est bien différente sous beaucoup de rapports et d'un plus haut prix. Quant à celle dont je parle maintenant, elle s'est à peine fait sentir, je crois, que le Seigneur ravit l'âme et la plonge dans l'extase. Aussi elle n'a pas le temps d'avoir de la peine ni de souffrir; car elle entre aussitôt dans la jouissance. Béni soit à jamais Celui qui comble de telles faveurs une âme qui répond si mal à de si grands bienfaits!

(1) Chap. XX-XXI.

---

(a) Le Père ministre est le P. Balthazar Alvarez. Mais quel est celui qui le remplaçait pour confesser la Sainte? D'après Cienfuegos (l. 6, c. 8, § 1), suivi par le P. Bouix, c'est le P. Ferdinand Alvarez del Aguila. Boucher hésite entre le P. Ferdinand et le

P. Araoz, parent de saint Ignace. Les Bollandistes que nous citons n'osent se prononcer : *mihi incertum de quo patre hic sermo sit* (Cfr. *Acta*, n. 166 et § 12).

Le P. Gratien dans ses notes à la *Vie* de la Sainte par Ribéra dit qu'il s'agit de Gonzalo de Aranda. Cfr. P. Silverio, t. I, pp. 229-230.

(b) Le fait est rapporté par Ribéra (*Vida* de la Santa, p. I, c. II). — Le P. Jérôme de Saint-Joseph (*Historia del Carmen Descalzo*, I. II, c. 20) ajoute que doña Jeanne de Ahumada réussit à avoir cette croix de la Sainte. La Mère Marie de Saint-François déclare dans le Procès de Béatification qu'étant sacristine à Albe, elle donna elle-même cette croix à doña Jeanne de Ahumada. — La duchesse d'Albe, doña Enriquez de Tolédo, voulut, à son tour, l'avoir en sa possession. Lors des informations faites à Albe pour la Béatification, elle déclare avoir eu cette croix. Mais à sa mort, les Carmes la réclamèrent. Un jugement du 24 décembre 1612 obligea à la leur restituer doña Françoise de Tapia, ancienne dame d'honneur de la duchesse défunte. La croix fut remise aux Carmes de Valladolid. Plus tard, elle passa aux mains des Carmélites; elle revint encore aux Carmes, mais depuis leur exclaustation de 1834, on ne sait ce qu'elle est devenue.

(c) Est-ce en 1559 ou en 1562 que la Sainte eut le cœur transpercé à plusieurs reprises par le dard du séraphin, ou entre ces deux dates? Il est difficile de le dire. D'après une tradition du couvent de l'Incarnation, la Sainte aurait reçu de nouveau cette faveur, lorsqu'elle fut prieure à ce même monastère, c'est-à-dire entre 1571 et 1573. La réalité du prodige a été constatée à plusieurs époques. On peut voir encore aujourd'hui à l'église des Carmélites d'Albe de Tormès le cœur de Thérèse transpercé

par le dard du chérubin. Il se trouve dans un riche reliquaire placé près du maître-autel, du côté de l'épître.

Mais comment et quand le cœur de Thérèse a-t-il été extrait de son corps? On a dit, d'après une légende assez répandue, qu'à l'époque où le corps devait être transporté à Avila, en 1585, une Sœur converse du monastère d'Albe avait elle-même extrait le cœur à l'aide d'un couteau. On ajoutait que de ce cœur quelques gouttes de sang étaient tombées dans le trajet du tombeau de la Sainte à la cellule de la Sœur et que ce cœur lui-même répandait un parfum tout céleste. (*Summa theol. myst.*, Philippus à SS. Trinit., t. III, tract. 3, a. 8. — Boll., § 62.)

L'histoire de l'extraction du cœur de la Sainte nous est racontée par la Mère Catherine de Saint-Ange dans le Procès de Béatification de la Sainte qui fut fait en 1591, à Salamanque. Cette religieuse dépose sous la foi du serment que l'évêque don Jérôme Manrique voulut constater en quel état de conservation pouvait se trouver le corps de Thérèse. Il amena plusieurs médecins avec lui à Albe. Ceux-ci constatèrent que le corps était parfaitement conservé et répandait un parfum tout céleste. Ils voulurent ensuite voir si le saint corps était embaumé. Ils ouvrirent donc le saint corps par un côté; ils le trouvèrent entier, sans corruption, et sans aucun moyen de préservation. C'est alors qu'ils firent du saint corps l'extraction du cœur que l'on voit à présent dans ce couvent dans un ostensor d'argent. Lorsque ce cœur fut extrait du saint corps, il fut gardé quelque temps par celle qui témoigne et qui alors était prieure. — Boucher dans sa *Vie de sainte Thérèse*, t. II, croit par erreur que le cœur fut extrait en 1594. — En 1671 le cœur fut placé dans le précieux reliquaire où on le voit aujourd'hui.

Le saint cœur fut visité par ordre apostolique du

25 janvier 1726. Le 25 mai de la même année, Benoît XIII accordait la fête et l'office de la Transverbération du cœur de sainte Thérèse, et le 25 mars 1728 l'office propre et une messe propre. Cette fête se célèbre le 27 août dans l'Ordre du Carmel. A la demande du roi d'Espagne, Clément XII a accordé, le 15 décembre 1733, ce même office à tous les royaumes d'Espagne. — Cf. Bullar. Carm., p. IV. — *Boll.*, 1453-4.

Au siècle dernier on a beaucoup parlé de certaines épines qui poussaient, disait-on, à la base du cœur de la Sainte; on leur donnait même des significations prophétiques. — *Boll.*, 1450. — Or, en 1898, l'évêque de Salamanque, don Tomàs de la Cámara y Castro, a voulu examiner par lui-même le cœur de la Sainte. Il a amené avec lui une commission spéciale composée de plusieurs médecins, ainsi que d'ecclésiastiques et de religieux du Carmel. Le cœur a été extrait du reliquaire et examiné avec soin ainsi que le reliquaire lui-même. Le *Boletín eclesiástico* de Salamanque du 1<sup>er</sup> septembre 1898 dit : « Al santo corazon no tocamos mas que mediatemente, al limpiar el fanal con los algodones, y podemos declarar que se halla compacto, resistente, en forma que no creemos se descubrieran filamentos suyos ni acaso particulas perceptibles en el fondo del fanal, como se temia. Las *excrescencias* aparecen como substancias vegetales sin hojas,... ni raiz, ni analogia alguna con las plantas, ni con las espinas de los arbustos, y sin adherencias al sedimento. Entre este se hallaron, bien claros, trozos de algodón en rama, algun otro de alambre, y el polvo de la atmosfera introducido por los agujeros, que tiene la corona cubierta del fanal. » — Ainsi s'est terminée la légende des *épines*. Cfr. *S. Teresa de Jesus en Alba de Tormès*, Salamanca, 1914, par José de Lamano y Beneite.

## CHAPITRE XXX

Elle reprend le récit de sa vie, et montre comment le Seigneur remédia en grande partie à ses peines, en amenant dans la ville où elle était le P. Pierre d'Alcantara, saint religieux de l'Ordre de Saint-François. Elle explique les grandes tentations et les peines intérieures qu'elle endura à plusieurs reprises.

Voyant donc le peu d'efficacité, l'inutilité même de mes efforts pour empêcher des transports aussi grands, je craignis même de les avoir. Je ne pouvais comprendre comment la peine et la joie se trouvaient simultanément en moi. Je savais bien que la souffrance corporelle est compatible avec la joie spirituelle. Mais une peine spirituelle aussi excessive, unie à une suavité aussi enivrante, c'était un mystère pour moi. Cependant je ne cessais pas de résister à ces transports. Mes efforts, je l'avoue, étaient bien insuffisants, et parfois j'en étais brisée de fatigue. Je m'armais de la croix, et avec elle je voulais me défendre contre Celui qui s'en est servi pour nous sauver tous. Personne, je le voyais claire-

ment, ne me comprenait; mais je n'osais le dire qu'à mon confesseur. M'en ouvrir à d'autres, c'eût été manifester que je n'avais point d'humilité.

Le Seigneur daigna remédier en grande partie à mes peines. Il lui plut même de les faire cesser pour lors entièrement, en amenant dans cette ville le saint religieux Pierre d'Alcantara (1). J'en ai déjà fait mention et j'ai parlé quelque peu de sa pénitence. On m'a raconté qu'entre autres mortifications, il avait porté continuellement pendant vingt ans un cilice de lames de fer-blanc. Il a composé en langue vulgaire plusieurs petits traités d'oraison fort répandus aujourd'hui (2). Habitué comme il l'était à la bien pratiquer, il a pu en parler d'une manière très utile pour les âmes qui s'y adonnent. Il a gardé enfin dans toute sa rigueur la règle primitive du bienheureux S. François et pratiqué les autres pénitences dont j'ai déjà parlé quelque peu (3).

Or cette dame veuve, dont il a été question, grande servante de Dieu, et mon intime amie (3),

(1) C'était probablement en 1559.

(2) A la fin du ch. XXVII.

(3) Doña Yomar de Ulloa. Elle avait connu le Saint à Plasencia, peu après son mariage avec don François de Davila, et avait commencé dès lors à se mettre sous sa direction.

apprit l'arrivée en cette ville d'un si grand personnage. Elle n'ignorait pas le besoin que j'en avais, car elle était témoin de mes afflictions et me procurait beaucoup de consolation. Animée de la foi la plus vive, elle ne pouvait voir que l'esprit de Dieu là où presque tous reconnaissent celui du démon. C'était une personne d'un jugement très sûr et d'une rare discrétion. Le Seigneur lui accordait beaucoup de grâces dans l'oraison. Aussi Sa Majesté daigna l'éclairer sur des points que des savants ignoraient. Mes confesseurs me permettaient de lui confier quelques-unes de mes peines, afin d'y trouver un adoucissement, car pour plusieurs motifs elle était apte à le donner. Parfois même elle avait part aux faveurs dont j'étais comblée, et Notre-Seigneur me chargeait de lui transmettre des avis très utiles pour son âme.

Dès qu'elle eut appris l'arrivée de ce saint religieux, elle songea à me procurer de son mieux des rapports avec lui, et, sans m'en rien dire, elle obtint de mon provincial l'autorisation de m'avoir huit jours dans sa maison.

Je le vis donc chez elle et dans certaines églises (1) et j'eus avec lui de nombreux entre-

(1) Dans la chapelle de Mosen Rubi, en l'église de Saint-Thomas et à la cathédrale.

tiens cette première fois qu'il vint dans cette localité (1). Depuis lors, j'ai pu aussi, à diverses époques, communiquer avec lui.

Je lui fis donc un exposé sommaire de toute ma vie et de mon mode d'oraison. J'apportai à cette ouverture le plus de clarté possible, car j'ai toujours eu à cœur d'agir avec une très grande clarté et sincérité avec tous mes directeurs. Je voudrais leur faire connaître jusqu'aux premiers mouvements de mon âme. Dans les choses douteuses et incertaines j'apporte même des raisons contre moi. C'est donc sans duplicité aucune ni artifice que je lui découvris les secrets de mon intérieur.

Je vis presque dès le début qu'il me comprenait par son expérience personnelle. C'était là précisément ce dont j'avais besoin ; car je n'avais pas alors comme aujourd'hui la lumière nécessaire pour faire connaître ce qui se passait en moi ; le Seigneur ne m'avait pas encore accordé la grâce dont Sa Majesté m'a favorisée depuis, de pouvoir comprendre ces faveurs et de les exposer

(1) Est-ce en 1558, comme le pensent les Bollandistes, oct. VIII, et Marchese, son historien ? Il est difficile de concilier cette date avec ce que nous avons dit précédemment sur l'époque où le P. Balthasar Alvarez a dû commencer à confesser la Sainte.

aux autres. Il fallait donc une connaissance expérimentale à celui qui devait avoir la pleine intelligence de mon état, et me dire ce que c'était.

Il me donna une très grande lumière, parce que je ne pouvais comprendre les visions qui ne sont pas imaginaires. Quant à celles qui se représentent aux yeux de l'âme, il me semble que je ne les comprenais pas davantage. Comme je l'ai déjà dit, celles-là seulement qui frappent les yeux du corps me semblaient devoir mériter mon estime, et je n'en avais pas de celles-là. Ce saint homme me donna sur tous les points la lumière et les explications nécessaires. Il me recommanda de ne pas avoir de peine, mais de rendre grâces à Dieu ; car je devais être tellement certaine que son esprit agissait en moi, que, à part les vérités de la foi, il n'y avait rien qui fût plus vrai, ni qui méritât davantage ma créance.

Il se consolait beaucoup avec moi, et m'accordait toutes ses faveurs et ses attentions. Depuis lors, il a toujours pris le plus grand soin de mes intérêts, et m'a fait part de ses pensées et de ses projets. En voyant les désirs si manifestes dont le Seigneur m'avait enrichie et le si grand courage dont j'étais animée pour arriver à ce qu'il accomplissait déjà lui-même, il éprouvait

une joie profonde à s'entretenir avec moi. Quand en effet on a été élevé à cet état, il n'y a pas de joie et de consolation comparables à celles de rencontrer une âme à laquelle il semble que le Seigneur a déjà donné le commencement de ces dispositions, car pour lors, je ne devais pas être sans doute beaucoup plus avancée. Plaise à Dieu que je sois parvenue maintenant à cet état!

Il eut pour moi la plus vive compassion. L'une des plus grandes épreuves d'ici-bas, me dit-il, était celle que j'avais endurée, la contradiction des gens de bien. Il me restait encore, ajouta-t-il, à souffrir beaucoup; car j'avais besoin d'un secours continuel, et il n'y avait dans la ville personne qui me comprît. Mais il parlerait à mon confesseur et au gentilhomme marié dont j'ai fait mention (1). Celui-ci était l'un de ceux qui me causaient le plus de peine. Comme personne ne s'intéressait plus que lui à mon âme, il était précisément l'auteur de toute cette guerre, car il était craintif et saint. Après m'avoir vue naguère si imparfaite, il ne parvenait pas à se rassurer sur mon état.

Ce saint religieux exécuta sa promesse. Il leur

(1) Le P. Balthasar Alvarez et François de Salcedo. Cf. Marchese, *Vie de S. Pierre d'Alcantara*, l. II, c. 12.

parla à tous les deux, et leur exposa pour quels motifs et pour quelles raisons ils devaient se rassurer et ne plus m'inquiéter à l'avenir. Le confesseur n'en avait pas grand besoin. Mais il n'en était pas de même du gentilhomme, car il ne put être pleinement persuadé. Néanmoins, à partir de cette entrevue, il ne me causait plus autant de crainte.

Voici ce qui fut convenu entre ce religieux et moi. Je lui écrirais à l'avenir ce qui m'arriverait, et nous prierions beaucoup le Seigneur l'un pour l'autre. Son humilité était si profonde qu'il voulait bien faire quelque cas des prières d'une pécheresse comme moi; aussi j'en étais toute confuse. Il me laissa comblée de joie et de consolation et me recommanda de continuer sans crainte mon oraison; car je devais être certaine que j'étais guidée par l'esprit de Dieu. S'il survenait quelques doutes, je n'avais, pour plus de sécurité en tout, qu'à les exposer à mon confesseur et après cela me tenir en paix.

Néanmoins je ne pouvais vivre dans cette complète assurance, puisque le Seigneur me conduisait par la voie de la crainte; mais je ne pouvais, non plus, me croire victime des illusions du démon, quand on m'affirmait qu'il en était ainsi. En un mot, que l'on cherchât à m'inspirer

de la crainte ou de la confiance, on ne pouvait obtenir de moi plus de confiance que celle qu'il plaisait au Seigneur lui-même de mettre dans mon âme. Si l'homme de Dieu me procura consolation et repos, je ne lui donnai pas cependant assez de créance pour vivre dans une sécurité complète, surtout quand le Seigneur me faisait passer par les tourments intérieurs dont je vais parler. Malgré tout, je le répète, ma consolation fut grande; aussi je ne me lassais pas de rendre grâces à Dieu et à mon glorieux père saint Joseph. Il me semblait que ce saint m'avait amené lui-même ce religieux, qui était commissaire général de la custodie placée sous son vocable. D'ailleurs je m'étais beaucoup recommandée à lui et à Notre-Dame.

Il m'arrivait parfois, comme il m'arrive encore maintenant, mais plus rarement, d'éprouver en même temps de telles angoisses spirituelles, ainsi que des tortures et souffrances corporelles si vives que je ne savais que devenir. D'autres fois, quand les souffrances corporelles étaient plus aiguës, je les supportais avec la plus grande allégresse, parce que j'étais exempte de peines spirituelles. Mais quand les deux m'affligeaient en même temps, l'épreuve était si grande que j'en étais comme accablée. Toutes les grâces que le Sei-

gneur m'avait faites s'effaçaient de ma mémoire. Il m'en restait seulement un souvenir comme d'un rêve, de nature à me causer de la peine. Car alors l'entendement était tellement enchaîné qu'il me faisait passer par toute sorte de doutes et de craintes. Je n'avais pas su, semblait-il, comprendre ce qui s'était passé en moi; peut-être m'étais-je trompée, et il suffisait que je le fusse, sans jeter encore les autres dans l'erreur. Me voyant si mauvaise, je m'imaginai être cause par mes péchés de tous les maux et de toutes les hérésies qui affligeaient le monde. C'était là une fausse humilité inventée par le démon pour me troubler et me jeter, s'il avait pu, dans le désespoir. Je le sais par une très grande expérience. Et comme le démon ne l'ignore pas, il ne me tourmente plus autant sur ce point que par le passé. Cette fausse humilité se reconnaît à des signes évidents. Elle cause dès le début de l'inquiétude et du trouble; tout le temps qu'elle dure, elle agite l'âme, la tient dans les ténèbres, l'affliction, les sécheresses et les répugnances pour l'oraison et pour toute sorte de bien. Elle semble étouffer l'âme et enchaîner le corps, pour entraver tout progrès. Il n'en est pas ainsi de l'humilité vraie. L'âme qui la possède reconnaît, j'en conviens, son néant, elle gémit de la misère

où elle se trouve, elle considère les sentiments de sa malice qui sont très vifs, aussi vifs même que je l'ai dit, et qu'elle éprouve en toute vérité ; mais elle n'a ni trouble, ni inquiétude, ni ténèbres, ni sécheresses. Bien au contraire, elle est dans la joie et la paix, les suavités et la lumière. La peine qu'elle éprouve est une peine qui l'encourage, car elle voit quelle grâce insigne Dieu lui accorde en la lui faisant sentir et quel profit elle en retire. Elle gémit d'avoir offensé Dieu, mais elle se sent dilatée par sa miséricorde. La lumière qui l'inonde la porte non seulement à se confondre elle-même, mais aussi à chanter les louanges de cette Majesté suprême qui l'a supportée si longtemps.

Dans cette autre humilité dont le démon est l'auteur il n'y a de lumière pour aucun bien, et Dieu semble mettre tout à feu et à sang. L'âme se représente sa justice ; elle a, il est vrai, la foi en sa miséricorde, et le démon ne peut, malgré ses efforts, la lui ravir ; mais cette foi ne la console pas ; loin de là ; la vue de cette miséricorde si grande vient augmenter son tourment, car elle reconnaît que ses obligations envers Dieu n'en étaient que plus grandes.

C'est là un artifice du démon des plus pénibles, des plus subtils et des plus dissimulés que j'aie

pu découvrir. Aussi, mon Père, je voudrais vous en parler, afin que si cet ennemi venait vous tenter de ce côté, vous ayez quelque lumière pour le reconnaître; mais il faut qu'il laisse votre entendement libre pour cela, car cette connaissance, croyez-le, ne vient ni des lettres ni de la science. J'en suis complètement dépourvue, et cependant, une fois sortie des troubles causés par cette fausse humilité, j'en comprends très bien la folie. Le Seigneur, j'en ai la certitude, le veut et le permet ainsi, et il donne au démon le pouvoir de me tenter, comme il le lui a donné pour tenter Job; mais vu mon extrême misère, il ne le laissa pas me tenter avec la même rigueur.

Il m'est arrivé une tentation de ce genre, je m'en souviens, l'avant-veille de la fête du Saint-Sacrement, pour laquelle j'ai une dévotion spéciale, bien qu'elle ne soit pas aussi grande qu'il le faudrait. Cette fois, elle ne me dura que ce jour-là. D'autres fois, elle se prolonge huit jours, quinze jours, trois semaines même, et peut-être davantage. Le démon me tentait tout particulièrement pendant la Semaine sainte, où j'avais coutume de faire mes délices de l'oraison. Il vient assaillir tout à coup l'entendement de choses parfois si frivoles que j'en rirais dans toute autre circonstance. Il le trouble à son gré; l'âme n'est

plus maîtresse d'elle-même, mais enchaînée; elle ne peut penser qu'aux choses folles qu'il lui représente, et qui sont, pour ainsi dire, inutiles, insensées, uniquement faites pour l'étouffer. Aussi elle ne se possède plus elle-même. Parfois il m'a semblé que les démons s'amusaient à se renvoyer mon âme comme une balle, sans qu'elle pût s'échapper de leurs mains. On ne saurait exprimer ce qu'on souffre en cet état. On cherche de toutes parts un secours, et Dieu ne permet pas qu'on en trouve. La seule lumière du libre arbitre demeure toujours, mais cette lumière elle-même est obscurcie; je veux dire que l'âme est alors semblable à une personne qui a un bandeau sur les yeux; ou à celui qui étant passé souvent par un endroit sait, vu l'habitude et malgré la nuit et l'obscurité, où il peut y avoir du danger, parce qu'il l'a remarqué pendant le jour, et il ne manque pas de s'en préserver. Ainsi en est-il de l'âme; si elle n'offense pas Dieu, elle le doit, à mon avis, à ses bonnes habitudes. Je mets à part l'assistance de Dieu, sans lequel tout effort est vain.

Dans cet état, la foi est, comme toutes les autres vertus d'ailleurs, très assoupie et très endormie. Elle n'est pas perdue, car on croit aux vérités que nous enseigne l'Église; mais on

semble ne prononcer l'acte de foi que du bout des lèvres. L'âme est en effet comme pressurée et appesantie. Elle connaît Dieu, pour ainsi dire, comme une chose qu'elle a entendue de fort loin. Son amour est si tiède, qu'en entendant parler de Dieu, elle écoute et admet ce qu'on dit comme une chose de foi, parce que l'Église l'enseigne; mais elle n'a aucun souvenir de ce qu'elle a éprouvé en elle-même. Si elle se rend à l'oraison ou s'enfonce dans la solitude, ses angoisses ne font qu'augmenter. Car la peine qu'elle éprouve intérieurement, sans savoir de quoi, est intolérable, et me semble représenter quelque chose des tourments de l'enfer. Je dis bien la vérité; et le Seigneur a daigné lui-même me la donner à entendre dans une vision, car l'âme se consume elle-même dans ce feu intérieur. Mais elle ne sait qui a pu allumer ce feu, ni le moyen qu'on a pris pour l'allumer. Elle ne sait, non plus, ni comment le fuir, ni comment l'éteindre. Si elle cherche un remède dans la lecture, c'est comme si elle ne savait pas lire. Voici même ce qui m'arriva dans une circonstance. Je voulus lire la vie d'un Saint pour chercher à m'absorber et à puiser quelque consolation dans le récit de ses souffrances. J'en lus quatre ou cinq lignes à quatre ou cinq reprises, mais bien qu'elles fus-

sent écrites en castillan, je les comprenais moins à la fin qu'au commencement; aussi je laissais là le livre. Le même phénomène s'est reproduit bien des fois, mais celui-là est plus particulièrement présent à ma mémoire.

M'entretenir alors avec quelqu'un, c'est pire encore, car le démon m'inspire tant de mauvaise humeur et de colère, que je voudrais, ce semble, dévorer tout le monde. Je ne puis rien à cela. Je crois faire quelque chose en me contenant, ou plutôt le Seigneur lui-même veille alors sur l'âme qui est en cet état pour l'empêcher de rien dire ou rien faire qui porte préjudice au prochain et offense Sa Majesté.

Quand j'allais me confesser, voici, je puis bien l'affirmer avec certitude, ce qui m'arrivait très souvent. Les confesseurs que j'avais alors et que j'ai encore, m'adressaient, malgré leur grande sainteté, des paroles et des reproches d'une telle dureté, que quand plus tard je les leur rappelais, ils en étaient eux-mêmes étonnés. Ils me disaient qu'il n'avait pas été alors en leur pouvoir de me traiter autrement. Ils prenaient, il est vrai, la résolution de ne plus me parler si rudement à l'avenir; car ils en avaient de la peine et même du scrupule quand ils me voyaient assailli par de tels tourments spirituels et corporels, mais

tous leurs désirs de me consoler et de me traiter avec bonté demeuraient inutiles. Leurs paroles, j'en conviens, n'étaient pas répréhensibles, je veux dire qu'elles n'étaient pas de nature à offenser Dieu, mais c'étaient les plus pénibles que l'on puisse entendre de la bouche d'un confesseur. Sans doute, leur intention était de me mortifier; en d'autres circonstances, je me serais réjouie de l'épreuve, et je l'aurais vaillamment supportée; mais alors tout m'était tourment.

Il me semblait encore que je les trompais. J'allais donc les trouver et je les conjurais en toute sincérité de ne pas se fier à moi, dans la crainte que je pourrais les tromper. Je voyais bien que je n'aurais pas voulu le faire sciemment, ni proférer un mensonge, mais tout me donnait de la crainte. L'un d'eux, ne voyant là qu'une tentation, me dit un jour de ne plus m'en mettre en peine; alors même, ajoutait-il, que je voudrais le tromper, il avait assez de jugement pour ne pas se laisser induire en erreur.(1). Cette parole me consola beaucoup.

Parfois aussi, je veux dire d'une manière presque ordinaire ou du moins fréquente, je goûtais quelque repos aussitôt après avoir communiqué.

(1) D'après le P. Gratien, il s'agit du P. Balthasar Alvarez.

Quelquefois même, au moment de communier, je me sentais tout à coup si bien d'esprit et de corps que j'en étais étonnée. Il semble qu'en un instant toutes les ténèbres de l'âme sont dissipées, et que le divin Soleil en se levant montre clairement de quelles folies on se laissait troubler.

Parfois, ainsi que je l'ai déjà dit (1), une seule parole du Sauveur, comme celle-ci : « *Ne t'afflige point, sois sans crainte* », me guérissait de tous mes maux ; ou bien encore à la suite d'une vision je me trouvais comme si je n'avais jamais rien souffert. En prenant mes délices auprès de Dieu, je me plaignais à lui, et lui demandais pourquoi il me laissait endurer des tourments si cruels. Mais il les récompensait, j'en conviens, d'une manière magnifique ; car presque toujours ces épreuves étaient suivies d'une grande abondance de grâces. L'âme, en effet, semble en sortir comme l'or du creuset, plus pure, plus glorifiée et plus apte à contempler le Seigneur au-dedans d'elle-même. Aussi elle trouve légères ces peines qui précédemment lui semblaient intolérables, et désire les endurer de nouveau, si Dieu doit en retirer plus de gloire. Les tribulations et les per-

(1) Voir chap. XXV et XXVI.

sécutions seraient-elles plus nombreuses encore, si on n'y offense pas Dieu et si on se réjouit de souffrir pour lui, on ne peut qu'en retirer de plus grands avantages. Mais pour moi, je ne supporte pas ces épreuves comme il le faudrait; je m'y montre, au contraire, très imparfaite.

J'ai eu aussi, de temps en temps, comme maintenant encore, des tourments d'une autre sorte. Je perds, ce semble, toute possibilité de concevoir une bonne pensée, ou de désirer un acte de vertu. Mon corps et mon âme deviennent inutiles à tout et très pénibles pour moi-même. Mais je n'ai pas alors ces tentations ni ces troubles dont j'ai parlé. C'est seulement un dégoût de je ne sais quoi, où l'âme n'est satisfaite de rien. Je m'applique, moitié de gré moitié de force, à de bonnes œuvres extérieures pour m'occuper. Et je vois clairement combien l'âme est indigente dès que la grâce vient à se cacher. Je n'en conçois pas pourtant beaucoup de peine, car la vue de ma bassesse est pour moi de quelque consolation.

Il m'arrive aussi parfois de n'avoir aucune pensée précise ni raisonnable sur Dieu ou sur aucun bien; il m'est impossible de faire oraison, malgré la solitude où je me trouve. Je sens bien néanmoins que j'ai une connaissance générale de Dieu. L'entendement et l'imagination me

causent ici, je le comprends, un grand tort. Quant à la volonté, elle me semble bonne et disposée pour toute sorte de bien. L'entendement, au contraire, est tellement égaré qu'il ressemble à un fou furieux que personne ne peut enchaîner; aussi je suis impuissante à le fixer même l'espace d'un *Credo*. Parfois j'en ris; comme j'ai alors l'intelligence de ma misère, je le considère et l'abandonne à lui-même pour voir ce qu'il fera. Grâce à Dieu, jamais, ô merveille! il ne se porte à rien de mauvais, mais seulement à des choses indifférentes, pour examiner ce qu'il y aurait à faire ici, ou là, ou ailleurs. J'apprécie mieux alors quelle faveur insigne m'accorde le Seigneur quand il tient ce fou enchaîné dans une contemplation parfaite. Je me demande, en outre, ce que diraient de moi, à la vue de ces égarements d'esprit, ceux qui me croient bonne. Je suis touchée de compassion quand je vois mon âme en si mauvaise compagnie. J'ai le plus vif désir de sa liberté; je m'adresse au Seigneur et je lui dis : Quand donc, ô mon Dieu, verrai-je mon âme occupée tout entière à chanter vos louanges? Quand donc toutes ses puissances jouiront-elles de vous? Ne permettez pas, Seigneur, qu'elle soit plus longtemps divisée; on dirait qu'elle s'en va de tous côtés en lambeaux.

C'est là une épreuve fréquente. Parfois aussi, je le vois, ma mauvaise santé y contribue pour beaucoup. Mais je ne puis oublier le préjudice que nous a causé le péché de nos premiers parents; c'est lui, ce me semble, qui rend nos facultés incapables de jouir d'un si grand bien d'une façon complète. Mes péchés personnels doivent aussi y contribuer; car si je ne les avais commis en si grand nombre, j'aurais plus d'appétit à me fixer tout entière dans le bien.

Voici encore une autre grande épreuve par laquelle je suis passée. Il me semblait que tous les livres d'oraison que je lisais m'étaient connus et que je n'en avais plus besoin, puisque le Seigneur m'avait déjà accordé les grâces dont ils parlent; je ne les lisais donc plus. Je me contentais de lire la vie des Saints; et, me voyant si loin d'eux dans le service de Dieu, je m'imaginai trouver un stimulant et un encouragement dans l'exemple de leurs vertus. Mais en me croyant parvenue à un si haut degré d'oraison, il me semblait que j'avais très peu d'humilité. Comme je ne pouvais m'ôter cette pensée, j'en éprouvais un chagrin profond jusqu'à ce que des hommes instruits, et, entre autres, le saint religieux Pierre d'Alcantara, me dirent de ne plus m'en mettre en peine. Je vois bien, certes, que je n'ai pas encore

commencé à servir Dieu, et, cependant, les faveurs que je reçois de Sa Majesté sont comme celles qu'il réserve à beaucoup d'âmes saintes. Tout en moi est imperfection, sauf les désirs et l'amour; sur ce point, je le reconnais bien, le Seigneur m'a favorisée afin que je puisse lui rendre quelque service. Il me semble vraiment que je l'aime, mais ce qui me désole, ce sont mes œuvres et les nombreuses imperfections que je constate en moi.

D'autres fois mon âme est dans une sorte de stupidité. J'exprime ce qui est. Je ne fais, ce semble, ni bien, ni mal; je me contente de suivre les autres, comme on dit, sans éprouver ni peine, ni consolation; la vie et la mort, la joie et la douleur, tout m'est indifférent; on dirait que je ne sens rien. L'âme est alors, selon moi, comme le petit ânon qui s'en va paissant, se soutient avec l'aliment qu'on lui donne et mange, sans presque s'en apercevoir. Une fois dans cet état, en effet, elle ne doit pas être sans puiser un aliment dans quelques faveurs insignes de Dieu; car elle n'a aucune répugnance à supporter cette vie si misérable et l'accepte avec une indifférence parfaite. Mais comme elle ne sent ni les mouvements ni les effets intérieurs, elle n'a pas l'intelligence de son état.

Il me semble maintenant que l'âme est alors comme un navire qui fend les eaux par un vent très modéré et fait beaucoup de chemin sans qu'on s'en aperçoive. Il n'en est pas ainsi de ces autres états dont j'ai parlé. Les effets produits y sont si grands que l'âme constate presque aussitôt son progrès, car soudain les désirs bouillonnent en elle et rien n'est plus capable de la satisfaire; tel est l'effet produit, quand Dieu lui donne ces grands transports d'amour dont il a été question. Elle ressemble à ces petites sources d'eau vive que j'ai vues couler, et qui ne cessent jamais par leur bouillonnement de rejeter le sable en haut. Cette comparaison, à mon avis, peint au naturel l'état de cette âme. L'amour dont elle est embrasée est sans cesse en mouvement et lui suggère toujours de nouvelles entreprises. Il ne peut plus être contenu en elle, comme la source qui, ne pouvant demeurer sous terre, se répand au dehors. Tel est l'état habituel de cette âme. Elle ne peut ni rester en repos ni contenir ses transports, tant est grande l'impétuosité de l'amour. Abîmée dans cet amour qui ne saurait lui faire défaut, elle voudrait voir les autres s'y désaltérer et célébrer avec elle les louanges de Dieu.

Oh! que de fois je me suis rappelé cette eau

vive dont le Seigneur parle à la Samaritaine! Que j'aime ce passage de l'Évangile! Ce qui est certain, c'est que dès mon jeune âge je l'aimais, sans comprendre comme aujourd'hui la valeur de ce bien que je demandais; je conjurais souvent le Seigneur de me donner de cette eau, et là où je me tenais toujours j'avais une image me représentant cette scène de l'Évangile, avec ces paroles que la Samaritaine adressa au Seigneur près du puits : *Domine, da mihi aquam : Seigneur, donnez-moi de cette eau (b)*.

Cet amour peut encore, à mon avis, se comparer à un grand feu qui demande toujours un aliment nouveau pour continuer son activité. Ainsi en est-il des âmes dont je parle. Volontiers elles feraient les plus grands sacrifices pour jeter le bois dans ce feu et l'empêcher de s'éteindre. Pour moi, étant ce que je suis, n'aurais-je que des pailles à y jeter, je m'estimerais heureuse. C'est là tout ce que je puis faire de temps en temps et même très souvent. Parfois j'en ris; d'autres fois je m'en afflige beaucoup; je me sens pressée par un mouvement intérieur de servir Dieu en quelque chose, et ne pouvant faire davantage, j'orne de verdure et de fleurs quelques images, je balaie, je décore un oratoire, ou je me livre à certaines petites occupations de si peu d'im-

portance que j'en suis confuse. Quand j'accomplis quelque pénitence, c'est dans une mesure très faible; et si le Seigneur n'avait égard à la droiture de mes intentions, ces œuvres, je le vois, ne seraient d'aucun prix; aussi je ris de moi-même.

C'est un grand tourment pour ces âmes en qui Dieu dans sa bonté a déposé ce feu de son amour en abondance, quand par défaut de forces corporelles, elles ne peuvent faire quelque chose pour lui. Oui, c'est là une angoisse bien cruelle. Elles sont impuissantes à jeter du bois dans ce feu, et elles se meurent de l'appréhension de le voir s'éteindre. L'âme alors semble se consumer au-dedans d'elle-même, et se réduire en cendres; elle fond en larmes et elle brûle; c'est un tourment indicible mais délicieux. Que d'actions de grâces elle doit rendre au Seigneur, l'âme élevée à cet état, qui a reçu assez de forces corporelles pour faire pénitence, ou qui, possédant la science, le talent et la liberté nécessaires, peut prêcher, confesser et convertir les pécheurs! Elle ne saurait connaître ni apprécier le trésor dont elle est en possession, si elle n'a pas éprouvé personnellement quelles angoisses il y a à ne pouvoir rien faire pour le service de Dieu, quand on est sans cesse comblée de ses faveurs les plus

élevées. Qu'Il soit béni pour tous ses dons et que les Anges chantent sa gloire! Ainsi soit-il.

Je ne sais, mon Père, si je fais bien d'entrer dans tant de détails. Mais comme vous m'avez fait dire de nouveau de ne pas craindre de m'étendre et de ne rien omettre, je rapporte avec toute la clarté et simplicité possibles ce que ma mémoire me rappelle. Évidemment il y aura de nombreuses omissions. Il me faudrait d'ailleurs beaucoup plus de temps, et j'en ai très peu, comme je l'ai dit. Peut-être aussi il n'en résulterait aucun profit.

---

(a) Ces livres sont : *Un Traité de l'oraison et de la méditation*, qui n'est, ce semble, qu'un résumé de l'ouvrage du même titre composé par Louis de Grenade. — Un petit opuscule pour ceux qui commencent à servir Dieu. — Des trois choses que doit faire celui qui veut se sauver. — Une oraison très dévote. — Une demande spéciale d'amour de Dieu. — Tous ces opuscules ont été publiés en 1560 à Lisbonne. — Cf. P. Silverio, *Vida de S. Teresa*.

(b) D'après plusieurs témoignages, la Sainte a pu voir dès son enfance, dans la maison paternelle, un tableau de la Samaritaine au puits de Jacob. A la mort de son père, qui arriva en décembre 1543, elle fit transporter ce tableau au monastère de l'Incarnation, où il se trouve encore actuellement. Elle a laissé des traces de sa dévotion à la Samaritaine

dans tous les couvents qu'elle a fondés. Elle parle elle-même, au chapitre 1<sup>er</sup> du livre des *Fondations*, et du puits et de l'image qu'il y avait dans le jardin du couvent de Saint-Joseph d'Avila. C'est aussi ce que raconte Isabelle de Saint-Dominique. La Mère Marie de Saint-François rapporte la même chose pour le couvent de Médina del Campo. — P. Silverio, p. 247. — Nous avons respecté la citation de l'Évangile que la Sainte fait d'une manière incomplète. Au lieu de mettre *hanc aquam*, elle a mis seulement *aquam*.

---

## CHAPITRE XXXI

Elle parle de quelques tentations extérieures, apparitions et tourments qui lui venaient du démon. Elle explique en même temps certaines choses très utiles pour les âmes qui suivent le chemin de la perfection.

Après avoir parlé de quelques tentations et troubles tant intérieurs que secrets dont le démon était l'auteur, je veux en raconter d'autres dont il me tourmentait presque en public et où l'on ne pouvait méconnaître son action.

Un jour que je me trouvais dans un oratoire, il m'apparut à mon côté gauche sous un aspect horrible. Sa bouche attira tout particulièrement mon attention, parce qu'il me parla : elle était épouvantable. Il semblait sortir de tout son corps une grande flamme très claire, et sans mélange d'ombre. Il me dit d'une voix menaçante que je m'étais échappée de ses mains, mais qu'il saurait me reprendre. Je fus effrayée et je fis comme je pus mon signe de croix. Il disparut, mais il revint aussitôt. Par deux fois, la même scène se renouvela. Ne sachant plus que faire, je pris de

l'eau bénite qui se trouvait là; j'en jetai du côté où il était, et il ne revint plus.

Une autre fois, il me tourmenta durant cinq heures par des douleurs si terribles et un trouble physique et moral si profond que je ne croyais pas pouvoir y résister plus longtemps. Les personnes présentes étaient épouvantées; elles ne savaient que faire, ni moi comment me défendre. Quand les douleurs et les maux corporels sont excessifs, j'ai pour coutume de faire des actes intérieurs comme je puis; je supplie le Seigneur, s'il doit retirer quelque gloire de ces épreuves, de me donner de la patience et de me laisser en cet état jusqu'à la fin du monde. Comme cette fois la souffrance dont j'étais torturée me paraissait très rude, je m'efforçais de la supporter par le moyen de tels actes et de telles résolutions. Le Seigneur daigna me faire entendre que c'était le démon. Je vis en effet près de moi un petit nègre d'aspect abominable; il grinçait des dents comme désespéré d'avoir essuyé une perte là où il croyait trouver un gain. Dès que je l'eus aperçu, je me mis à rire, et je demeurai sans crainte, car il y avait près de moi quelques religieuses. Celles-ci toutefois ne savaient que faire ni quel remède apporter à un si grand tourment; car le démon me poussait, malgré toutes mes

résistances, à me donner de grands coups du corps, de la tête et des bras; la souffrance la plus cruelle était le trouble intérieur, il m'était absolument impossible de goûter un peu de repos. Je n'osais demander de l'eau bénite à mes compagnes, pour ne point les effrayer et ne point leur faire connaître ce que c'était.

Je l'ai vu bien des fois par ma propre expérience, il n'y a rien de plus efficace que l'eau bénite pour repousser les démons et les empêcher de revenir. La croix aussi les met en fuite, mais ils reviennent. La vertu de l'eau bénite doit être bien grande. Pour moi j'en éprouve une consolation très particulière et très sensible, lorsque j'en prends. Et je l'affirme, elle me fait éprouver d'ordinaire un bien-être que je ne saurais exprimer, et une joie intérieure qui fortifie toute mon âme. Cela n'est point une illusion; ce n'est pas une fois mais très souvent que je l'ai éprouvé et examiné avec soin. On est alors comme celui qui, fatigué par la chaleur et une soif excessives, boirait un verre d'eau froide; il semble qu'il éprouve un rafraîchissement dans tout son être. Cela montre combien est grand tout ce qui est établi par l'Église; aussi je ressens une joie très vive en considérant quelle vertu ses paroles communiquent à l'eau, pour la rendre

si différente de celle qui n'est pas bénite (a).

Comme le tourment dont j'étais victime ne cessait point, je dis à mes compagnes, que si elles ne devaient point en rire (b), je leur demanderais de l'eau bénite. Elles m'en apportèrent et en jetèrent sur moi, mais ce fut sans effet. J'en jetai moi-même du côté où était le démon, et il disparut aussitôt; tout mon mal me quitta comme si on l'avait enlevé avec la main; mais je restai aussi brisée que si j'avais été rouée de coups de bâton. Il en résulta pour moi un grand enseignement. Je constatai le mal que le démon peut nous faire, sur une simple permission de Dieu, même quand le corps et l'âme ne lui appartiennent pas encore. Que ne fera-t-il pas quand il les aura en sa possession! Aussi je conçus de nouveau le désir de me préserver d'une si mauvaise compagnie.

Dans une autre circonstance assez récente, je fus soumise au même tourment. Mais l'épreuve fut moins longue. Me trouvant seule, j'appelai pour demander de l'eau bénite. Deux religieuses entrèrent lorsque les démons étaient déjà sortis; et ces religieuses sont vraiment dignes de foi et incapables pour rien au monde de dire un mensonge; or, elles sentirent une odeur très mauvaise comme de soufre. Pour moi, je ne la sentis

point. Mais elle dura assez de temps pour donner le loisir de la constater.

Une autre fois, me trouvant au chœur, je fus saisie d'un très grand transport de recueillement. Je sortis pour qu'on ne s'en aperçût pas. Mais on entendit frapper de grands coups dans la pièce voisine où je m'étais retirée. Pour moi, j'entendis parler près de moi, comme si on s'était concerté pour un complot et ne saisis que des cris menaçants. J'étais tellement absorbée dans l'oraison que je ne pus rien comprendre; aussi je n'éprouvai aucune crainte.

J'étais assaillie de la sorte presque toutes les fois que le Seigneur me faisait la grâce d'être utile à quelque âme par mes conseils. Voici un fait certain qui m'est arrivé. Les témoins en sont nombreux et parmi eux se trouve mon confesseur actuel (1) qui en a vu la preuve dans une lettre; je ne lui avais pas dit de qui était la lettre, mais il connaissait bien la personne.

Un ecclésiastique vint un jour me trouver. Depuis deux ans et demi il vivait dans un péché mortel des plus abominables dont j'aie entendu parler. Pendant ce temps, il ne le confessait pas

(1) Le P. Dominique Bagnès ou le P. Garcia de Toledo, qui confessèrent la Sainte à Saint-Joseph d'Avila entre 1563 et 1566. — P. Silverio, p. 251.

et ne s'en corrigeait pas ; et cependant il célébrait la messe. Il se confessait des autres péchés, me disait-il, mais comment pourrait-il faire l'aveu d'une faute aussi honteuse ? Il désirait ardemment la déclarer, et il n'en avait pas le courage. Son état me toucha vivement, et la vue d'une offense si grande faite à Dieu me causa une peine profonde. Je lui promis de supplier instamment le Seigneur d'y apporter un remède, et d'engager d'autres personnes meilleures que moi à faire de même. J'écrivis aussi à une personne à qui, me dit-il, je pouvais envoyer mes lettres pour lui. Or, dès la première, il se confessa. Le Seigneur ayant égard aux supplications des nombreuses personnes très saintes auxquelles j'avais recommandé cette âme, daigna lui faire miséricorde. De mon côté, malgré ma misère j'avais apporté beaucoup de soin pour accomplir tout ce qui dépendait de moi. Cet ecclésiastique m'écrivit qu'il s'était déjà très amendé et que, depuis quelque temps, il n'était plus retombé dans ce péché ; mais, ajoutait-il, la tentation lui causait un tourment si grand et des souffrances si cruelles, qu'il lui semblait être en enfer. Il me conjurait de le recommander encore à Dieu. Je fis part de cette supplique à mes Sœurs, à la prière desquelles le Seigneur devait m'accorder la grâce désirée ; car

elles prirent cette affaire à cœur. Il s'agissait par ailleurs d'une personne que nul n'aurait pu soupçonner. Je suppliai Sa Majesté de mettre un terme à ses tourments et à ses tentations et de laisser plutôt les démons venir me torturer à sa place, à la condition que je fusse à l'abri de toute faute. Or pendant un mois, je suis passée par les plus cruels tourments, et c'est alors que j'ai enduré les deux épreuves dont j'ai parlé. Je fis connaître à cet ecclésiastique ce que j'avais enduré durant ce mois; et on me répondit que, par la miséricorde de Dieu, il n'était plus harcelé des tentations du démon. Son âme se fortifia et recouvra une entière liberté. Il ne cessait pas de rendre grâces au Seigneur, et de me manifester à moi-même sa reconnaissance, comme si j'y eusse été pour quelque chose. Sans doute, la persuasion où il était que le Seigneur me favorisait de ses dons lui était utile. Quand il se voyait très tenté, disait-il, il lisait mes lettres, et la tentation le quittait. Il était extrêmement étonné de ce que j'avais enduré et de la manière dont il avait été délivré; moi-même j'en étais surprise. Mais volontiers j'aurais accepté de souffrir beaucoup d'années encore, pour voir cette âme affranchie. Dieu soit béni de tous ses dons! Elle doit être bien puissante sur lui l'oraison de ceux qui le

servent, comme le font, j'en suis persuadée, les religieuses de cette maison. Comme c'était moi qui avais sollicité le concours de leurs prières, les démons devaient s'indigner davantage contre moi, et le Seigneur le permettait ainsi à cause de mes péchés.

A cette époque encore, je crus une nuit que ces esprits de ténèbres allaient m'étouffer. Quand on leur eut jeté beaucoup d'eau bénite, j'en vis s'enfuir une multitude, comme s'ils s'étaient précipités du haut d'un rocher. Ces maudits esprits me tourmentent très souvent, mais ils m'inspirent fort peu de crainte, car je vois qu'ils ne peuvent faire le moindre mouvement sans la permission de Dieu ; ce serait donc une fatigue pour vous, mon Père, et pour moi si je racontais toutes leurs tentations.

Cet exposé pourra servir au véritable serviteur de Dieu et l'aider à mépriser tous ces fantômes dont les démons se servent pour l'effrayer. Soyons-en bien persuadés, chaque fois que nous les méprisons, nous leur enlevons de leurs forces et notre âme acquiert encore sur eux un plus grand empire. De plus, il en découle toujours quelque grand avantage pour nous. Je n'en parlerai pas pour ne point prolonger ce récit. Je raconterai seulement ce qui m'arriva une veille des

Morts. Me trouvant dans un oratoire, après avoir récité un nocturne, je disais quelques oraisons très dévotes qui se trouvent à la fin de notre bréviaire. Soudain le démon vint se placer sur le livre, pour m'empêcher d'achever l'oraison ; je fis le signe de la Croix et il s'en alla. Je recommençai l'oraison, et il revint ; par trois fois, ce me semble, je recommençai la même oraison ; enfin, je jetai de l'eau bénite et je pus l'achever. A l'instant, je vis sortir du Purgatoire quelques âmes auxquelles sans doute il devait rester bien peu à expier. Il me vint alors à la pensée que le démon avait voulu retarder leur délivrance. Je l'ai vu bien rarement sous quelque forme, et très souvent sans forme aucune, comme dans la vision dont j'ai parlé, où, bien qu'il n'y ait point de représentation, on voit clairement qu'il est là.

Voici encore un fait que je veux rapporter, parce qu'il m'étonna beaucoup. Étant un jour de la Sainte Trinité dans le chœur d'un certain monastère, j'entrai dans un ravissement et je vis qu'une lutte terrible s'était engagée entre des démons et des anges. Je ne pouvais comprendre le sens de cette vision. Mais moins de quinze jours après j'en eus l'intelligence, en constatant un certain démêlé qui s'éleva entre des personnes d'oraison et un grand nombre d'autres qui

ne l'étaient pas. Il en résulta même un sérieux dommage pour la maison où cela se passa, car ce démêlé dura longtemps et causa beaucoup de trouble.

D'autres fois, je voyais une multitude de démons autour de moi ; mais il me semblait qu'une grande clarté m'environnait tout entière et ne leur permettait pas de s'approcher de moi. Je compris que Dieu me gardait et les retenait assez loin de moi pour les empêcher de me porter à quelque faute. D'après ce que j'ai constaté plusieurs fois en moi, j'ai reconnu la vérité de cette vision. Le fait est que je comprends si bien leur peu de pouvoir quand je ne suis point infidèle à Dieu, que je n'en ai pour ainsi dire aucune crainte. Tous leurs efforts sont vains, s'ils ne rencontrent pas des âmes qui se rendent à discrétion. C'est contre ces lâches qu'ils montrent leur pouvoir.

Dans les tentations dont j'ai parlé, il me semblait parfois que toutes les vanités et les faiblesses du passé se réveillaient en moi. J'avais bien besoin alors de me recommander à Dieu, car, aussitôt je me tourmentais, en m'imaginant que, puisque ces pensées me revenaient, tout le reste devait être l'œuvre du démon. Je me disais qu'après avoir reçu tant de faveurs de Dieu, je

devais, semble-t-il, être préservée même des premiers mouvements de ces mauvaises pensées, et ce tourment durait jusqu'à ce que le confesseur m'eût tranquillisée.

D'autres fois, j'étais très tourmentée, et je le suis encore maintenant, quand je vois que quelques-uns font grand cas de moi, spécialement les personnes d'un rang élevé, et que l'on dit de moi beaucoup de bien. J'en ai souffert, et j'en souffre extrêmement. Mais je m'empresse alors de jeter les yeux sur la vie de Notre-Seigneur et des saints. Il me semble que je suis une voie tout opposée à la leur; car ils n'ont connu que mépris et injures. La crainte s'empare de moi; je n'ose pour ainsi dire lever la tête, et je voudrais me dérober à tous les regards.

Je suis tout autre au milieu des persécutions. Bien que le corps le sente et que la nature s'afflige, l'âme s'élève avec tant de souveraineté que je ne sais comment cela peut être. Mais il en est ainsi. L'âme semble alors se trouver dans son propre royaume et tenir tout l'univers à ses pieds.

J'ai éprouvé à différentes reprises cette peine qui durait plusieurs jours. Il me semblait que sous un certain rapport c'était de la vertu et de l'humilité. Mais je vois clairement aujourd'hui

que c'était une tentation, comme me l'a fort bien montré un dominicain très savant. La pensée que les faveurs dont le Seigneur me comblait seraient connues du public me causait un tourment si excessif que j'en étais dans un trouble profond. Mon affliction devint extrême, et après avoir bien pesé tout, j'aurais mieux aimé être enterrée toute vive, que de voir se divulguer ces grâces. Aussi quand je commençai à être favorisée de ces grands recueils ou ravissements auxquels je ne pouvais résister même en public, je me trouvais si confuse ensuite que j'aurais voulu me soustraire à tous les regards.

Un jour que j'étais plus que d'ordinaire sous le poids de cette affliction, Notre-Seigneur me demanda ce que je craignais. Car il ne pouvait en résulter que deux choses : ou bien on murmurerait contre moi, ou bien on le glorifierait. Par là il me faisait connaître que ceux qui ajouteraient foi aux faveurs dont j'étais l'objet l'en glorifieraient, et que ceux qui refuseraient d'y croire me condamneraient sans motif, mais dans l'un et l'autre cas il y aurait profit pour moi. Je ne devais donc point me troubler. Ces paroles me tranquillisèrent beaucoup, et me consolent encore chaque fois que je me les rappelle.

La tentation fut si forte que je voulais sortir

de cette localité et m'en aller avec ma dot dans un autre monastère. J'avais entendu dire que la clôture y était beaucoup plus étroite que dans celui où j'étais et qu'on y pratiquait de grandes austérités. Ce monastère était également de mon Ordre et très éloigné (1), ce qui m'aurait consolée, car je me serais trouvée là où personne ne m'aurait connue; mais mon confesseur ne voulut jamais m'y autoriser. Toutes ces craintes m'enlevaient beaucoup de liberté d'esprit; je suis parvenue à comprendre, depuis, que cette humilité n'était pas la bonne, puisqu'elle me causait tant de troubles. Aussi le Seigneur daigna m'enseigner la vérité suivante. Je devais être absolument sûre et certaine (2) que tous les biens dont j'étais enrichie ne venaient pas de moi, mais de Lui seul. Et de même qu'au lieu de m'attrister en entendant louer d'autres personnes, je m'en réjouissais au contraire et trouvais une grande consolation à voir comment les dons de Dieu brillaient en elles, de même je ne devais pas non plus m'affliger de ce qu'il manifestait ses œuvres en moi.

(1) La Sainte ne semble pas indiquer qu'elle voulût pour cela sortir d'Espagne, ni s'en aller en Flandre ou en Bretagne.

(2) Le texte porte : *que yo tan determinada...*, et non *que si tan determinada*.

Je tombai encore dans un autre extrême. J'adressais à Dieu des suppliques et des prières toutes spéciales pour qu'il manifestât mes péchés aux personnes qui croiraient découvrir en moi quelque bien ; elles verraient par là combien j'étais loin d'avoir mérité ses faveurs ; et ce désir je l'ai toujours très vif. Mon confesseur me défendit cette prière. Mais jusqu'à ces derniers temps, si je voyais qu'une personne avait une très haute estime de moi, je prenais des détours et je m'ingéniais pour lui donner connaissance de mes péchés, et il me semble que cela me soulageait. On m'a encore fait un grand scrupule d'agir de la sorte. Cette conduite en effet ne venait pas de l'humilité ; c'était une tentation qui en engendrait beaucoup d'autres. Il me semblait que je trompais tout le monde : et s'il est vrai qu'ils se trompent ceux qui croient qu'il y a en moi quelque bien, mon désir n'était point de les tromper, et jamais je n'ai eu une pareille intention. Mais le Seigneur doit le permettre pour quelque cause spéciale. Ainsi je n'ai jamais parlé même à mes confesseurs d'aucune de ces choses, à moins de le croire nécessaire ; je m'en serais fait un grand scrupule.

Toutes ces petites craintes, ces peines, cette ombre d'humilité, étaient, je le vois bien main-

tenant, d'assez grandes imperfections et dénotaient un défaut de mortification. Car une âme qui se remet entièrement entre les mains de Dieu ne se préoccupe pas plus du bien que du mal qu'on peut dire d'elle, si elle comprend bien qu'elle n'a rien d'elle-même et que la grâce de le comprendre vient évidemment de la main du Seigneur. Qu'elle se confie donc en celui qui la comble de ses dons, car il doit savoir pourquoi il manifeste ses faveurs; mais qu'elle se prépare aussi à la persécution qui de nos jours est certaine, lorsque le Seigneur veut manifester que quelques personnes reçoivent de semblables grâces; mille regards sont fixés sur elle, tandis que pas un regard ne se porte sur mille âmes d'une autre sorte.

De fait, il n'y avait pas peu de motifs d'avoir de la crainte, et la mienne devait venir de là; ce n'était pas de l'humilité, mais de la pusillanimité. Aussi l'âme que Dieu veut ainsi exposer aux regards du monde doit se préparer à être martyr du monde; et, si elle ne veut pas mourir à lui, il saura bien l'abattre sous ses coups. Et certainement je ne vois rien en lui qui me paraisse avoir du bon, si ce n'est qu'il ne permet pas aux gens de bien d'avoir des défauts et les oblige, à force de murmures, à se perfectionner.

Et je l'affirme, il faut plus de courage à une âme qui n'est pas encore sans défauts, pour suivre le chemin de la perfection que pour endurer un prompt martyre. La perfection ne s'acquiert pas en peu de temps ; je fais une exception pour celui à qui le Seigneur, par un privilège spécial, accorde cette faveur. A peine le monde a-t-il vu une âme entrer dans ce chemin, qu'il la voudrait parfaite aussitôt. De mille lieues il lui découvre un défaut qui est peut-être en elle une vertu. La même action chez ceux qui la condamnent viendrait d'un vice, voilà pourquoi ils jugent de cette âme par eux-mêmes. La personne qui tend à la perfection ne devrait, d'après eux, ni manger, ni dormir, ni même respirer, comme on dit. Plus haute est l'opinion qu'ils ont de sa vertu, plus ils semblent oublier qu'elle vit dans un corps. Car, malgré toute sa perfection, elle vit sur la terre, et, de si haut qu'elle domine les misères d'ici-bas, elle leur demeure toujours assujettie. Aussi, je le répète, il faut un grand courage à cette pauvre âme. Elle n'a pas encore commencé à marcher, et on voudrait qu'elle vole. Elle n'a pas encore vaincu ses passions, et on voudrait que dans les circonstances difficiles elle montre cette fermeté dont on lit le récit dans la Vie des Saints déjà confirmés en grâce. O mon Dieu,

que n'endure-t-elle pas? et comment n'en aurait-on pas le cœur brisé de douleur? que d'âmes qui retournent en arrière parce qu'elles ne savent pas, les pauvres petites, comment soutenir de telles épreuves! Et c'est bien là, je crois, ce qui serait arrivé pour la mienne, si Dieu, dans sa très grande miséricorde, n'eût tout fait de son côté. Aussi vous verrez, mon Père, que jusqu'au jour où, par pure bonté, il a daigné tout accomplir lui-même, je n'ai fait que tomber et me relever.

Je voudrais bien savoir m'expliquer, car, à mon avis, beaucoup d'âmes sont dans l'illusion ici. Elles veulent voler quand Dieu ne leur a pas encore donné des ailes. Je crois m'être déjà servie de cette comparaison, mais elle vient ici très à propos. Je la rappelle parce que je vois quelques âmes tomber dans une peine profonde à cause de cette illusion. Elles commencent avec de grands désirs, et avec ferveur; elles ont une généreuse résolution de s'avancer dans la vertu; il y en a même qui renoncent à tous les biens extérieurs par amour pour Dieu. Or, elles voient chez d'autres âmes plus avancées des actes de vertus héroïques qui sont un don du Seigneur, et non le résultat de leurs propres efforts; elles lisent dans tous les ouvrages que l'on a composés

sur l'oraison et la contemplation, ce qui est requis pour parvenir à cet état élevé; et comme elles ne peuvent le mettre en pratique immédiatement, elles se désolent. On doit, d'après ces livres, ne pas se préoccuper du mal qu'on peut dire de nous, et même s'en réjouir beaucoup plus que si l'on en disait du bien; il faut faire peu de cas de l'honneur; le détachement vis-à-vis de parents étrangers à l'oraison sera tel que, bien loin de rechercher leur conversation, on en éprouve de la fatigue; on parle aussi de beaucoup d'autres choses de ce genre qui, à mon avis, sont des dons du Seigneur; car, si je ne me trompe, ce sont là déjà des biens surnaturels ou contraires à nos inclinations. Mais que ces âmes ne s'affligent pas et mettent leur confiance en Dieu. Les bons désirs dont elles sont animées aujourd'hui, Sa Majesté les transformera en œuvres, si elles s'adonnent à l'oraison et si elles font de leur côté tout ce qui dépend d'elles. Il est très important pour nous, vu notre faiblesse native, de nous soutenir par une grande confiance sans nous laisser abattre et de ne point nous imaginer que, malgré tous nos efforts, nous ne remporterons jamais la victoire.

Comme j'ai une grande expérience sur ce point, je veux, mon Père, vous donner quelques avis.

Ne croyez pas, malgré toutes les apparences, qu'une vertu est acquise, si elle n'a pas été éprouvée par son contraire. Nous devons être toujours dans la défiance de nous-mêmes, et nous tenir sur nos gardes tant que nous vivrons. Car nous ne tardons pas à nous attacher beaucoup aux choses d'ici-bas si, comme je l'ai dit, la grâce ne nous est pas pleinement donnée pour en connaître le néant. Et, en cette vie, il n'y a rien qui ne soit constamment entouré de dangers multiples. Je m'imaginai, il y a quelques années, que non seulement j'étais détachée de mes parents, mais qu'ils m'étaient une fatigue; et vraiment j'avais peine à souffrir leur conversation. Or une affaire très importante étant survenue, je fus obligée d'aller chez une de mes sœurs que j'avais beaucoup aimée autrefois (1). Bien qu'elle fût meilleure que moi, je ne m'accommodais point de ses entretiens, car elle était mariée, et vu la différence de notre état, les conversations ne pouvaient pas être toujours au gré de mes désirs. Aussi je gardais le plus possible la solitude. Et cependant je vis que j'étais beaucoup plus sensible à ses peines qu'à celles du

(1) Il s'agit ici de Marie de Cépéda, dont la Sainte parle avec tant d'éloges, aux chapitres II et III.

prochain et que j'en étais préoccupée. Enfin je reconnus que je n'étais pas aussi libre que je le pensais ; je devais encore fuir les occasions, afin de faire grandir en moi cette vertu de détachement dont le Seigneur avait commencé de me favoriser. Aussi, depuis cette époque, je m'y suis toujours appliquée avec le secours de sa grâce.

Quand le Seigneur commence à nous donner une vertu, nous devons avoir pour elle la plus haute estime et ne jamais nous exposer au danger de la perdre, comme, par exemple, lorsqu'il s'agit de l'honneur, sans parler de beaucoup d'autres choses. Car, soyez-en certain, mon Père, tous ceux qui s'imaginent en être complètement détachés, ne le sont pas ; il faut ne jamais nous négliger sur ce point. Et une personne, si elle est encore sensible à quelque point d'honneur et si elle veut avancer, doit, qu'elle m'en croie, briser cette attache. C'est là une chaîne qu'aucune lime ne saurait rompre. Dieu seul le fait quand il y a de notre côté l'oraison et de généreux efforts. Il me semble que c'est une entrave dans ce chemin de la perfection, et elle cause de tels dommages que j'en suis épouvantée.

Je vois des personnes qui par la sainteté et la grandeur de leurs œuvres font l'admiration du

monde. D'où vient donc, ô mon Dieu, que ces âmes rampent encore sur la terre? Comment ne sont-elles pas déjà parvenues au sommet de la perfection? Quel est ce phénomène? Qui donc retient ces âmes qui font pourtant de si grandes choses pour Dieu? Hélas! elles sont retenues par un point d'honneur, et ce qui est pire encore, elles ne veulent pas en convenir, car le démon leur persuade parfois qu'elles sont obligées de le garder. Mais qu'elles se fient à mes paroles, qu'elles ajoutent foi pour l'amour de Dieu à cette petite fourmi à qui le Seigneur commande de parler. Si elles ne font pas disparaître cette chenille, l'arbre pourra n'être pas endommagé tout entier; quelques vertus lui resteront, mais toutes seront atteintes. Cet arbre sera sans beauté, il ne grandira pas et il empêchera de grandir ceux qui l'entourent; car les fruits des bons exemples qu'il donne ne sont pas sains et durent peu.

Je l'ai dit bien des fois, si petit que soit le point d'honneur, il est comme une erreur de ton ou de mesure dans le chant; il n'y a plus d'harmonie. Il est nuisible en tout temps; mais pour l'âme qui marche dans la voie de l'oraison, c'est une peste. Vous cherchez, dites-vous, à vous unir étroitement à Dieu, vous désirez suivre les con-

seils du Christ qui a été chargé d'injures et de faux témoignages, et vous voulez ne souffrir aucune atteinte dans votre honneur ou votre réputation! Vous n'arriverez pas à vous rencontrer, car les chemins sont différents. Le Seigneur vient s'unir à l'âme qui se renonce et ne craint pas de perdre de son droit en beaucoup de circonstances. Quelques-uns me diront : Mais je n'ai rien en quoi je puisse céder de mon droit, les occasions ne s'en présentent pas. Pour moi, je crois que si vous avez cette détermination dont j'ai parlé, le Seigneur ne permettra pas que vous soyez privé d'un si grand bien. Sa Majesté vous ménagera tant de circonstances où vous pourrez vous exercer dans cette vertu, que peut-être vous les trouverez trop nombreuses. Il s'agit seulement de mettre la main à l'œuvre.

A ce sujet je veux rapporter les bagatelles, les petites choses que je faisais au commencement, ou du moins quelques-unes d'entre elles. Je veux parler de ces petites pailles que je jetais dans le feu, comme je l'ai dit plus haut; car je ne pouvais faire davantage. Le Seigneur reçoit tout; qu'il en soit béni à jamais!

J'avais, entre autres imperfections, celle de savoir peu les rubriques du bréviaire, les offices et les cérémonies du chœur; c'était une pure

négligence de ma part, quand par ailleurs je m'occupais de beaucoup de choses vaines. Je voyais d'autres novices (1) qui auraient pu m'instruire. Il m'arrivait de ne point les interroger pour ne pas leur faire comprendre mon peu de connaissance, car aussitôt la pensée du bon exemple à donner se présentait comme c'est l'ordinaire. Mais depuis le jour où Dieu m'a un peu ouvert les yeux, je n'hésitais pas, au moindre doute qui s'élevait sur des choses même que je savais, à interroger les jeunes. Et je ne perdis par là ni honneur ni crédit. Le Seigneur daigna même, ce me semble, me donner plus de mémoire que je n'en avais auparavant.

Je ne savais pas bien chanter; aussi j'étais très humiliée quand je n'avais pas étudié la partie dont on m'avait chargée, non par crainte d'y faire des fautes en présence du Seigneur, ce qui eût été une vertu, mais à cause des nombreuses personnes qui m'entendaient. Ce n'était que du point d'honneur; mais je me troublais tellement que je chantais beaucoup moins bien que je ne le savais. Dans la suite je pris sur moi, quand je n'étais pas très bien préparée, de dire que je ne

(1) La Sainte a mis : *via á otras novicias*, ce qui nous fait supposer qu'elle rapporte un fait datant de l'époque même de son noviciat.

savais pas. Cela me coûtait beaucoup dans les débuts; mais ensuite je le faisais avec joie. Dès que je commençai à ne plus me préoccuper que l'on connût mon ignorance, je chantai beaucoup mieux qu'auparavant. En réalité c'est ce triste point d'honneur qui m'empêchait de savoir exécuter ce que j'avais à honneur de bien faire : car chacun met son honneur où il veut.

Voilà de petits actes qui ne sont rien, et moi-même je suis un véritable rien puisque tout cela me donnait de la peine, mais par là l'âme s'entraîne peu à peu à faire des efforts. Et des actions de cette sorte, infimes en elles-mêmes, sont précieuses aux yeux de Dieu si elles sont faites pour Sa Majesté; et il nous aide à en accomplir de plus importantes.

Voici par exemple ce qui m'arriva plusieurs fois pour l'exercice de l'humilité. Voyant que toutes les religieuses réalisaient des progrès dans cette vertu excepté moi, car je n'ai jamais été bonne à rien, j'allais plier tous leurs manteaux, dès qu'elles étaient sorties du chœur. Par là, me semblait-il, je servais ces anges qui chantaient en ce lieu les louanges du Seigneur. Elles vinrent enfin à le découvrir, je ne sais comment, et je n'en fus pas peu confuse, car ma vertu n'allait pas jusqu'à vouloir qu'elles eussent connaissance

de ces riens. Ce ne devait pas être humilité de ma part, mais je craignais que, pour des choses de si peu de valeur, on ne vînt à rire de moi (1).

O mon Seigneur, quelle honte pour moi quand, me voyant coupable de tant d'offenses, je n'ai à parler que de ces quelques grains de sable, que je ne soulevais même pas de terre pour votre gloire, puisque toutes mes actions étaient accompagnées de tant de misères ! L'eau de votre grâce n'avait pas encore jailli sous ces petits grains de sable pour les porter en haut. Pourquoi donc, ô mon Créateur, n'y a-t-il pas, au milieu de tant d'infidélités, quelque chose de valeur capable de figurer à côté du récit que je donne des grandes grâces dont vous m'avez comblée ! Aussi, mon Dieu, je ne sais comment mon cœur ne se brise pas de douleur, ni comment ceux qui liront ces pages pourront s'empêcher de m'avoir en horreur. Ils verront qu'après avoir si mal répondu à des faveurs si élevées, je n'ai pas rougi de raconter de pareils services ; après tout ils sont de moi, c'est tout dire. Oui, ô mon Dieu, j'en rougis. Cependant, faute d'actions plus notables,

(1) D'après les dépositions d'Anne de Jésus et d'Isabelle de Saint-Dominique, à Avila, 26 août 1610, la Sainte, au début de la Réforme, aurait voulu être sœur converse, afin de vivre plus cachée.

je raconte ces ébauches si imparfaites de vertus afin d'encourager ceux qui accompliront de grandes œuvres; car, si le Seigneur a daigné prendre les miennes en considération, à plus forte raison aura-t-il les leurs pour agréables. Plaise à Sa Majesté de m'accorder la grâce de ne pas rester toujours dans les débuts! Ainsi soit-il!

---

(a) La Vén. Anne de Jésus (Procès de Béatif., Madrid) dit : « Elle ne se mettait jamais en voyage sans emporter de l'eau bénite. Elle avait beaucoup de peine si l'on venait à l'oublier. Aussi nous portions toutes suspendue à la ceinture une petite gourde pleine d'eau bénite; et elle voulait avoir la sienne. *Vous ne savez pas, nous disait-elle, quel rafraîchissement c'est pour moi de porter de l'eau bénite. C'est une grande faveur de pouvoir jouir si facilement des mérites du sang du Christ.* Chaque fois que, durant les voyages, nous commencions l'Office divin, elle nous faisait prendre de l'eau bénite. »

(b) La Mère Agnès de Jésus, qui fut très longtemps prieure à Médina, était présente quand la Sainte prononça ces paroles. Elle demanda à la Sainte ce qu'elle faisait durant ce tourment, et la Sainte répondit qu'elle demandait à Dieu de lui faire endurer ce tourment jusqu'au jour du jugement, s'il devait en retirer sa gloire (*Memorias Historiales*, cité par P. Silverio, *Vida de la Santa*).

---

## CHAPITRE XXXII

Elle expose comment le Seigneur voulut la transporter en esprit dans un endroit de l'enfer qu'elle avait mérité par ses péchés. Elle raconte sommairement ce qui lui fut représenté alors. Elle commence à rapporter les différentes voies par lesquelles se fonda le monastère de Saint-Joseph, où elle se trouve actuellement.

Depuis longtemps déjà le Seigneur m'avait accordé un grand nombre des grâces dont j'ai parlé, et d'autres encore fort élevées, quand, un jour, étant en oraison, il me sembla que je me trouvais subitement, sans savoir comment, transportée tout entière en enfer. Le Seigneur, je le compris, voulait me montrer la place que les démons m'y avaient préparée et que j'avais méritée par mes péchés (a). Cette vision dura très peu; mais alors même que je vivrais de longues années, il me serait, je crois, impossible d'en perdre jamais le souvenir.

L'entrée me parut semblable à une ruelle très longue et très étroite, ou encore à un four extrêmement bas, obscur et resserré. Le fond était

comme une eau fangeuse, très sale, infecte et remplie de reptiles venimeux. A l'extrémité se trouvait une cavité creusée dans une muraille en forme d'alcôve où je me vis placée très à l'étroit. Tout cela était délicieux à la vue, en comparaison de ce que je sentis alors; car je suis loin d'en avoir fait une description suffisante.

Quant à la souffrance que j'endurai dans ce réduit, il me semble impossible d'en donner la moindre idée; on ne saurait jamais la comprendre. Je sentis dans mon âme un feu dont je suis impuissante à décrire la nature, tandis que mon corps passait par des tourments intolérables. J'avais cependant enduré dans ma vie des souffrances bien cruelles; et, de l'aveu des médecins, ce sont les plus grandes dont on puisse être affligé ici-bas, car tous mes nerfs s'étaient contractés quand je fus percluse de mes membres. J'avais eu aussi à supporter toutes sortes d'autres maux dont quelques-uns, je l'ai dit, venaient du démon. Mais tout cela n'est rien en comparaison de ce que je souffris dans ce cachot. De plus, je voyais que ce tourment devait être sans fin et sans relâche. Et cependant toutes ces souffrances ne sont rien encore auprès de l'agonie de l'âme. Elle éprouve une oppression, une angoisse, une affliction si sensible, une peine si désespérée et si profonde,

que je ne saurais l'exprimer. Si je dis que l'on vous arrache continuellement l'âme, c'est peu, car, dans ce cas, c'est un autre qui semble vous ôter la vie. Mais ici, c'est l'âme elle-même qui se met en pièces. Je ne saurais, je l'avoue, donner une idée de ce feu intérieur et de ce désespoir qui s'ajoutent à des tourments et à des douleurs si terribles. Je ne voyais pas qui me les faisait endurer, mais je me sentais, ce semble, brûler et hacher en morceaux. Je le répète, ce qu'il y a de plus affreux, c'est ce feu intérieur et ce désespoir de l'âme.

Dans ce lieu si infect d'où le moindre espoir de consolation est à jamais banni, il est impossible de s'asseoir ou de se coucher; l'espace manque; j'y étais enfermée comme dans un trou pratiqué dans la muraille; les parois elles-mêmes, objet d'horreur pour la vue, vous accablent de tout leur poids; là tout vous étouffe; il n'y a point de lumière, mais les ténèbres les plus épaisses. Et cependant, chose que je ne saurais comprendre, malgré ce manque de lumière, on aperçoit tout ce qui peut être un tourment pour la vue.

Le Seigneur ne voulut pour lors me montrer rien plus de l'enfer. Il m'a donné, depuis, une vision de choses épouvantables et de châtimens infligés à certains vices; ces tortures me parais-

saient beaucoup plus horribles à la vue. Mais comme je n'en souffrais pas la peine, j'en fus moins effrayée. Dans la vision précédente, au contraire, le Seigneur m'avait fait éprouver véritablement en esprit ces tourments et ces angoisses, comme si mon corps les avait endurés. Je ne sais comment cela se fit, mais je compris bien que c'était une grande grâce et que le Seigneur voulait me faire voir de mes propres yeux l'abîme d'où sa miséricorde m'avait délivrée. Entendre parler de l'enfer, ce n'est rien. Ce que j'avais médité sur les divers tourments qu'on y endure, bien que ce fût rarement, car la voie de la crainte ne convenait pas à mon âme, ce que j'avais considéré sur les déchirements causés par les démons, ce que j'avais lu enfin de divers autres châtimens, tout cela n'est rien auprès de ce supplice. Ce sont deux choses absolument différentes. Elles sont entre elles comme le tableau et l'objet qu'il représente; et la torture du feu de ce monde est bien peu de chose en comparaison du feu de l'enfer. Aussi, je fus épouvantée; malgré les six ans environ écoulés depuis lors, ma terreur est telle en écrivant ces lignes qu'il me semble que mon sang se glace dans les veines (1) ici même

(1) Comme la Sainte écrivait ces lignes vers 1565, la vision dont elle parle dut avoir lieu en 1559.

où je me trouve. Aussi, chaque fois que je me rappelle ce souvenir au milieu de mes travaux et de mes peines, toutes les souffrances d'ici-bas ne sont plus rien à mes yeux ; il me semble même que, sous un certain rapport, nous nous plaignons sans motif. Je ne crains pas de le redire, c'est là une des grâces les plus insignes que le Seigneur m'ait accordées. Elle a produit en moi le plus grand profit. Elle m'a ôté la crainte des tribulations et des contradictions de la vie, elle m'a donné le courage de les supporter ; et elle m'a stimulée à remercier le Seigneur de m'avoir délivrée, comme j'ai tout lieu de le croire maintenant, de ces tourments si longs et si terribles.

Depuis lors, je le répète, tout me paraît facile en comparaison d'un seul instant de ces tortures que j'endurai alors. Je m'étonne même qu'après avoir lu souvent des livres où l'on donne quelque aperçu des peines de l'enfer, je ne les aie point redoutées comme elles le méritent et ne m'en sois pas fait une idée exacte. Où étais-je donc ? Comment pouvais-je trouver quelque repos dans ce qui m'entraînait à un si terrible séjour ? O mon Dieu, soyez à jamais béni ! Comme on voit bien que vous m'aimez beaucoup plus que je ne m'aime moi-même ! Que de fois, ô Seigneur, ne m'avez-vous pas délivrée d'une si horrible prison !

Que de fois j'y retournais moi-même contre votre volonté!

Cette vision m'a procuré, en outre, une douleur immense de la perte de tant d'âmes et en particulier de ces luthériens qui étaient déjà par le baptême membres de l'Église. Elle m'a procuré aussi les désirs les plus ardents d'être utile aux âmes. Il me semble en vérité que, pour en délivrer une seule de si horribles tourments, je souffrirais très volontiers mille fois la mort. Voici en effet ce que je pense. Quand nous voyons quelqu'un et surtout une personne amie au milieu de grandes épreuves et de grandes douleurs, il semble que nous sommes naturellement touchés de compassion; et si ses souffrances sont intenses, nous les ressentons très vivement. Mais la vue d'une âme condamnée pour l'éternité au supplice des supplices, qui donc la pourrait souffrir? Il n'y a pas de cœur qui n'en serait brisé de douleur. Nous sommes émus de la plus tendre compassion pour les maux d'ici-bas, et cependant nous savons qu'ils ont un terme et finissent avec la vie. Ne le serions-nous pas davantage pour des supplices qui doivent durer toujours? Je ne sais comment nous pouvons vivre en repos quand nous voyons tant d'âmes que le démon entraîne avec lui en enfer.

Cela enfin me fait désirer ardemment que dans l'affaire si importante du salut nous ne soyons satisfaits qu'à la condition de faire tout, oui tout ce qui dépend de nous. Dieu veuille nous donner la grâce de réaliser ce dessein ! Voici la réflexion qui me vient. Toute mauvaise que j'étais, j'apportais quelque soin à servir Dieu ; j'évitais certaines fautes que le monde, je le vois, compte pour rien et commet avec facilité ; j'endurais de graves infirmités avec cette grande patience que me donnait le Seigneur ; je n'étais point portée au murmure ; je ne disais de mal de personne ; je n'aurais jamais pu, ce me semble, vouloir du mal à qui que ce soit ; je n'étais point atteinte de la convoitise ; je ne me souviens pas d'avoir jamais eu des sentiments d'envie, ou du moins je n'ai pas offensé gravement le Seigneur sur ce point ; il y avait encore en moi quelques autres dispositions de ce genre. Enfin, toute mauvaise que j'étais, je me tenais le plus possible dans la crainte de Dieu, et cependant je vois la place que les démons m'avaient préparée ; et, en vérité, mes fautes, ce me semble, méritaient encore un plus grand châtiment. Toutefois, je le répète, c'était un terrible supplice. Aussi il est dangereux de nous contenter de nos faibles vertus ; et une âme qui à chaque pas tombe en péché

mortel ne devrait goûter ni repos ni joie; aussi, pour l'amour de Dieu, retirons-nous des occasions dangereuses, et le Seigneur nous aidera comme il l'a fait à mon égard. Plaise à Sa Majesté de ne point m'abandonner de sa main, afin que je ne retombe plus à l'avenir, car j'ai déjà vu la demeure où je devrais aboutir. Que le Seigneur ne le permette jamais, je l'en supplie par ses perfections infinies. Ainsi soit-il!

Après cette vision, le Seigneur daigna encore dans sa bonté me favoriser d'autres grandes merveilles et me révéler des choses secrètes sur la gloire qu'il réserve aux bons et les peines qu'il prépare aux méchants. Aussi je soupirais après tous les moyens possibles de mériter quelque peu un si grand bien et de faire pénitence pour éviter un si grand malheur. Mon désir était de fuir les créatures et d'achever enfin de me séparer entièrement du monde. Ce dessein me poursuivait sans cesse, mais, bien loin de me troubler, il me causait une douce paix. Il était évident qu'il venait de Dieu, et que Sa Majesté avait donné à mon âme une chaleur nouvelle pour l'aider à supporter des aliments plus solides que ceux dont elle s'était nourrie jusqu'alors.

Réfléchissant donc à ce que je pourrais faire pour sa gloire, je pensai qu'il fallait tout d'abord

répondre aux devoirs de ma vocation religieuse, en gardant ma règle dans toute la perfection possible. Le monastère où j'étais (1) comptait, il est vrai, beaucoup de servantes de Dieu, et Notre-Seigneur y était fidèlement servi. Mais comme il y avait une grande pauvreté, les religieuses en sortaient fréquemment pour se rendre dans des maisons où elles pouvaient passer quelque temps en tout honneur et toute religion. La règle n'y était pas, non plus, établie dans sa rigueur primitive, et on la suivait, comme dans l'Ordre entier, conformément à la Bulle de mitigation (2). Il y avait encore d'autres inconvénients. La vie, me semblait-il, y était trop facile, parce que la maison était spacieuse et pleine d'agréments. Mais le plus grand inconvénient, à mes yeux, était celui des sorties. J'en usais cependant plus que les autres ; car certaines personnes à qui les supérieurs ne pouvaient répondre par un refus, voulaient m'avoir en leur compagnie, et on cédaient devant leurs importunités. Cela prenait une telle tournure que je n'aurais pu rester que très peu dans le monastère. Sans doute le démon devait y être pour quelque chose, et travailler à

(1) Celui de l'Incarnation, à Avila.

(2) Celle d'Eugène IV, 1431.

ce que je fusse dehors pour empêcher le grand bien que je faisais à quelques religieuses en leur communiquant les enseignements que je recevais de mes directeurs. Or, il arriva une fois que me trouvant en compagnie de plusieurs personnes, l'une d'elles me dit à moi comme aux autres que si nous voulions vivre comme les religieuses déchaussées (1), il serait possible de fonder un monastère (b). Une telle proposition répondait parfaitement à mes vœux. Je commençai à en faire part à cette dame veuve, ma compagne dont j'ai déjà parlé (2). Animée des mêmes vues que moi, elle se mit aussitôt en demeure d'assurer des revenus au futur monastère. Comme je le vois maintenant, il n'y avait pas alors grande chance de succès; mais le désir que nous en avions nous le faisait paraître facile. D'un autre côté, comme j'étais très contente de vivre dans le couvent où j'habitais, parce que je le trouvais très à mon goût et la cellule tout à fait à mon gré, je ne voulais pas encore prendre un parti définitif. Toutefois, nous résolûmes, cette dame et moi, de recommander beaucoup ce projet à Dieu.

(1) Les franciscaines.

(2) Doña Yomar de Ulloa, voir chap. XXIV.

Un jour, après la communion, le Sauveur me commanda de travailler de toutes mes forces à l'établissement de ce monastère. Il me donnait la plus complète assurance que cet établissement se ferait et que lui-même y serait très fidèlement servi. Il voulait qu'il fût dédié à saint Joseph : ce saint nous protégerait à l'une des portes, Notre-Dame à l'autre, et lui-même, le Christ, se tiendrait au milieu de nous. Ce monastère serait une étoile qui jetterait un grand éclat. Bien que les familles religieuses fussent relâchées de leur ferveur primitive, je ne devais pas croire qu'il en tirât peu de gloire ; et que deviendrait le monde, s'il n'y avait pas des religieux ! Enfin il m'ordonnait de communiquer le commandement qu'il me faisait à mon confesseur ; il le priait de ne point s'opposer à ce dessein et de ne point m'en détourner.

Cette vision fut accompagnée d'effets si merveilleux, et ces paroles produisirent une impression si vive en moi, que je ne pouvais douter que Dieu n'en fût l'auteur. Cependant j'éprouvais une peine profonde, parce que je me représentais alors quelques-uns des ennuis et des travaux que cette entreprise allait me coûter ; j'étais d'ailleurs très contente dans mon monastère, et si je m'étais occupée précédemment de cette affaire, ce

n'avait pas été avec une détermination bien arrêtée ni avec la certitude du succès.

Maintenant il me semblait qu'on me pressait de mettre la main à l'œuvre. Et comme je voyais que c'était entreprendre une œuvre qui me donnerait de grands soucis, je me demandais encore ce que j'allais faire. Mais le Seigneur insista souvent; il me fit connaître sa volonté par des raisons si nombreuses et si évidentes que je n'osais plus me dispenser d'en parler à mon confesseur. Je lui écrivis donc tout ce qui se passait (1). Il n'osa pas me dire formellement d'abandonner le projet. Mais d'après les lumières naturelles de la raison, il ne voyait pas de chance de succès, car cette dame ma compagne, qui devait bâtir le monastère, n'avait que des ressources très minimes et presque nulles. Il me dit de m'en ouvrir à mon supérieur et de me conformer à sa décision. Mais comme je n'avais pas l'habitude de parler de mes visions à ce supérieur, ce fut cette dame qui lui exprima son désir de fonder un monastère. Le Provincial (2), qui est ami de la

(1) Le P. Balthasar Alvarez. Il eût été intéressant de connaître cet écrit que la Sainte lui remit.

(2) Le Provincial dont il est question n'est pas le P. Ange de Salazar, comme on le dit communément, mais le P. Grégoire Fernandez, qui remplit cet office de 1559 à

perfection religieuse, accueillit très favorablement ce projet; il donna à cette dame tout l'appui qui était nécessaire et lui dit qu'il prendrait le monastère sous sa juridiction. On s'entretint aussi du revenu qu'il faudrait. Quant au nombre des religieuses, nous ne voulions point, pour beaucoup de raisons, qu'il dépassât celui de treize. Avant ces pourparlers, nous avions écrit tout ce qui se passait au saint religieux, le Père Pierre d'Alcantara; il nous avait conseillé de ne pas manquer de réaliser notre projet et donné son avis sur toutes nos démarches (c).

Notre projet avait à peine transpiré dans la localité, qu'il s'éleva contre nous une grande persécution qu'il serait trop long de raconter. Ce n'était que paroles malignes et railleries. On traitait notre projet de folie; on disait que je n'avais qu'à rester dans mon monastère. Quant à ma compagne, elle eut à subir une telle persécution qu'elle en était accablée. Pour moi, je ne savais que devenir, et il me semblait que l'on avait quelque raison de nous traiter ainsi. Or un jour que j'étais sous le coup de cette épreuve et me recommandais à Dieu, Sa Majesté commença à me consoler et encourager. *Je verrais par là, me dit-*

1561. Il avait été Prieur d'Avila en 1541 et Provincial de 1551 à 1553. — P. Silverio, *Vida*, p. 269.

il, combien avaient souffert les Saints qui avaient fondé des Ordres religieux ; j'aurais encore à endurer beaucoup plus de persécutions que je ne pouvais penser ; mais nous ne devons point nous en mettre en peine. Il me parla, en outre, de certaines autres choses que je devais confier à ma compagne. Ce qui causa le plus mon admiration c'est qu'aussitôt, nous fûmes l'une et l'autre consolées de tout le passé et remplies de courage pour résister à tous nos contradicteurs. Car en réalité il n'y avait presque personne, soit parmi les gens d'oraison, soit dans toute la ville, qui ne fût contre nous et qui ne regardât notre projet comme une insigne folie.

Il y eut aussi tant de propos et tant de trouble dans mon monastère qu'il sembla bien ardu au provincial de lutter seul contre tous. Il changea donc d'avis et ne voulut plus admettre la fondation. Les revenus, disait-il, n'étaient ni sûrs, ni suffisants, et l'opposition trop grande. En tout cela il semblait bien avoir raison ; enfin il abandonna notre projet et refusa de reconnaître la fondation. Aussi nous qui pensions avoir surmonté les premières difficultés, nous éprouvâmes une très grande peine. Pour moi, ce qui me chagrina le plus, ce fut de voir que le provincial nous était opposé ; car avec son approbation j'é-

tais disculpée aux yeux de tout le monde. Quant à ma compagne, on ne voulait plus lui donner l'absolution si elle n'abandonnait pas ce projet, parce que, disait-on, son devoir était de faire cesser le scandale (*d*).

Elle alla trouver un religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui était d'une éminente doctrine et en même temps très grand serviteur de Dieu (1). Elle lui raconta notre projet et lui fit le récit de toute l'affaire, parce que nous n'avions personne dans la localité qui voulût nous donner un conseil. On disait que nous ne suivions que nos têtes. Cela avait lieu avant même que le provincial n'eût changé d'avis. Cette dame fit donc à ce saint homme une relation exacte de l'affaire; elle lui exposa en outre quelle rente elle tirait de son majorat. Son plus grand désir était d'être aidée par lui, parce que c'était le plus grand

(1) Le P. Pierre Ibagnès, religieux très saint et très savant, approuva l'esprit d'oraison de la Sainte. C'est un de ceux qui lui rendirent le plus de services dans les phases difficiles de sa vie intérieure et de la Réforme du Carmel. Il avait fait profession au couvent de Saint-Etienne à Salamanque. Après avoir enseigné la théologie à Avila, il fut nommé recteur, puis régent du collège de Saint-Grégoire, à Valladolid. Il mourut plein de vertu, le 2 février 1565, à Trianos (Léon). — P. Silverio, *Vida*, p. 271. — Voir plus loin, au chap. XXXVIII, les éloges magnifiques que la Sainte fait de sa vertu et de sa sainte mort.

théologien qu'il y eût alors dans la ville, et que bien peu dans son Ordre le surpassaient. De mon côté, je lui dis tout ce que nous pensions faire et lui en exposai quelques motifs. Toutefois je ne lui parlai point des révélations que j'avais eues, mais seulement des raisons naturelles qui me déterminaient; je voulais en effet qu'il ne nous donnât son avis que d'après ces renseignements. Il nous pria de lui donner huit jours pour réfléchir et nous demanda si nous étions bien déterminées à faire ce qu'il nous dirait. Je lui répondis que oui. Mais malgré cette réponse qui, ce me semble, était conforme à ma volonté (1), je conservai toujours une certaine assurance de voir la fondation se réaliser (e). Ma compagne avait plus de foi que moi; en dépit de tout ce qu'on pouvait lui dire, elle ne consentit jamais à abandonner ce dessein. Pour moi, je le répète, il me semblait impossible qu'il ne réussît pas. Cependant je ne regarde comme vraie une révélation qu'autant qu'elle n'est point contraire à la sainte Écriture et aux lois de l'Église que nous sommes obligés de suivre. La révélation dont j'avais

(1) Le manuscrit de la Sainte présente ici toute une ligne effacée où nous croyons pouvoir lire : « *porque no via camino por entonces de llevarlo adelante* : bien que je ne visse pas pour lors le moyen d'aboutir. »

été favorisée me semblait venir véritablement de Dieu; si néanmoins ce savant religieux m'avait dit que nous ne pouvions, sans commettre de faute ou aller contre la conscience, fonder le monastère, je m'en serais désistée immédiatement, ce me semble, ou j'aurais cherché un autre moyen d'accomplir la volonté de Dieu. Mais le Seigneur ne me montrait alors que celui-là.

Ce serviteur de Dieu m'a avoué depuis qu'en acceptant d'examiner notre projet il était bien décidé à faire tout son possible pour nous en détourner; car il avait déjà su l'opposition de la ville, et comme tout le monde il jugeait que ce projet était une folie. Il ajouta qu'un gentilhomme, ayant appris que nous étions allées le trouver, l'avait fait avertir de bien prendre garde à la décision qu'il allait nous donner et de ne nous prêter aucun concours. Mais quand il comença à examiner ce qu'il devait nous répondre, quand il considéra attentivement cette affaire et le but que nous nous proposons, l'ordre et la régularité que nous voulions établir, il fut pleinement convaincu que notre projet était très agréable à Dieu et qu'il fallait ne pas manquer de le réaliser. Il nous répondit donc de nous hâter de le mener à bonne fin; il nous indiqua même les moyens à prendre et la ligne de con-

duite à suivre. Les revenus qu'on promettait pour la fondation étaient, il est vrai, très modiques, mais il fallait bien, disait-il, compter un peu sur la Providence. D'ailleurs, ceux qui s'opposeraient à notre dessein n'auraient qu'à s'adresser à lui, et il saurait leur répondre. Depuis lors, en effet, il nous prêta toujours son appui, comme je le dirai dans la suite.

Cette réponse nous consola beaucoup. En même temps certaines personnes vraiment saintes, qui n'avaient cessé de nous être contraires, commençaient déjà à s'adoucir; quelques-unes même nous venaient en aide. Parmi elles, se trouvait le saint gentilhomme dont j'ai déjà fait mention (1). Il lui sembla, vertueux comme il était, que notre projet visait à la plus haute perfection; car notre genre de vie était basé tout entier sur l'oraison; et si les moyens de le réaliser lui paraissaient très difficiles et sans chance de succès, il se rangeait cependant à la pensée que Dieu pourrait bien en être l'auteur. Sans doute, le Seigneur lui avait touché le cœur. Il avait agi de même vis-à-vis de cet ecclésiastique, grand serviteur de Dieu et docteur (2), auquel, comme je

(1) François de Salcedo.

(2) Maître Gaspar Daza, qu'elle avait déjà consulté comme on l'a vu au chap. XXIII.

l'ai dit, je m'étais adressée tout d'abord. C'était un vrai miroir de vertu dans toute la ville, où Dieu l'avait évidemment placé pour la conversion et l'avancement d'un grand nombre d'âmes. Il venait donc, lui aussi, nous prêter son concours.

Les choses en étaient là et on ne cessait de nous assister par beaucoup de prières, quand nous achetâmes une maison dans un endroit bien situé (1). Elle était petite, il est vrai, mais je ne m'en mettais pas en peine; car le Seigneur m'avait dit d'entrer comme je pourrais; et je verrais ce que Sa Majesté ferait. Oh! comme je l'ai bien vu, en effet! Aussi, quoique la rente destinée au monastère parût très modique, j'avais l'assurance que le Seigneur trouverait d'autres voies pour tout arranger et favoriser notre dessein.

---

(1) Elle appartenait vraisemblablement à un ecclésiastique nommé Valbellido, dit Gaspar Daza dans sa déposition lors du procès concernant le transfert du corps de la Sainte à Avila. — Cfr. *Relaciones biograficas* par don José Gomez Centurion, ed. 3<sup>e</sup>, Madrid, 1917, p. 111.

(a) La Sainte s'exprime ainsi par humilité. Car il est certain qu'elle n'a jamais commis de péché mortel. Aussi le P. Ribera, I. I, c. 8, corrige cette expression en disant qu'elle vit la place que ses

péchés lui *auraient méritée*, si elle avait continué le chemin où elle s'était engagée.

Tous les historiens et les confesseurs de la Sainte sont unanimes à déclarer que les grandes fautes dont la Sainte se complait par humilité à faire l'aveu n'impliquent nullement le péché mortel. Elle fut plus ou moins exposée au danger de le commettre. Mais par la grâce de Dieu elle en fut toujours préservée. Ses grandes fautes d'ailleurs, comme elle le déclare elle-même, consistaient en conversations inutiles et passe-temps avec ses jeunes cousins et surtout avec une cousine. Car don François de Cépéda logeait en face de la maison de son frère don Alphonse, et les occasions de se voir pour les membres des deux familles étaient continuelles. Don François eut quatre fils : Pierre, François, Diégo et Vincent, ainsi que plusieurs filles.

(b) La Sainte, en revenant du pèlerinage de Notre-Dame de la Guadeloupe, 1548 ou 1549, passa par la Puebla de Montalban, où elle voyait pour la première fois doña Marie de Ocampo. Elle voulait l'emmener avec elle; mais ce projet ne se réalisa que plus tard. A l'époque où eut lieu la conversation dont parle la Sainte, sa cousine avait dix-sept ans. Les Franciscaines dont il était question étaient sorties du monastère des Franciscaines mitigées d'Avila sous le patronage de doña Jeanne, sœur de Philippe II, et s'étaient établies à Valladolid, puis transférées à Madrid. C'est saint Pierre d'Alcantara qui avait été comme l'âme de cette réforme. Quand sainte Thérèse passait plus tard par Madrid, elle s'arrêtait chez ces religieuses. Marie de Ocampo, qui prit l'habit de la Réforme du Carmel en 1563, non seulement encouragea la Sainte à entreprendre la Réforme, mais elle offrit mille ducats pour le nouveau monastère. Elle a, sur l'ordre de son confesseur, laissé par écrit

le récit d'une faveur qu'elle reçut alors. « Lorsque, dit-elle, j'offris les mille ducats pour la fondation du nouveau monastère, Notre-Seigneur Jésus-Christ m'apparut attaché à la colonne, tout affligé et couvert de plaies. Il fut très satisfait de mon aumône et du désir que j'avais d'aider à cette fondation qui était la première. Il me dit combien il devait y être glorifié. La joie que me causa cette vision fut très vive et me donna un tel courage qu'à l'instant je résolus d'y prendre l'habit; et c'est ce que je fis six mois après la fondation du couvent de Saint-Joseph. » Cfr. *Hist. Gén. des Carmes*, t. III. — C'est donc vers le mois de février ou mars 1563 qu'elle dut prendre l'habit de la Réforme. Dans le livre des professions, elle est la 3<sup>e</sup> professe de la Réforme. Ursule des Saints, fille de Martin de Rivilla et de Marie Alvarez d'Arevalo, première novice et première professe, fit ses vœux le 21 octobre 1564; Antoinette du Saint-Esprit, fille de Philippe d'Arevalo et de Elvire Diez de Henao, fit profession le même jour, ainsi que Marie-Baptiste. Les deux autres Sœurs qui avaient pris l'habit le jour de l'inauguration de la Réforme furent retardées. Marie de la Croix fit profession le 22 avril 1565, et Marie de Saint-Joseph le 2 juillet 1566. P. Silverio, t. II.

Au sujet de cette conversation d'où est sortie la Réforme du Carmel, la Mère Marie-Baptiste raconte que, se trouvant, avant d'être religieuse, au couvent de l'Incarnation avec la Sainte et d'autres religieuses du monastère, on se mit à parler de la vie des Saints du désert. Quelques-unes dirent alors que, puisque l'on ne pouvait aller au désert, on pourrait peut-être faire un petit monastère où elles seraient peu nombreuses et se livreraient à la pénitence. Alors la Mère Thérèse leur dit de s'occuper de se réformer elles-mêmes et de bien se conformer à la règle primitive, et qu'elle demanderait à Dieu de les

éclairer sur ce qui serait le mieux. Marie-Baptiste lui répondit : « Ma Mère, faites un monastère comme nous venons de le dire, et je vous aiderai avec ma dot. » On en était là de la conversation, quand arriva doña Yomar de Ulloa, à qui la dite Mère Thérèse de Jésus raconta ce dont elle s'entretenait avec ses jeunes parentes. Et la dite doña Yomar de Ulloa dit : « Mère, moi aussi, je vous aiderai de mon mieux pour une œuvre si sainte. » — *Hist. Gén.*, l. I, c. 35. Cf. Ribera, l. I, c. XIII.

La première idée de la Réforme du Carmel doit être placée avant le mois d'août 1560, car au chapitre 36 de la *Vie*, la Sainte dit : *Il y avait plus de deux ans qu'on ne cessait pas pour ainsi dire de prier dans ce but.*

(c) Il favorisa la Sainte de tout son pouvoir. Il vint même à Avila dans ce but et lui indiqua dans quels termes elle devait écrire au Général de l'Ordre du Carmel, qui était alors le P. Nicolas Audet, pour obtenir l'autorisation de fonder le nouveau monastère. — P. Silv., p. 269. — D'après Marchese, l. 2, c. 23, le Saint aurait, au contraire, indiqué à la Sainte comment elle devait s'y prendre pour soustraire ses démarches à la connaissance du Général de l'Ordre, et c'est lui qui aurait eu la pensée de rédiger la requête au nom de doña Yomar de Ulloa et de sa mère, doña Aldonza de Guzman.

(d) Dès que le projet de la Réforme fut connu, il suscita les plus amères critiques. Du haut de la chaire chrétienne même on parla contre la Réforme, en présence de la Réformatrice elle-même et de sa sœur doña Jeanne de Ahumada (*Hist. Gén. des Carmes*, l. I, c. 40). La nièce de la Sainte, Thérésita, a déclaré dans les *Informations* d'Avila ce qui suit : Elle se trouvait un jour avec sa sœur doña Jeanne de Ahumada au sermon dans l'église de S<sup>t</sup> Tomé, lorsqu'un

religieux d'un certain Ordre qui prêchait commença à critiquer amèrement ce projet comme une grande faute publique, en disant que des religieuses sortaient de leurs monastères sous prétexte de fonder des Ordres nouveaux, mais en réalité pour jouir de leurs libertés; il ajoutait d'autres paroles si dures que doña Jeanne en était toute couverte de confusion; elle se proposait déjà de s'en retourner dans sa maison à Albe; elle voulait obliger notre sainte Mère à retourner à son monastère et à abandonner son projet. Sur ce, elle la regarda et vit qu'elle souriait tranquillement. Cela l'irrita encore; aussi elle la reprit vivement. Mais bientôt Dieu changea son cœur, et elle resta à Avila, où elle gardait notre sainte Mère dans sa maison. — P. Silverio, *Vida*, p. 270. Quant au prédicateur, on ne saurait préciser de qui il s'agit.

(e) C'est vraisemblablement vers cette époque qu'elle consulta le B. Louis Bertrand, qui lui répondit la lettre suivante, en 1551 ou 1562 : « Mère Thérèse, J'ai reçu votre lettre, et, comme l'affaire sur laquelle vous demandez mon avis est si importante pour la gloire de Dieu, j'ai voulu la lui recommander dans mes pauvres prières et dans mes sacrifices; telle est la cause pour laquelle j'ai tardé à vous répondre. A présent, je vous déclare, au nom du même Seigneur, que vous devez prendre courage pour une si grande entreprise, qu'Il vous aidera et favorisera. Je vous assure de sa part qu'il ne se passera pas cinquante ans que votre Ordre ne soit un des plus illustres de l'Église de Dieu, lequel daigne vous garder. — Valence. — fr. LOUIS BERTRAND. » — Cfr. Vincent Justiniano Antist., dans ses *Addiciones a la Vida de S. Luis Beltran*.

---

## CHAPITRE XXXIII

Elle continue le récit de la fondation du monastère du glorieux saint Joseph. Elle dit comment on lui commanda de ne plus s'en occuper, et pendant combien de temps elle l'abandonna. Elle raconte aussi quelques épreuves qu'elle endura alors et les consolations dont le Seigneur la favorisa.

Les affaires étaient donc en cet état et si près de se conclure que le jour suivant on devait passer le contrat, quand notre Père provincial changea d'avis. Il agissait, selon moi, d'après une disposition particulière de la Providence, comme la suite l'a montré. Les prières faites pour l'œuvre étaient si nombreuses, que le Seigneur travaillait à la perfectionner peu à peu pour la mener à bonne fin d'une autre manière. Notre Père provincial ne voulant donc plus admettre la fondation, mon confesseur (1) me défendit aussitôt de m'en occuper. Et Dieu sait cependant tout ce qu'il m'en avait coûté de tra-

(1) Le P. Balt. Alvarez.

vaux et d'épreuves pour la conduire jusqu'à ce point. Je l'abandonnai donc, et elle en demeura là. Aussi on se confirma davantage dans l'opinion que toute cette affaire n'était qu'une rêverie de femmes. Les murmures redoublèrent contre moi, et cependant je n'avais rien fait jusqu'alors que par ordre de mon provincial. J'étais très mal vue de tout mon monastère (1) pour avoir voulu en bâtir un d'une clôture plus étroite. Les religieuses disaient que je leur faisais affront; que je pouvais également bien servir Dieu dans le monastère où il y avait d'autres religieuses meilleures que moi; que je n'aimais pas ce couvent, et qu'il vaudrait mieux lui procurer des rentes que d'en rechercher pour un nouvel établissement. Les unes parlaient de me faire mettre dans la prison (2); d'autres en très petit nombre, prenaient quelque peu ma défense. Je voyais bien qu'en beaucoup de choses on avait raison de me condamner; aussi j'exposais quelquefois les motifs de ma conduite. Mais, comme je ne pouvais déclarer le principal, qui était l'ordre de Dieu, je ne savais que faire et je gardais le silence. Parfois aussi le Seigneur m'accordait une très

(1) Celui de l'Incarnation d'Avila.

(2) Celle du monastère qui existe encore aujourd'hui et qui consiste en une cellule étroite et sans fenêtre.

grande grâce, celle de n'éprouver aucune inquiétude de tout cela et d'abandonner mon projet avec autant de facilité et de contentement que s'il ne m'en eût rien coûté. Nul ne pouvait croire qu'il en fût ainsi, pas même les personnes d'oraison avec qui je traitais; on pensait au contraire que j'étais très peinée et très confuse. Mon confesseur lui-même ne pouvait y ajouter foi. Pour moi, je croyais avoir accompli tout ce que j'avais pu; je ne me regardais donc plus comme obligée à poursuivre le but que le Seigneur m'avait prescrit. Aussi je restai dans mon monastère très contente et très heureuse. Cependant je ne perdis jamais l'assurance que la fondation ne dût se réaliser. Je n'en voyais plus le moyen; je ne savais ni comment ni quand elle aurait lieu; mais j'avais la certitude qu'elle se ferait.

Ce qui me causa beaucoup de peine, c'est qu'un jour mon confesseur (1) m'adressa une réprimande, comme si j'avais fait quelque chose contre sa volonté. Le Seigneur voulait sans doute que l'épreuve ne manquât point de me venir de ce côté qui devait m'être le plus sensible. Car au milieu de tant de persécutions mon confesseur, de qui, ce semble, me devait venir quelque con-

(1) Le P. Balt. Alvarez.

solation, m'écrivit que je devais voir enfin, par tout ce qui était arrivé, que mon dessein était une pure rêverie; qu'après cette leçon, il ne fallait plus m'en occuper à l'avenir, ni même en parler; je pouvais voir en effet le scandale qui en était résulté. Il ajoutait encore diverses autres choses qui étaient toutes de nature à me faire de la peine. Cela me causa plus de chagrin que tout le reste ensemble. Je me demandais si je n'avais pas été l'occasion, la cause même que Dieu fût offensé; je me disais que, si mes visions étaient fausses, toute mon oraison n'était qu'un rêve, et je m'étais bien abusée et bien égarée. J'en conçus une peine très vive; j'étais au comble du trouble et de l'affliction. Heureusement Dieu ne m'a jamais manqué; au milieu de toutes ces épreuves dont j'ai parlé il me donnait fréquemment des consolations et des encouragements qu'il est inutile de rapporter. Aussi il me dit de ne point m'affliger; loin de l'avoir offensé, je l'avais beaucoup servi dans cette affaire; toutefois je devais me soumettre à l'ordre de mon confesseur et garder le silence pour le moment, jusqu'à ce qu'il fût temps de me remettre à l'œuvre.

Cette parole me procura tant de consolation et de joie, que la persécution soulevée contre

moi ne me parut plus rien. Le Seigneur m'apprit alors le bien immense qu'il y a à souffrir l'épreuve et la persécution par amour pour lui. En effet, le progrès de l'amour de Dieu en moi, sans parler d'une foule d'autres avantages, fut tel que j'en étais moi-même étonnée. Aussi je ne puis plus m'empêcher de désirer les souffrances. L'on s'imaginait autour de moi que j'étais très confuse, et je l'eusse été en effet, si le Seigneur ne m'avait accordé à un très haut degré une faveur de cette sorte. C'est alors que je commençai à avoir ces plus grands élans d'amour de Dieu dont j'ai parlé et de plus hauts ravissements. Mais je me taisais et ne révélais à personne les biens dont j'étais comblée.

Le saint religieux dominicain (1) demeurait toujours aussi certain que moi que la fondation aurait lieu. Voyant que je ne voulais plus m'en mêler pour ne point désobéir à mon confesseur, il s'en occupait de concert avec ma compagne; tous deux écrivaient à Rome et poursuivaient l'entreprise.

De son côté, le démon commençait à insinuer aux uns et aux autres que j'avais eu quelque révélation sur notre projet; on vint en tremblant

(1) Le P. Pierre Ibagnès.

m'annoncer que les temps étaient difficiles, qu'on pourrait peut-être relever quelque accusation contre moi et me dénoncer aux Inquisiteurs (1). Ces propos me parurent plaisants et je me contentai d'en rire, car je n'ai jamais eu aucune crainte sur ce point; je connaissais bien mes sentiments intimes pour tout ce qui concerne la foi; j'étais prête à endurer mille morts plutôt que de paraître aller contre la moindre des cérémonies de l'Église ou une vérité quelconque de la Sainte Écriture. Je répondis donc qu'on pouvait être sans crainte sur ce point, et que ce serait un grand malheur pour mon âme, si elle avait un motif de redouter l'Inquisition. J'ajoutai encore que, dans ce cas, j'irais de moi-même me présenter à son tribunal: mais si l'on m'accusait faussement, le Seigneur saurait manifester mon innocence et il en résulterait un gain pour moi.

J'en parlai donc à mon cher père le dominicain, qui était, comme je l'ai dit, si savant que je pouvais bien être tranquille en faisant ce qu'il me dirait. Je lui exposai alors avec la plus grande clarté possible toutes mes visions, mon mode d'oraison et les grandes grâces dont le Seigneur

(1) De fait, l'Inquisition frappait de grands coups. Cazalla avait été brûlé vif en 1559, et Carranza, archevêque de Tolède, venait d'être jeté en prison. Voir chap. XVI.

me comblait. Je le suppliai d'examiner le tout avec la plus sérieuse attention et de me dire s'il y trouvait quelque chose de contraire à la sainte Écriture, en un mot de me donner son sentiment. Il me rassura beaucoup et, si je ne me trompe, il retira de cette communication le plus grand profit (1). Car, bien qu'il fût déjà très vertueux, il s'adonna beaucoup plus à l'oraison à partir de ce moment; afin de s'y livrer plus librement, il se retira dans un monastère de son Ordre qui était situé dans un endroit très solitaire. Il y était depuis plus de deux ans, quand, à son grand regret, l'obéissance l'en fit sortir, parce qu'on avait besoin ailleurs d'un homme d'un tel mérite.

Pour moi, je fus très sensible sous un certain rapport à son départ; mais je ne l'en détournai point malgré le grand vide qu'il me causait. Je sus, en effet, quels avantages il devait retirer de cette retraite. Me trouvant un jour très affligée de son éloignement, j'entendis le Seigneur me dire de me consoler et de ne point avoir de peine, parce que ce père était sous la conduite d'un bon guide. De fait, il était à son retour si enrichi de

(1) Elle dut recevoir sa réponse vers octobre ou novembre 1560.

vertus, et si avancé dans l'esprit d'oraison, que pour rien au monde, me disait-il, il n'eût voulu avoir manqué d'aller dans cette solitude. Je pouvais bien dire la même chose. Car, si précédemment il me rassurait et me consolait par le seul secours de la science, il le faisait aussi depuis lors à l'aide de la connaissance expérimentale des voies surnaturelles où il était très avancé.

Dieu le ramena juste au moment où Sa Majesté voyait que nous avions besoin d'un tel secours pour son œuvre, c'est-à-dire pour ce monastère dont il avait décrété l'établissement.

Je me renfermai donc dans ce silence dont j'ai parlé, sans m'occuper de notre affaire, sans même en souffler mot, durant l'espace de cinq ou six mois, et jamais, dans cet intervalle, le Seigneur ne me commanda de la poursuivre. Je n'en comprenais pas la cause, mais je ne pouvais m'ôter de l'esprit que la fondation aurait lieu. Après ce laps de temps, le recteur de la Compagnie de Jésus (a) ayant quitté cette ville, Sa Majesté en amena un autre qui était très versé dans la spiritualité, et qui avait, en outre, du courage, du jugement et de la science. Mon âme était alors dans une grande nécessité. En effet, celui qui me confessait dépendait d'un supérieur et, comme tous les pères de la Compagnie, il se

faisait un devoir rigoureux de n'agir que d'après la volonté du supérieur. Il avait, sans doute, une connaissance approfondie de mes dispositions intérieures, et le plus vif désir de me faire réaliser de grands progrès; mais il n'osait prendre une détermination sur certains points; et il avait pour cela beaucoup de motifs. Mais comme mon âme éprouvait de telles impétuosités, je souffrais beaucoup de la voir enchaînée; cependant je ne m'écartais point des ordres de mon confesseur.

Étant un jour très affligée, parce qu'il me semblait que ce confesseur ne me croyait pas, le Seigneur me dit de ne point me tourmenter, que cette peine finirait bientôt. Ces paroles produisirent en moi la plus grande allégresse à la pensée qu'elles étaient l'annonce de ma mort prochaine; et chaque fois qu'elles revenaient à ma mémoire, elles causaient en moi la joie la plus vive. J'ai vu clairement ensuite qu'il s'agissait de l'arrivée du recteur dont je viens de parler, car depuis sa venue, ma peine a disparu. Ce recteur en effet, non seulement n'entravait point la liberté du Père ministre qui était mon confesseur, mais il lui recommandait au contraire de me consoler parce qu'il n'y avait rien à craindre, de ne plus me conduire par une voie si resserrée et de laiss-

ser agir l'esprit de Dieu en moi. Quelquefois en effet il me semblait que mon âme, emportée par l'impétuosité de ses transports, ne pouvait plus respirer.

Ce recteur vint me voir ; mon confesseur m'avait commandé de lui faire connaître mon âme avec toute la liberté et toute la clarté possibles. Ces ouvertures m'inspiraient ordinairement une répugnance extrême. Mais cette fois, en entrant dans le confessionnal, j'éprouvai en mon âme un je ne sais quoi que je ne me souviens pas d'avoir jamais senti ni avant ni après pour personne. Il me serait impossible de dire, même par comparaison, comment cela se passa. Ce fut une joie toute spirituelle et une vue claire que cette âme devait comprendre la mienne et se trouvait en conformité avec elle. Mais, je le répète, je ne sais pas comment cela put se faire. Si encore je lui avais parlé précédemment, ou si l'on m'avait donné sur lui les renseignements les plus favorables, je n'aurais point été étonnée de la joie que j'éprouvais en songeant qu'il allait me comprendre. Mais nous ne nous étions jamais parlé l'un à l'autre et il m'était absolument inconnu. J'ai bien vu depuis que je ne m'étais point trompée dans mes appréciations ; car il a fait sous tous les rapports le plus grand bien à mon âme

dans les entretiens spirituels que j'ai eus avec lui. Son commerce est très avantageux pour les personnes que Dieu semble déjà conduire par des voies élevées ; il ne les laisse point marcher pas à pas, il les fait courir. Sa méthode est de les porter à un détachement absolu et de les exercer à la mortification ; Dieu lui a donné sur ce point, comme sur beaucoup d'autres d'ailleurs, un talent tout particulier. Dès que j'eus commencé à traiter avec lui, je compris sa manière d'agir ; je vis que c'était une âme pure et sainte, et qu'elle avait reçu de Dieu un don tout spécial pour discerner les esprits. Ce fut pour moi une grande consolation.

Il y avait peu de temps que je traitais avec lui, quand le Seigneur commença de nouveau à me presser de reprendre l'affaire du monastère. Il me chargea d'en exposer toutes les nombreuses raisons et considérations à mon confesseur et à ce recteur, pour les empêcher l'un et l'autre de m'en détourner. Quelques-unes leur inspirèrent de la crainte, car le Père recteur ne douta jamais que l'esprit de Dieu ne me dirigeât, vu qu'il en contemplait tous les effets avec beaucoup de soin et d'attention. Enfin, après plusieurs événements qui s'étaient succédé, ils n'osèrent m'empêcher de poursuivre mon entreprise.

Mon confesseur m'autorisa de nouveau à y travailler de tout mon pouvoir. Je voyais (1) bien les peines auxquelles je m'exposais ; car j'étais très seule, et mes ressources étaient très minimes. Il fut donc décidé entre nous que l'affaire serait conduite dans le plus grand secret.

Je m'entendis avec une de mes sœurs qui habitait en dehors de cette localité (2), pour qu'elle achetât et préparât la maison, comme si c'eût été pour elle, avec l'argent que le Seigneur nous procura lui-même dans ce but par différentes voies qu'il serait trop long de raconter (3). En tout cela, j'avais bien soin de ne rien faire contre l'obéissance. Toutefois, je n'en disais rien à mes supérieurs ; c'eût été, je le savais, faire échouer mon dessein comme la première fois ; et même c'eût été pire encore. Mais que de peines pour me procurer de l'argent, pour trouver la maison, en débattre le prix et la faire aménager ! J'étais parfois bien isolée au milieu de ces tour-

(1) L'autographe porte clairement : *yo bien via, je voyais bien* — et non *el vio bien, il voyait bien*.

(2) Jeanne de Ahumada, qui habitait Albe de Tormès, vint avec son mari Jean de Ovalle s'installer à Avila.

(3) Elle le raconte en partie dans une lettre à son frère don Laurent de Cepeda le 23 décembre 1561.

ments ; ma compagne, il est vrai, faisait ce qu'elle pouvait. Mais elle pouvait peu de chose, si peu même que ce n'était presque rien. Tout ce qui était en elle c'était de prêter son nom et sa faveur, et rien plus ; tout le reste de l'entreprise retombait sur moi et m'accablait parfois de tant de manières, que je m'étonne aujourd'hui d'avoir pu le supporter. Me trouvant parfois tout affligée, je disais : Mon Dieu, pourquoi me commandez-vous des choses qui semblent impossibles ? Bien que je ne sois qu'une femme, si du moins j'étais libre ! Mais liée de tant de manières, sans argent et sans moyen de m'en procurer soit pour le Bref, soit pour tout le reste, que puis-je faire, Seigneur ?

Un jour, me trouvant dans la nécessité, ne sachant que devenir, ni comment payer quelques ouvriers, saint Joseph, mon véritable Père et soutien, m'apparut. Il me fit comprendre que l'argent ne me manquerait pas et que je devais passer le marché avec les ouvriers. Je lui obéis sans avoir le moindre denier, et le Seigneur pourvut à tout d'une manière qui parut digne d'admiration à ceux qui en eurent connaissance (*b*). La maison (*c*) me semblait très petite ; et en réalité elle l'était tellement que je ne croyais pas pouvoir en faire un monastère ; aussi je vou-

lais en acheter une autre qui était contiguë, et très petite, pour en faire l'église. Mais n'ayant rien pour l'acheter et ne voyant pas le moyen de l'acquérir, je ne savais que faire. Or, un jour que je venais de communier, le Seigneur me dit : *Je t'ai déjà dit d'entrer comme tu pourras* ; puis, il ajouta sous forme d'exclamation : *O cupidité du genre humain, tu crains donc que la terre même te manque ! Que de fois j'ai dormi au serein, pour n'avoir pas où me reposer !* Ces paroles jetèrent en moi l'épouvante. Comprenant que le Sauveur avait raison, je me rends à la maisonnette, j'en prends le tracé et je trouve qu'on peut la transformer en un monastère suffisant quoique très petit. Je ne m'occupai donc plus d'en acheter une autre ; mais je fis arranger celle-là, sans recherche ni élégance, de manière qu'on pût y vivre et qu'elle ne fût pas nuisible à la santé, comme cela doit toujours être.

Le jour de Sainte Claire, comme j'allais communier, cette sainte m'apparut toute ravissante de beauté (1). Elle me dit de poursuivre avec courage mon entreprise, et ajouta qu'elle viendrait à mon secours. Je conçus dès lors une

(1) Cette apparition est vraisemblablement du 12 août 1562. Le monastère des Franciscaines est connu sous le nom de *Gordillas*.

grande dévotion pour elle, et j'ai bien vu dans la suite la vérité de sa promesse. Un monastère de son Ordre, qui est proche du nôtre, nous aide à vivre; et, ce qui est beaucoup plus important encore, cette Sainte a peu à peu élevé mon désir à une si haute perfection que nous observons dans cette maison la même pauvreté qu'elle a établie dans les siennes, et que nous vivons nous aussi d'aumônes. Ce n'est pas sans peine que j'ai pu faire confirmer ce point par l'autorité du Saint-Père, de façon que nous ne puissions jamais y contrevenir ni avoir de rentes (*d*). Le Seigneur a fait plus encore, grâce sans doute aux prières de cette Sainte bénie; il nous pourvoit très abondamment du nécessaire, sans que nous demandions rien à personne. Qu'il soit béni de tout! Ainsi soit-il!

A la même époque je me trouvais, le jour de la fête de l'Assomption de Notre-Dame, dans une église de l'Ordre du glorieux saint Dominique; je me rappelais les nombreux péchés que j'y avais confessés autrefois et certaines particularités de ma triste vie. Tout à coup j'entrai dans un ravissement si grand que je me trouvai presque hors de moi-même. Je m'assis; il me semble que je ne pus même voir élever la sainte Hostie, ni suivre la messe; ce qui me causa ensuite quelque

scrupule (1). Tandis que j'étais dans ce ravissement, on me revêtait, ce me semble, d'une robe toute éclatante de blancheur et de lumière. Tout d'abord je ne vis point qui me revêtait ainsi; mais ensuite, j'aperçus Notre-Dame vers ma droite, et mon père saint Joseph à ma gauche qui me mettaient ce vêtement; il me fut donné de comprendre que j'étais déjà purifiée de mes péchés. A peine étais-je ainsi revêtue et toute comblée de délices et de *gloire*, qu'il me sembla que Notre-Dame me prenait les mains. Elle me dit que je lui procurais beaucoup de joie par ma dévotion au glorieux saint Joseph. Elle me donna l'assurance que la fondation du monastère réussirait et que Notre-Seigneur, elle et saint Joseph y seraient très fidèlement servis; je ne devais pas craindre d'y voir se refroidir jamais la ferveur sur ce point, bien que l'obéissance sous laquelle je me mettrais ne fût pas de mon goût; car elle et saint Joseph nous protégeraient, et son Fils nous avait déjà promis d'être toujours au milieu de nous. Comme gage de la vérité de cette promesse, elle me donnait ce joyau. Il me sem-

(1) Il est probable que cette faveur eut lieu le 15 août 1562, dans la chapelle du Christ de l'église de Santo Tomas. A côté de l'autel on montre encore le confessionnal où la Sainte fit l'aveu de ses nombreux péchés.

blait qu'elle m'avait passé au cou un collier d'or très beau auquel était suspendue une croix du plus haut prix. Cet or et ces pierreries surpassent incomparablement tout ce que nous voyons ici-bas, car leur beauté est infiniment élevée au-dessus de ce que nous pouvons imaginer. L'entendement ne saurait comprendre non plus de quel tissu était la robe, ni avoir une idée de la blancheur dont Dieu voulait la faire briller. Tout ce qu'il y a ici-bas ne paraît plus, pour ainsi dire, qu'un dessin à la suie. Notre-Dame me parut d'une beauté ravissante. Je ne distinguai pas cependant les particularités de ses traits ; je vis seulement l'ensemble de sa physionomie. Elle était vêtue de blanc et m'apparaissait au milieu d'une splendeur très grande qui, bien loin d'éblouir, réjouissait au contraire le regard. Je ne vis pas aussi distinctement le glorieux saint Joseph ; toutefois je vis qu'il était là ; c'était une vision semblable à celles dont j'ai parlé précédemment, et où l'on connaît sans le secours des sens. Il me semblait aussi que Notre-Dame était très jeune. L'un et l'autre demeurèrent ainsi quelques instants près de moi ; je me trouvais toute remplie d'une *gloire* et d'une joie immenses ; je crois que je n'avais jamais été favorisée d'une pareille grâce, et je n'aurais plus voulu en être

privée. Il me sembla ensuite que je les voyais remonter au ciel environnés d'une grande multitude d'anges. Je me trouvai alors dans une profonde solitude. J'éprouvai néanmoins tant de consolations ! je me trouvai si élevée, si recueillie en oraison, si attendrie, qu'il me fut impossible pendant quelques instants de faire un mouvement et de proférer une parole ! j'étais, pour ainsi dire, hors de moi. J'éprouvai alors un si grand désir de me sacrifier pour Dieu, je découvris en moi des effets si merveilleux, tout en un mot s'était passé de telle sorte que je ne pus jamais, malgré tous mes efforts, avoir le moindre doute que cette vision ne vînt de l'esprit d'en haut. Aussi j'étais remplie de consolation et dans une paix profonde.

Ce que la Reine des anges m'avait dit de la juridiction provenait de ce j'avais de la peine à me soustraire à celle de l'Ordre. Notre-Seigneur m'avait déjà dit qu'il ne convenait pas de soumettre le nouveau monastère aux religieux ; il m'avait même donné les raisons pour lesquelles cela ne convenait en aucune manière. Il m'avait, en outre, recommandé de recourir à Rome par une certaine voie qu'il avait daigné m'indiquer, et par où il ferait venir les dépêches. Il fut fait ainsi. Jusqu'alors les négociations n'avaient

jamais pu aboutir, mais nous suivîmes la voie indiquée par Notre-Seigneur, et l'affaire réussit très bien.

Les événements qui suivirent ont montré combien il était important de mettre le nouveau monastère sous l'obéissance de l'évêque (e). Pour moi, je ne le connaissais pas encore et je ne savais pas quel supérieur nous aurions en lui. Mais le Seigneur a voulu qu'il fût rempli d'une extrême bonté, et prît en main les intérêts de cette maison, autant qu'il le fallait pour la soutenir au milieu de la grande épreuve qu'elle a traversée, comme je le rapporterai plus loin, et la mettre dans l'état où elle est aujourd'hui. Béni soit Celui qui a tout conduit de la sorte! Ainsi soit-il!

---

(a) Le Père Recteur qui fut éloigné d'Avila est le P. Denis Vazquez, confesseur de saint François Borgia. Après avoir gouverné le collège Saint-Gilles durant un an et demi, il fut remplacé par le P. Gaspar de Salazar en avril 1561. Mais au bout de neuf mois, certaines difficultés ayant ensuite surgi entre don Alvaro de Mendoza, évêque d'Avila et le nouveau recteur, le P. Nadal qui passait par là au commencement de 1562 retira le P. Gaspar. (Cfr. *Historia de la Compania de Jesus por el P. Astrain*, t. II. — *Ribera*, l. 4, c. 5.) Le peu de

temps que le P. Gaspar était resté à Avila avait suffi à la Sainte pour lui vouer une estime qu'elle devait conserver jusqu'à la mort. Après avoir rempli divers emplois, ce Père mourut saintement à Alcalá le 27 sept. 1593.

(b) Il s'agit ici de don Laurent de Cépéda, qui s'était établi à Quito, où il possédait de grandes propriétés. En 1556 il s'était marié à Lima avec doña Jeanne de Fuentes Espinosa, fille de don François de Fuentes, un des premiers conquérants du Pérou. Il était trésorier royal à Quito, et régidor de la ville. Avec les emplois qu'il avait, ses richesses et la dot de sa femme, il pouvait facilement venir au secours de la Sainte, comme il le fit à différentes reprises. Une de ses aumônes arriva au moment providentiel dont il est question ici. — Cf. la lettre qu'elle lui écrivit le 23 décembre 1561.

(c) La Sainte avait acheté cette maison sous le nom de Jean de Ovalle, qui était venu s'y installer avec sa femme doña Jeanne de Ahumada en août 1561. Dès cette époque les travaux pour le futur monastère avaient commencé sous la direction de Thérèse. La Sainte, sous prétexte qu'elle allait voir doña Jeanne, pouvait facilement s'occuper de la surveillance de ces travaux, sans rien laisser soupçonner de son dessein.

Il arriva un jour un accident très fâcheux qui fut l'occasion d'un miracle. Un pan de muraille, pourtant bien construite apparemment, vint à s'écrouler et ensevelit sous ses ruines le fils de Jean de Ovalle et de Jeanne de Ahumada, nommé Gonzalve, âgé de cinq ans. Doña Yomar de Ulloa porte à la Sainte le corps de l'enfant qui n'est plus qu'un cadavre sans vie; tandis que Thérèse le tient dans ses bras, doña Jeanne, sa sœur, accourt tout éplorée et accuse la Sainte d'être la cause d'un tel malheur. Au bout de

quelques instants, Thérèse remet l'enfant plein de vie à sa mère. — Cfr. *Hist. Gén.*, l. I, c. 40. — *Rib.*, l. I, c. 15.

(d) Dès le 7 février 1562 on obtenait le Bref de fondation adressé à doña Aldonza de Guzman et à sa fille doña Yomar de Ulloa. Ce Bref autorisait les religieuses à posséder des biens en commun. La Sainte cependant, encouragée par saint Pierre d'Alcantara, obtint de la Sacrée Pénitencerie un Rescrit, daté du 5 décembre 1562, autorisant le nouveau monastère à vivre de la charité publique. Ce Rescrit a été confirmé par le Bref du 17 juillet 1565. Néanmoins la Sainte a dû plus tard céder sur ce point, comme on peut le voir dans ses *Lettres*.

(e) Don Alvaro de Mendoza avait pris possession du siège d'Avila le 4 décembre 1560. Il était fils de D. Jean Hurtado de Mendoza et de doña Marie Sarmiento, comtesse de Ribadavia. Depuis le jour où il avait parlé à la Sainte au monastère de l'Incarnation, il lui fut tout dévoué, ainsi qu'à sa réforme du Carmel. Il voulut être enterré dans l'église du monastère de Saint-Joseph. Son tombeau se trouve dans le sanctuaire, du côté de l'épître, juste en face le chœur des religieuses.

---

## CHAPITRE XXXIV

Elle montre comment il était convenable qu'elle s'absentât de cette localité à cette époque, elle en indique le motif et expose pourquoi son supérieur lui commanda d'aller consoler une dame de haut rang qui était très affligée. Elle commence à faire le récit de ce qui lui arriva alors, et de la grande grâce dont le Seigneur la favorisa en se servant d'elle pour porter à une grande perfection un personnage de naissance illustre en qui elle devait trouver ensuite un soutien et un appui. Ce chapitre est très important.

Malgré toutes mes précautions pour ne rien laisser transpirer de cette affaire, il fut impossible de la tenir tellement secrète que quelques personnes n'en eussent une connaissance très précise. Les unes y ajoutaient foi ; les autres, non. Je craignais beaucoup que si l'on venait à en dire quelque chose au provincial à son arrivée, il ne me défendît de m'en occuper, car aussitôt j'aurais laissé là l'entreprise. Mais le Seigneur y pourvut de la manière suivante.

Dans une grande localité, distante de celle-ci

de plus de vingt lieues, se trouvait une dame qui était fort affligée par la mort de son mari; son chagrin était si profond que l'on craignait même pour sa santé (1). Le Seigneur voulut qu'on lui parlât de cette pauvre pécheresse, et qu'on lui en dît même du bien, dans le but de procurer les autres avantages qui en devaient résulter.

Cette dame, qui était d'une naissance illustre, connaissait beaucoup le provincial. Elle apprit que j'habitais un monastère où les sorties étaient permises. Notre-Seigneur lui donna un si vif désir de me voir dans l'espoir de trouver près de moi de la consolation, qu'elle ne pouvait y résister; aussitôt elle s'appliqua par tous les moyens possibles à m'amener chez elle, et elle en écrivit au provincial, qui était alors très loin. Celui-ci m'envoya un ordre formel, au nom de l'obéissance, de partir immédiatement avec une autre religieuse pour compagne. Cette nouvelle m'arriva la nuit de Noël. J'éprouvai un peu de trouble

(1) Louise de la Cerda, fille de Jean de la Cerda, duc de Médinaceli et proche parente des anciens rois d'Espagne. Son mari, don Antoine Arias Pardo de Saavedra, avait été un des plus riches d'Espagne, maréchal de Castille, seigneur de Malagon, Paracuellos y Fernan Caballero. Cette dame résidait alors à Tolède. C'est là que Thérèse se rendit au commencement de l'année 1562.

et un vif chagrin, à la pensée que si l'on m'appelaient, c'était parce que l'on croyait trouver en moi quelque bien, et je ne pouvais le souffrir, quand je me savais si imparfaite. Je me recommandai donc instamment à Dieu. Or pendant tout le temps ou presque tout le temps des matines, je fus dans un profond ravissement. Le Seigneur me dit de ne pas manquer d'y aller, sans me préoccuper des avis contraires qu'on pourrait me donner; bien peu me conseilleraient sans témérité; si je devais rencontrer des travaux, il en reviendrait une grande gloire pour Dieu; d'ailleurs il convenait, pour la réussite de l'affaire du monastère, que je fusse absente jusqu'à l'arrivée du Bref; car le démon avait ourdi une grande trame pour le retour du provincial. Il ajouta que je ne devais rien redouter, car il m'assisterait là où j'allais.

Ces paroles me remplirent de courage et de consolation. Je parlai de tout cela au recteur, et il me répondit qu'il n'y avait aucun motif qui pût me dispenser de partir. D'autres, au contraire, prétendaient que cela ne pouvait être, car c'était, disaient-ils, une invention du démon qui cherchait par là à me causer quelque préjudice, et je devais en écrire au provincial.

J'obéis au recteur et, m'appuyant sur les paroles que j'avais entendues dans l'oraison, je partis

sans crainte (1); mais j'étais toute confuse en considérant à quel titre on m'appelait et combien on se trompait sur mon compte. Ce fut là un motif pour supplier instamment Notre-Seigneur de ne point m'abandonner. Une vive consolation pour moi était de trouver une maison de religieux de la Compagnie de Jésus, dans la localité où j'allais (a). Il me semblait qu'en me soumettant à ce qu'ils me commanderaient, comme je le faisais ici, j'y serais avec quelque sécurité.

Grâce à Dieu, cette dame trouva tant de consolation auprès de moi qu'elle éprouva aussitôt un mieux sensible, et cette consolation allait grandissant de jour en jour. On en fut d'autant plus frappé, que sa douleur, comme je l'ai dit, l'avait réduite à l'état le plus déplorable. Le Seigneur sans doute accordait cette faveur aux nombreuses prières que des personnes pieuses de ma connaissance lui avaient adressées pour moi et le succès de mon voyage.

Cette dame possédait une vive crainte de Dieu; elle était si bonne que, par son grand esprit de foi, elle suppléait à ce qui me manquait. Elle me

(1) Elle était en compagnie de doña Jeanne Suarez et de don Jean de Ovalle, son beau-frère.

voua la plus profonde affection, et je le lui rendais bien, en la voyant si bonne. Mais presque tout m'était une croix. Les attentions dont on m'entourait me causaient un grand tourment ; j'étais dans les craintes les plus vives, en voyant que l'on faisait tant de cas de moi. Aussi, je tenais mon âme dans un tel recueillement que je n'osais la perdre de vue. Le Seigneur, de son côté, veillait sur moi ; car durant mon séjour chez cette dame, il me combla des plus hautes faveurs (1). Ces grâces me donnèrent une telle liberté, et m'inspirèrent un tel mépris pour tous les objets que je voyais, que plus ils étaient précieux, plus j'en comprenais le néant. Quand j'aurais pu considérer comme un très grand honneur pour moi de servir des dames d'un si haut rang, je ne manquais pas de me trouver aussi libre avec elles, que si j'eusse été leur égale.

Il en résulta un très grand profit pour mon âme, comme je le déclarai à cette dame. Je vis qu'elle était femme et aussi sujette que moi à ses passions et à ses faiblesses. Je reconnus le peu de cas qu'il faut faire des grandeurs ; car plus on est élevé, plus on a de soucis et d'ennuis. La préoccupation où l'on est de soutenir la dignité

(1) Elle a consigné ces faveurs dans une *Relation*.

de son rang ne laisse pas vivre. Il faut manger hors de temps et de règle, parce qu'on doit suivre les exigences de son état et non de son tempérament; et bien souvent on choisit les mets qui conviennent au rang plutôt qu'au goût.

Aussi, je pris en horreur souveraine le désir d'être grande dame. Mais Dieu me garde de manquer de respect à celles qui le sont ! Bien que cette dame soit une des premières du royaume, je crois qu'il y en a peu qui soient plus humbles, et reflètent une plus profonde franchise. Je la plaignais et je la plains encore en voyant qu'elle sacrifiait souvent ses inclinations à son rang. De plus, il y a peu à se fier aux gens d'une maison, bien que les siens fussent bons; mais il ne faut pas parler à l'un plus qu'à l'autre; car celui qui sera l'objet d'une faveur excitera la jalousie de tous. C'est là une servitude, un de ces mensonges inventés par le monde, qui donne le nom de Seigneurs à ces personnages, quand, selon moi, ils sont, sous mille rapports, de véritables esclaves.

Grâce à Dieu, oui, grâce à Dieu (1), durant le temps que je demeurai dans cette maison, les per-

(1) Cette répétition se trouvant soulignée dans l'original, il nous a semblé que nous ne devions pas l'omettre dans notre traduction.

sonnes qui l'habitaient firent des progrès dans le service de Sa Majesté. Toutefois je ne fus pas à l'abri de certaines peines. Des jalousies même se manifestèrent chez plusieurs personnes à cause du grand amour que cette dame avait pour moi. On pensait sans doute que je poursuivais quelque intérêt humain. Si le Seigneur permit que j'eusse quelque peu à souffrir de ces misères, et d'autres d'un genre différent, ce devait être pour ne pas me laisser enivrer par les attentions dont j'étais entourée. Il daigna ainsi me tirer de toutes ces difficultés avec une grande amélioration pour mon âme.

Pendant que j'étais dans cette ville, arriva un religieux de haute naissance (1) (b) avec lequel j'avais traité quelquefois bien des années auparavant. Entendant un jour la messe dans une église de son Ordre, située près de la maison où j'habitais (2), j'eus le désir de savoir quelles étaient les dispositions de son âme, car je souhaitais vivement qu'il fût un grand serviteur de Dieu. Je me levai donc pour aller lui parler. Mais ensuite comme je me trouvais déjà recueillie en oraison, il me sembla que c'était perdre mon

(1) Le P. Garcia de Tolédo.

(2) L'église des Dominicains, dédiée à S. Pierre martyr, était en effet à côté du palais de doña Louise de la Cerda.

temps; pourquoi d'ailleurs me mêler de ce qui ne me regardait pas? Je me rassis donc de nouveau. Cela m'arriva, je crois, par trois fois. Enfin mon bon ange l'emporta sur le mauvais, et je fis appeler ce religieux, qui vint me parler au confessionnal.

Nous commençâmes par nous demander mutuellement des nouvelles de notre vie; car il y avait bien des années que nous ne nous étions pas vus. Je lui déclarai tout d'abord que la mienne avait été traversée par beaucoup de peines intérieures. Comme il insistait vivement pour m'amener à les lui raconter, je lui répondis qu'elles étaient de nature à demeurer secrètes et que je ne pouvais pas les lui dévoiler. Mais puisque, reprit-il, son intime ami le Père dominicain dont il a été question (1) les savait, il lui en ferait aussitôt la confidence; je pouvais donc parler sans crainte.

Le fait est qu'il ne put s'empêcher d'insister, ni moi, ce me semble, de lui dire ce qu'il désirait savoir. Si d'ordinaire il m'en coûtait beaucoup d'ennui et de honte pour ouvrir mon âme, je n'en eus pas plus avec lui qu'avec le Père recteur dont j'ai parlé (2). Je n'y éprouvai aucune

(1) Le P. Ibagnès.

(2) Le P. Gaspar de Salazar, recteur du collège d'Avila.

peine, mais au contraire la consolation la plus vive. Je lui parlai donc sous le sceau de la confession. Il me parut plus éclairé que jamais. Sans doute, j'avais toujours reconnu en lui une haute intelligence; mais j'admirai alors les talents et les dons magnifiques qu'il possédait pour réaliser de grands progrès, s'il se donnait entièrement au service de Dieu. Car depuis quelques années voici quelle est ma disposition. Je ne puis rencontrer une personne qui me contente beaucoup sans désirer aussitôt la voir se donner tout à Dieu. Parfois même, ces désirs sont si véhéments qu'il m'est impossible de les contenir. Sans doute, je les forme pour tous, mais ils sont très vifs pour les âmes qui me contentent; aussi je fais toute sorte d'instances en leur faveur auprès de Dieu. C'est ce qui m'arriva pour le religieux dont je parle. Il me pria de le recommander avec ferveur à Dieu. Mais il n'avait pas besoin de me le dire; j'y étais si bien disposée que je n'aurais pu agir autrement.

Je m'en allai donc à cet endroit où j'avais coutume d'être seule à faire oraison, et, entrant dans un profond recueillement, je me mis à m'entretenir avec le Seigneur, et à lui adresser des paroles pleines d'abandon, car bien souvent je ne sais ce que je lui dis. C'est l'amour qui parle; l'âme

est tellement hors d'elle-même qu'elle ne voit plus la distance qui la sépare de Dieu. Elle se reconnaît aimée de Lui et elle s'oublie elle-même. Elle est, ce semble, tout en Lui, comme sa chose propre, sans division aucune, et elle dit des folies.

Je me souviens que je conjurai d'abord le Seigneur avec des larmes abondantes d'enchaîner cette âme tout entière à son service. Je la savais vertueuse, il est vrai, mais cela ne me suffisait pas ; je la voulais parfaite. J'ajoutai ensuite ces paroles : *Seigneur, vous ne pouvez me refuser cette grâce ; considérez que c'est là un bon sujet pour être de nos amis.*

O Bonté, ô miséricorde immense de Dieu ! Bien loin de s'arrêter à nos paroles, il considère les désirs et l'amour qui les dictent ! et il souffre qu'une personne comme moi ose parler avec tant de hardiesse à Sa Majesté ! Qu'il en soit béni à jamais !

Ce soir-là même, je m'en souviens, à ces heures où je faisais oraison, je fus extrêmement affligée à la pensée que j'étais peut-être dans l'inimitié de Dieu, et que je ne pouvais savoir si j'étais ou non en état de grâce ; ce n'est pas que j'eusse le désir de le savoir ; mais j'aurais voulu mourir, pour ne plus me trouver dans une vie

où je n'étais pas sûre de n'être pas morte ; il ne pouvait en effet y avoir de mort plus cruelle pour moi que la pensée d'avoir peut-être offensé Dieu. Je gémissais sous le poids de cette peine ; aussi je le suppliais tout embrasée d'amour et inondée de larmes de ne pas permettre un tel malheur. J'entendis alors que *je pouvais bien me consoler et être certaine que j'étais en état de grâce* (1), *car un tel amour de Dieu, ces faveurs et ces sentiments que me donnaient Sa Majesté ne sauraient se trouver dans l'âme qui est en état de péché mortel.*

Quant à la grâce que je lui avais demandée pour ce religieux, je demeurais pleine de confiance qu'il la lui accorderait. Il me chargeait en même temps de lui dire certaines paroles, ce qui me chagrina beaucoup, car je ne savais comment les lui dire. Ces sortes de messages à une tierce personne sont, je le répète, ce qui me coûte toujours le plus, surtout quand je ne sais comment on les recevra, ni si l'on ne se moquera pas de moi. Aussi je me trouvais dans une grande angoisse. Enfin je fus tellement convaincue qu'il

(1) Les anciens éditeurs avaient, à la suite de Louis de Léon, mis *constar* : *je pouvais bien... avoir confiance que...*, tandis que la Sainte met clairement *estar cierta*, être certaine.

fallait obéir, que je promis, ce me semble, à Dieu de m'exécuter. Mais à cause de la confusion profonde que j'éprouvais à transmettre ces paroles de vive voix, je les mis par écrit et donnai ma relation à ce religieux. Les effets qu'il en éprouva montrèrent bien qu'elles venaient de Dieu. Il prit la résolution très ferme de s'adonner à l'oraison, sans toutefois exécuter immédiatement ce projet. Comme le Seigneur le voulait pour son service, il lui transmettait par mon intermédiaire certaines vérités qui, à mon insu, arrivaient si à propos qu'elles le jetaient dans l'étonnement (1). Le Seigneur devait aussi le disposer à reconnaître qu'elles venaient de Sa Majesté. Pour moi, toute misérable que je suis, je conjurais instamment le Seigneur de se l'attacher sans réserve et de lui donner l'horreur des contentements et des biens d'ici-bas. Aussi, qu'il en soit béni à jamais ! Il a si bien exaucé ma supplication, que je suis comme ravie chaque fois que ce religieux s'entretient avec moi. Si je ne l'avais pas vu, je ne pourrais croire qu'il eût reçu en si peu de temps des faveurs aussi élevées. Son recueillement intérieur est tel qu'il semble ne

(1) Il est regrettable que ces conseils ne nous soient pas connus.

plus vivre pour les choses de la terre. Que Sa Majesté le tienne de sa main! S'il continue à se perfectionner de la sorte, comme j'espère bien qu'il le fera par la grâce de Dieu, à cause de la profonde connaissance qu'il a de lui-même, il deviendra l'un de ses plus fidèles serviteurs. Il rendra, en outre, les plus importants services à une foule d'âmes, à cause de la grande expérience des choses spirituelles qu'il a acquise en peu de temps.

Ce sont là des dons de Dieu. Il les donne quand il veut et comme il veut, sans avoir égard au temps, ni aux services qu'on lui a rendus. Je ne veux pas dire cependant que ces motifs n'y contribuent beaucoup. Mais bien souvent le Seigneur n'accorde pas après vingt ans le degré de contemplation qu'il accordera à d'autres au bout d'un an. Sa Majesté en sait la raison. Nous nous trompons, quand nous croyons pouvoir comprendre avec le temps ce qui ne s'acquiert que par l'expérience. Aussi, je le répète, un grand nombre sont dans l'erreur, quand ils prétendent s'y connaître en spiritualité, sans être spirituels. Je ne dis pas cependant que celui qui ne la possède pas ne puisse, s'il est instruit, guider celui qui y est parvenu; car dans les choses extérieures et dans les intérieures qui sont de l'ordre natu-

rel, il pourra encore s'appuyer sur les lumières de la raison; quant aux choses de l'ordre surnaturel, il verra si elles sont conformes à la sainte Écriture. Mais pour le reste, qu'il ne se tue point, et ne s'imagine pas comprendre ce qu'il ne comprend pas; qu'il n'aille pas resserrer les âmes au point de les étouffer. Car une fois élevées à cet état, elles ont un Maître plus grand qui les dirige; elles ne sont pas sans supérieur. Il ne doit donc point s'étonner de ces choses ni les regarder comme impossibles, puisque tout est possible à Dieu. Il doit s'appliquer à grandir dans la foi et à s'humilier, en considérant que le Seigneur donne peut-être plus de lumières dans ces voies élevées à une pauvre petite vieille qu'à lui si savant qu'il soit. Ce dernier procurera plus de profit aux autres et à lui-même en s'humiliant, qu'en voulant passer pour contemplatif, sans l'être en réalité. S'il n'a pas l'expérience, je le répète, et ne s'humilie pas très profondément en reconnaissant que ces voies dépassent son intelligence et ne sont pas pour cela impossibles, il avancera peu et fera encore moins avancer les âmes dont il a la direction. Mais s'il est humble, qu'il soit sans crainte, le Seigneur ne permettra pas qu'il se trompe, ni qu'il trompe les autres.

Or, ce Père dont je parle a reçu du Seigneur

l'humilité sur beaucoup de points. Il s'est appliqué en même temps à étudier tout ce qu'on peut apprendre sur ces voies élevées de l'oraison. Il est très instruit, et ce qu'il ne connaît pas, faute d'expérience, il le demande à ceux qui la possèdent. Le Seigneur l'assiste encore en lui donnant une grande foi. Par là, ce religieux a pu réaliser de grands progrès et faire avancer dans la perfection plusieurs âmes et en particulier la mienne. Le Seigneur sachant les peines intérieures qui devaient m'affliger, et devant rappeler à lui quelques-uns de mes directeurs, a voulu, ce semble, m'en procurer d'autres qui m'ont soutenue dans de nombreuses épreuves et m'ont procuré beaucoup de bien (1). Quant à celui dont je parle, il l'a tellement transformé, qu'il ne se reconnaît pour ainsi dire plus lui-même. Il l'a guéri de la faiblesse corporelle qui l'empêchait de faire pénitence, et lui a donné la force de s'y livrer; il l'a rempli de courage pour toute sorte de bonnes œuvres et il lui accorde d'autres faveurs qui montrent bien une vocation toute spéciale. Qu'Il en soit béni à jamais!

A mon avis, tous ces biens lui viennent des

(1) Elle veut probablement faire allusion à la mort de S. Pierre d'Alcantara, arrivée le 18 octobre 1562, et à celle du P. Ibagnès, arrivée le 2 février 1565.

grâces dont le Seigneur l'a comblé dans l'oraison ; et ils ne sont point superficiels. C'est ce que le Seigneur a voulu manifester en certaines circonstances d'où il l'a fait sortir, comme quelqu'un qui connaissait déjà la grandeur du mérite que l'on acquiert dans les persécutions. J'espère de la bonté de Dieu qu'il procurera par là les plus précieux avantages à quelques religieux de son Ordre et à l'Ordre lui-même. Déjà on commence à le comprendre.

Dans de grandes visions dont j'ai été favorisée, le Seigneur m'a fait connaître certaines particularités vraiment admirables sur lui, sur le Père recteur de la Compagnie de Jésus dont j'ai parlé (1) et sur deux autres religieux de l'Ordre de Saint-Dominique (2), mais spécialement sur l'un d'eux dont il a manifesté la haute vertu dans plusieurs circonstances, comme je l'avais déjà compris.

Quant aux révélations qui m'ont été faites sur celui dont je parle, elles ont été nombreuses. En voici une que je veux rapporter maintenant.

Me trouvant un jour avec lui dans un parloir, mon âme comprit que la sienne était tellement

(1) Le P. Gaspar de Salazar.

(2) Il s'agit probablement des Pères Pierre Ibagnès et Dominique Bagnès.

embrasée de l'amour de Dieu, que j'en fus comme ravie; je considérai les grandeurs de Dieu qui en si peu de temps l'avait élevée à une si haute perfection. Ma confusion était profonde en le voyant écouter avec tant d'humilité ce que je lui disais sur certains points d'oraison, quand j'étais si osée de parler de la sorte à un personnage si éminent. Sans doute le Seigneur me le pardonnait, en considération du grand désir que j'avais de le voir très parfait. Sa conversation me procurait tant de profit que mon âme semblait embrasée d'un nouveau feu qui lui donnait le désir de servir le Seigneur avec une ardeur toute nouvelle.

O mon Jésus, que ne fait pas une âme embrasée de votre amour! De quelle estime ne devrions-nous pas l'honorer! Ne faudrait-il pas conjurer le Seigneur de la laisser sur cette terre! Tous ceux qui possèdent ce même amour, devraient marcher à la suite de telles âmes, si cela était possible. C'est une grande chose pour un malade de cette sorte que d'en trouver un autre atteint du même mal, et une précieuse consolation pour lui de voir qu'il n'est plus seul! Ils s'aident mutuellement à supporter leurs souffrances et à gagner des mérites. Ils s'encouragent comme des personnes bien résolues à exposer

mille fois leur vie pour Dieu, et ils appellent l'occasion de l'immoler à sa gloire. Ils sont semblables à ces soldats que le butin doit enrichir et qui désirent la guerre, parce qu'ils savent qu'elle est l'unique moyen de réaliser leurs vœux. Souffrir voilà leur office. Oh ! quelle faveur le Seigneur accorde quand il donne sa lumière à une âme et lui montre les trésors immenses qu'on acquiert à souffrir pour lui ! On ne comprend bien cette vérité qu'après avoir tout quitté. Celui en effet qui a quelque attache à une chose, prouve par là qu'il l'estime ; et s'il a de l'estime pour elle, il lui en coûtera forcément de l'abandonner ; dès lors tout est imperfection et ruine. C'est le cas de rappeler le proverbe qui dit : Celui-là s'égaré qui suit un égaré. Peut-on imaginer plus de perte, plus d'aveuglement et plus de malheur pour une âme que d'estimer beaucoup ce qui n'est rien !

Je reviens à mon sujet. J'étais donc dans la joie la plus vive en considérant cette âme. Le Seigneur voulait, ce semble, me montrer clairement de quels trésors il l'avait enrichie. A la vue de la faveur qu'il m'avait accordée de se servir pour cela de moi comme d'intermédiaire, tout indigne que j'en étais, j'estimais bien plus les grâces faites à ce religieux et je me considé-

rais comme plus obligée à la reconnaissance que si elles m'avaient été accordées à moi-même. Aussi je ne cessais de bénir le Seigneur en constatant qu'il exauçait peu à peu mes vœux et avait écouté une prière dont le but était qu'il se suscît des personnes si éminentes à son service. Mon âme ne pouvant plus supporter l'excès d'une telle joie, sortit d'elle-même et se perdit pour acquérir un gain supérieur; elle cessa toutes ses considérations, et, en entendant cette langue divine que l'Esprit-Saint semblait lui parler, elle tomba dans un grand ravissement qui me fit perdre presque tout sentiment, bien qu'il fût de courte durée. Je vis le Christ dans une majesté et une gloire immenses, qui montrait un grand contentement de notre entretien; il me le dit même; il voulut enfin me faire voir clairement qu'il est toujours présent à de semblables conversations et grandement glorifié quand on met son bonheur à parler de Lui.

Une autre fois, me trouvant éloignée de cette localité (1), je vis cependant ce religieux au milieu d'une grande gloire, élevé de terre par les anges (2). Cette vision avait pour but de me

(1) Avila.

(2) D'après le P. Gratien, il s'agit toujours du P. Garcia de Toledo.

faire comprendre combien il faisait de progrès dans la perfection, ce qui était vrai. Un faux témoignage, capable de perdre son honneur avait été porté contre lui par une personne dont il avait sauvé la réputation et l'âme elle-même; et il avait supporté cette épreuve avec la joie la plus vive. Il avait également accompli d'autres œuvres très glorieuses pour Dieu et souffert bien d'autres persécutions.

Je ne crois pas utile pour le moment de raconter d'autres faits. Mais si plus tard vous le jugez à propos, vous qui les connaissez, mon Père, je pourrais en faire le récit pour la plus grande gloire de Dieu (1).

Toutes les prédictions dont j'ai parlé et dont je parlerai au sujet de ce monastère et d'autres choses encore, se sont accomplies. Le Seigneur m'en faisait connaître quelques-unes trois ans avant l'événement, ou plus tôt ou plus tard. Je les communiquais toujours à mon confesseur et à cette dame veuve, mon amie, à laquelle j'avais permission d'en parler, comme je l'ai dit. J'ai su depuis qu'elle les rapportait à d'autres personnes; et celles-ci savent que je ne mens pas.

(1) Le P. Garcia de Toledo, à qui le livre est adressé, puisque c'est lui qui le lui a commandé en 1562, comme elle le déclare au Prologue de ses *Fondations*.

Que Dieu ne permette pas que je m'écarte en rien, et surtout quand il s'agit de choses si graves, de la plus exacte vérité.

Un de mes beaux-frères (1) étant venu à mourir subitement, j'étais très affligée de ce qu'il n'avait pas eu le temps de se confesser (c). Il me fut dit dans l'oraison que ma sœur mourrait ainsi, et que je devais aller la trouver pour la disposer dans ce but. J'en parlai à mon confesseur qui ne me le permit pas. La même recommandation céleste m'ayant été faite à plusieurs reprises, il me dit alors de partir, puisque d'ailleurs il n'y avait rien à perdre. Ma sœur se trouvait à la campagne (2). J'allai la trouver et sans lui rien dire de la prédiction, je l'éclairai sur toutes sortes de points, je la déterminai à se confesser fréquemment et à veiller toujours sur son âme. Comme elle était très vertueuse, elle déféra à mon conseil. Au bout de quatre ou cinq ans, passés dans ces exercices et cette vigilance constante sur elle-même, elle mourut sans qu'il

(1) Don Martin de Guzman y Barrientos, qui était marié à doña Marie de Cepeda, sœur aînée de la Sainte.

(2) A Castellanos de la Cañada; la Sainte s'y rendait souvent à l'époque où elle vivait au monastère de l'Incarnation. (*Informations* d'Albe, 4 avril 1592. Doña Mayor Mexia, qui vit souvent la Sainte dans cette localité, où habitait son propre père, à Sorrano de la Torre.)

y eût personne auprès d'elle, et sans qu'il lui fût possible de se confesser. Heureusement qu'elle avait coutume de se confesser souvent, et il n'y avait guère plus de huit jours qu'elle l'avait fait ; aussi cette circonstance me procura une grande joie quand j'appris sa mort. Elle demeura très peu de temps en purgatoire. Huit jours ne s'étaient pas encore écoulés depuis sa mort, ce me semble, quand le Seigneur m'apparut au moment où je venais de communier et voulut me montrer comment il l'introduisait dans la gloire. Durant tout le temps qui s'était écoulé depuis la prédiction jusqu'à cet événement, je n'avais pas perdu de vue ce qui m'avait été dit, ni ma compagne (1) non plus. Aussi en apprenant cette nouvelle, elle vint me trouver et se montra très frappée de voir comment la prédiction s'était réalisée. Gloire à jamais à Dieu, qui prend tant de soin des âmes pour les empêcher de se perdre!

(1) Doña Yomar de Ulloa.

---

(a) Les Jésuites étaient là depuis 1558. C'est saint François de Borgia qui avait négocié la fondation avec l'archevêque Barthélemy Carranza, qui succédait au cardinal Siliceo. Le premier supérieur

fut le P. Domenech, à qui la Sainte se confessa. — P. *Astrain* t. II, l. I, c. 3.

(b) Ribéra et Yépes supposent qu'il s'agit du P. Vincent Baron. Le P. Gratien dans ses notes à la *Vie* de la Sainte dit qu'il s'agit du P. Garcia de Toledo. Et en effet l'expression : *persona muy principal, personnage de haute naissance*, s'applique bien à ce dernier. Il était fils des illustres comtes d'Oropesa. Jeune encore, il partit pour le Mexique en compagnie du vice-roi don Antoine de Mendoza. Mais bientôt après il revêtit l'habit de saint Dominique à Mexico même. Il revint en Espagne, et en 1555 il était sous-prieur du couvent d'Avila, comme le prouvent les documents du monastère. Il partit de nouveau pour le Pérou vers 1569 en compagnie de don François de Tolède, son cousin-germain qui venait d'être nommé vice-roi du Pérou. Il en revenait en 1581, à la grande joie de la Sainte. Il mourut saintement à Talavera en 1590. Cf. *S<sup>a</sup> Teresa de Jesus y la Orden de Predicadores* par le P. F. Martin, c. iv.

(c) Le texte porte : *por no se aver uyado a confesarse*. M. de la Fuente, dans son édition photographiée, expose que cette expression équivaut à celle-ci : *por no haber cuidado*. Le P. Bagnès a changé cette expression par la suivante : *por no haber tenido lugar de confesarse*, et il nous semble qu'il devait savoir à quoi s'en tenir, puisqu'il connaissait intimement la Sainte.

Cette même expression *no ha huyado* se retrouve dans une lettre de la Sainte écrite en 1577 à Marie de Saint-Joseph, et elle signifie *n'a pas eu le temps*.

---

## CHAPITRE XXXV

Elle continue le récit de la fondation de ce couvent de notre glorieux Père saint Joseph. Elle raconte les moyens dont le Seigneur se servit pour lui commander d'y garder la sainte pauvreté, et expose le motif qui lui fit prendre congé de la dame chez qui elle était, ainsi que plusieurs autres événements.

Tandis que j'étais chez cette dame dont j'ai parlé et près de laquelle je demeurai plus de six mois (1), il arriva, par une disposition de la Providence, qu'on parla de moi à une béate de notre ordre (a) qui habitait à plus de soixante-dix lieues de cette localité. Elle eut l'occasion de passer dans la région où je me trouvais et se détourna de quelques lieues pour venir me parler. Le Seigneur lui avait inspiré, la même année et le même mois qu'à moi, le désir de fonder un nouveau monastère de l'Ordre. Pour déférer à ce désir, elle vendit tout ce qu'elle possédait et se

(1) La Sainte resta chez doña Louise de la Cerda depuis le commencement de janvier 1562 jusqu'au mois de juillet de la même année.

rendit à pied et sans chaussure à Rome pour obtenir les autorisations requises.

C'est une femme qui pratique beaucoup la pénitence et l'oraison ; le Seigneur l'a favorisée de grâces nombreuses, et Notre-Dame, qui lui était apparue, lui avait commandé de poursuivre son dessein. Elle me dépassait tellement dans le service de Dieu que j'étais toute confuse de me trouver en sa présence. Après qu'elle m'eut montré les autorisations qu'elle apportait de Rome, nous convînmes ensemble, durant les quinze jours qu'elle demeura près de moi, de la manière dont nous devions établir nos monastères.

Jusqu'alors, je n'avais jamais su que notre Règle, avant d'être mitigée, défendit de rien posséder (*b*). Je ne songeais nullement à faire une fondation sans revenus ; mon but était de n'avoir point la préoccupation de rechercher le nécessaire, et je ne voyais pas les nombreux soucis qu'il y a à posséder des revenus. Cette sainte femme, éclairée de Dieu comme elle l'était, connaissait très bien, quoiqu'elle ne sût pas lire, ce que j'ignorais encore, après avoir lu tant de fois les Constitutions. Dès qu'elle m'en parla, son projet me parut bon ; je craignais cependant qu'on ne me permit pas de le réaliser : qu'on ne

le traitât de folie et qu'on me défendît d'être pour d'autres une occasion quelconque de souffrir à cause de moi. Si j'avais été seule, je n'aurais pas hésité un instant. C'était en effet une grande joie pour moi de penser que je suivrais les conseils du Christ, Notre-Seigneur, car Sa Majesté m'avait déjà donné les plus vifs désirs d'être pauvre. Il n'y avait donc pas de doute pour moi : c'était là le plus parfait. Depuis longtemps je souhaitais qu'il fût compatible avec ma profession d'aller demander l'aumône pour l'amour de Dieu, et de ne rien posséder en propre, ni maison, ni objet quelconque. Mais je craignais pour mes compagnes une vie de mécontentement si elles ne recevaient pas de Dieu le même désir. Je redoutais aussi de causer par là quelque distraction. Je voyais plusieurs monastères pauvres qui n'étaient pas très recueillis, et je ne considérais pas que le manque de recueillement était la cause de la pauvreté et que la pauvreté n'était point la cause de la dissipation ; celle-ci en effet ne nous rend pas plus riches. Dieu, d'ailleurs, ne manque jamais à ceux qui le servent. Enfin, ma foi était faible. Ce n'est pas ainsi que raisonnait cette servante de Dieu.

Je consultai, comme toujours, beaucoup de personnes ; or je n'en trouvai presque aucune

qui fût de mon avis, ni mon confesseur, ni les savants auxquels j'en parlai. On m'apportait tant de raisonnemens que je ne savais que faire. Je ne pouvais cependant me résoudre à posséder des revenus, puisque la Règle, je ne l'ignorais plus maintenant, le défendait; la suivre c'était donc le plus parfait. Parfois on parvenait à me convaincre. Mais à peine étais-je de retour à l'oraison, qu'en voyant le Christ sur la croix, si pauvre et si dénué de tout, je ne pouvais supporter la pensée d'être riche. Aussi je le suppliais, les larmes aux yeux, de tout disposer afin que je fusse pauvre comme Lui. Je découvrais tant d'inconvénients à avoir des rentes, et j'y voyais une telle source de préoccupation et même de dissipation que je ne cessais de discuter avec les savants sur ce point.

J'en écrivis à ce religieux dominicain qui nous prêtait son appui (1). Il m'envoya deux feuilles pleines de réfutations et de raisons théologiques pour me détourner de mon projet; il ajoutait même qu'il avait beaucoup étudié cette question. Je lui répondis que je ne voulais pas m'autoriser de la théologie pour ne point suivre

(1) Le P. Pierre Ibagnès, qui était au couvent de Trianos.  
— Cfr. ch. XXXIII.

ma vocation, ni me conformer à mon vœu de pauvreté, ni suivre les conseils du Christ dans toute leur perfection : et je le dispensais de me communiquer sa science sur ce point.

C'était une grande joie pour moi quand je rencontrais une personne de mon avis. Cette dame près de laquelle je me trouvais, m'encourageait vivement à poursuivre mon dessein (1); quelques autres personnes, après l'avoir approuvé au début, y trouvaient ensuite, à la réflexion, tant d'inconvénients qu'elles s'employaient de tout leur pouvoir à m'en détourner. Je leur répondais que, puisqu'elles changeaient si promptement d'avis, je voulais m'en tenir à leur premier sentiment.

A cette époque, je suppliai le saint religieux Pierre d'Alcantara de venir chez cette dame qui ne l'avait jamais vu. Grâce à Dieu, il répondit à ma demande. Cet illustre amant de la pauvreté en connaissait bien tous les trésors, puisqu'il l'avait pratiquée durant tant d'années; aussi me fut-il d'un très grand secours. Il me recommanda de ne rien négliger pour la réalisation de mon dessein. Forte de l'avis et de la protection de ce religieux dont l'autorité était au-dessus des autres

(1) Doña Louise de la Cerda, chez qui elle était à Tolède.

puisqu'elle reposait sur une si longue expérience, je pris le parti de ne plus consulter personne.

Recommandant un jour cette affaire à Dieu avec les plus vives instances, le Seigneur me dit de ne manquer en aucune manière de fonder un monastère pauvre; car telle était la volonté de son Père et la sienne; lui-même d'ailleurs viendrait à mon aide. J'étais dans un grand ravissement, quand j'entendis ces paroles; elles produisirent un effet si intense que je ne pouvais douter que Dieu n'en fût l'auteur.

Une autre fois, il me dit que les rentes sont une source de trouble. Il ajouta plusieurs autres réflexions à la louange de la pauvreté, et me donna l'assurance que ceux qui le servent ne manquent pas du nécessaire pour vivre. Quant à moi, je le répète, je n'ai jamais eu la moindre crainte sur ce point.

Le Seigneur changea aussi les dispositions du père Présenté, je veux parler de ce religieux dominicain qui, comme je l'ai dit, m'avait écrit de ne pas fonder le monastère sans revenus. Après avoir entendu la parole du Seigneur et les avis de tels personnages, j'étais au comble de la joie. Il me semblait que je possédais vraiment toutes les richesses du monde, dès lors que je voulais vivre d'aumônes pour l'amour de Dieu.

A cette époque, mon Provincial (1) me releva du commandement formel qu'il m'avait fait de me rendre chez cette dame, et me laissa libre de partir immédiatement ou d'attendre encore quelque temps. Or on était sur le point de procéder aux élections dans mon monastère, et on me prévint que beaucoup de religieuses songeaient à me donner leurs voix pour la charge de prieure. Cette seule pensée me causait un tel tourment que, si je me sentais prête à endurer facilement tout autre martyre pour l'amour de Dieu, je ne croyais pouvoir, en aucune manière, accepter celui-là. Sans parler des fatigues qu'entraîne le gouvernement d'un très grand nombre de religieuses, ni de choses qui n'avaient jamais eu d'attrait pour moi, ni des charges elles-mêmes, puisque je les avais toujours refusées, il me semblait y voir un grave danger pour ma conscience. Aussi je bénis Dieu de ce que j'étais alors absente de mon monastère. J'écrivis à mes amies, et les priai de ne pas voter pour moi.

J'étais toute heureuse de me trouver éloignée de ce bruit, quand le Seigneur me dit que je devais absolument partir; puisque je désirais la croix, il s'en préparait une bonne pour moi; je

(1) Le P. Ange de Salazar.

ne devais pas la rejeter, mais être pleine de courage puisqu'Il viendrait lui-même à mon aide, et partir immédiatement. Grande était ma peine; je ne faisais que pleurer, à la pensée que la charge de prieure était la croix dont il parlait. Aussi, je le répète, je ne pouvais me persuader que cela convînt à mon âme sous un rapport quelconque; je ne trouvais aucun motif pour m'y résigner. J'en parlai à mon confesseur (1), qui m'ordonna de préparer immédiatement mon départ, puisque c'était évidemment le plus parfait. Toutefois, comme les chaleurs étaient excessives, je pouvais me contenter d'arriver pour l'élection, et attendre encore quelques jours afin de n'être pas incommodée par les fatigues du chemin.

Mais le Seigneur en avait ordonné autrement, et sa volonté devait s'accomplir. Je tombai dans un trouble intérieur extrême et dans l'impuissance de faire oraison. Il me semblait que je n'obéissais pas aux ordres de Dieu; de plus, comme je restais pour mon plaisir dans la maison de cette dame où j'étais bien traitée, je refusais d'aller m'offrir à la peine. Toute ma vertu devant Dieu se réduisait à des paroles. Pouvant être

(1) Le P. Domenech, recteur des Jésuites, à Tolède.

là où c'eût été plus parfait de me rendre, je refusais d'y aller. Et si je devais en mourir, pourquoi ne pas en mourir? Ajoutez à tout cela que mon âme était dans les angoisses et que le Seigneur la privait de tout goût spirituel dans l'oraison. Enfin, tel était mon état, si grand était le tourment intérieur, que je suppliai cette dame de vouloir bien me laisser partir. Déjà mon confesseur, en voyant ma peine, m'avait dit de m'en retourner; le Seigneur, il est vrai, lui avait donné la même inspiration qu'à moi.

Quant à cette dame, elle s'affligeait tant de mon départ que ce fut pour moi un autre tourment, car ce n'est qu'avec beaucoup de peine et après toutes sortes d'instances qu'elle avait obtenu de mon Provincial la permission de m'avoir chez elle.

Je regardai comme une grâce insigne qu'elle accédât à mon désir, tant était vif son chagrin. Mais comme elle possédait une grande crainte de Dieu, je lui parlai du service qu'elle pouvait rendre à sa gloire et de plusieurs autres choses; je lui donnai en outre l'espérance de pouvoir revenir près d'elle; aussi malgré sa désolation, elle se rendit enfin. Pour moi, je n'avais plus aucune peine de partir; je comprenais qu'il y avait là une plus haute perfection, et qu'il

s'agissait du service et de la gloire de Dieu. Comme j'étais heureuse de le contenter, je surmontai facilement la peine de quitter cette dame malgré sa profonde affliction, ainsi que plusieurs autres personnes auxquelles je devais beaucoup, et en particulier mon confesseur, religieux de la Compagnie de Jésus, dont je me trouvais très bien (1). Plus je sacrifiais de consolations pour l'amour de Dieu, plus était vive la joie qui m'inondait. Je ne pouvais comprendre comment cela pouvait se faire, mais je constatais ces deux sentiments opposés. La joie, la consolation et l'allégresse naissaient en mon âme du sacrifice même qu'elle s'imposait. C'était la paix, le repos, et je pouvais m'adonner à l'oraison durant plusieurs heures.

Je voyais que j'allais me jeter moi-même dans un feu. Le Seigneur, en effet, m'avait déjà annoncé une grande croix, mais jamais je ne l'aurais imaginée si pesante. Cependant, je parlais toute joyeuse et impatiente de me trouver enfin dans ce combat. Comme le Seigneur me le ménageait lui-même, il m'envoyait le courage, pour le substituer à ma faiblesse.

Ne pouvant comprendre, je le répète, comment

(1) Le P. Pierre Domenech.

tous ces sentiments se trouvaient en moi, j'imaginai la comparaison suivante. Je possède, je suppose, un joyau ou un objet qui me fait le plus sensible plaisir ; mais je viens à apprendre qu'une personne que j'aime plus que moi-même le désire ; je veux la contenter au prix même de mon repos et je suis très heureuse de sacrifier la joie que me donnait l'objet possédé, afin de plaire à cette personne. Comme cette joie de la contenter dépasse ma propre satisfaction, il n'y a plus de peine à sacrifier le joyau ou l'objet dont la possession m'est chère ni à me priver du contentement qu'il me donne. Aussi je ne pouvais avoir de peine, en voyant que je m'éloignais de personnes auxquelles mon départ causait tant de chagrin. Cependant je suis par nature si reconnaissante que, dans un autre temps, cela eût suffi pour que je fusse profondément affligée, mais alors il m'eût été impossible de l'être, quand même je l'aurais voulu. Il était d'ailleurs extrêmement important, pour l'affaire de cette sainte demeure que je voulais fonder, de ne pas retarder mon départ un seul jour de plus ; sans cela, je ne sais pas comment elle aurait pu se conclure.

O grandeur de Dieu ! Bien souvent je suis dans le ravissement quand je considère et que je vois quel soin particulier Sa Majesté a pris de m'aider

pour la fondation de ce petit coin de Dieu, car, à mon avis, c'en est un; c'est une demeure où Sa Majesté prend ses complaisances. Me trouvant un jour en oraison, le Seigneur me dit que *cette maison était pour lui un paradis de délices*. Il semble avoir choisi lui-même les âmes qu'il y a attirées, et c'est avec une grande et très grande confusion que je vis en leur compagnie. Jamais je n'aurais su les choisir aussi parfaites pour un projet qui demandait tant d'austérité, de pauvreté et d'oraison. Mais elles manifestent en tout tant de joie et d'allégresse, que chacune d'elles se reconnaît indigne d'avoir mérité de trouver un tel asile; et en particulier, quelques-unes que le Seigneur a retirées des vanités et des fêtes du monde, où, d'après les maximes du siècle, elles auraient pu être heureuses. Elles reçoivent ici une telle surabondance de joie, qu'il est clair pour elles que le Seigneur leur a donné le cent pour un de tout ce qu'elles ont quitté; aussi elles ne se lassent pas d'en rendre grâces à Sa Majesté. Quant aux autres, il les a fait passer du bien au mieux. Il donne aux jeunes du courage, et les éclaire pour qu'elles ne puissent désirer autre chose et comprendre qu'elles ne sauraient goûter de repos plus parfait, même au point de vue humain, que de vivre dans une séparation com-

plète de tous les biens d'ici-bas. A celles qui sont plus anciennes et ont peu de santé, il a donné jusqu'à ce jour assez de forces pour supporter les mêmes austérités et pénitences que toutes les autres.

O mon Dieu, comme vous savez bien montrer votre puissance! Il n'est pas nécessaire de chercher les raisons de ce que vous voulez; car en dépassant toutes les lumières de la raison, vous montrez que toutes les choses sont possibles, et vous donnez bien à entendre par là, ô mon Dieu, qu'il suffit de vous aimer sincèrement et de renoncer généreusement à tout par amour pour vous, pour que vous nous rendiez tout facile. C'est bien le cas de répéter ici que vous feignez de mettre de la difficulté dans vos lois (1). Pour moi, du moins, je ne la vois pas, ô mon Dieu, et je ne comprends pas comment peut être étroit le chemin qui conduit à vous! Je le vois, c'est un chemin royal, et non un vulgaire sentier. Quand on y entre courageusement, on marche avec plus de sécurité; c'est bien loin de là que sont les passes dangereuses et les récifs, car on y est à l'abri des occasions de vous offenser. J'appelle sentier, et sentier

(1) *Qui fingis laborem in praecepto.* Ps. xciii, 20.

dangereux ou chemin étroit, celui qui est bordé d'un côté par une vallée profonde où l'on peut tomber et de l'autre par un abîme. A la moindre négligence, on roule au fond du précipice, et le corps est en lambeaux. Celui qui vous aime sincèrement, ô mon Bien, s'avance avec sécurité, par un chemin large et royal, loin de tout précipice. S'il vient à chanceler tant soit peu, vous vous empressez, ô Seigneur, de lui tendre la main. Il pourra tomber une fois et même plusieurs fois, mais s'il vous aime, et s'il est détaché de toutes les choses du monde, il ne se perdra pas, car il marche dans la vallée de l'humilité.

Pour moi, je ne puis comprendre ce que redoutent ceux qui craignent d'entrer dans le chemin de la perfection. Daigne le Seigneur dans sa miséricorde nous faire connaître quelle fausse sécurité il y a à suivre le courant de la foule, et à se jeter ainsi dans les dangers les plus manifestes! Qu'il nous montre, en outre, comment la vraie sécurité consiste à réaliser de très grands progrès dans la voie de Dieu. Fixons le regard sur lui. Ne craignons pas que ce Soleil de justice vienne à se cacher et nous laisse marcher dans les ténèbres où notre perte serait assurée, si nous-mêmes nous ne l'abandonnons point. On

n'a plus à redouter de se trouver au milieu des lions qui semblent prêts à nous mettre en pièces, c'est-à-dire au milieu de ce que le monde appelle honneurs, plaisirs et autres satisfactions de ce genre; et quand il s'agit de la vertu, le démon, ce semble, nous effraie avec des riens. Quel spectacle lamentable! Que de larmes il faudrait verser à cette vue! Pour moi, je voudrais faire entendre ma voix à tous les hommes pour leur dire le profond aveuglement et la malice de ma vie, afin de les aider un peu par là à ouvrir les yeux. Qu'Il daigne dans sa bonté les leur ouvrir, Celui qui le peut! Qu'il ne permette pas que je retombe moi-même dans l'aveuglement où j'étais! Ainsi soit-il!

---

(a) Cette *béate* ou sorte de Tertiaire s'appelait Marie de Jésus. Elle était née à Grenade en 1522. Devenue veuve très jeune encore, elle était entrée au couvent des Carmélites de sa ville natale. Mais, se sentant appelée de Dieu à fonder un monastère réformé de son Ordre, elle sortit du couvent avant la profession et se rendit à Rome avec quelques compagnes pour obtenir dans ce but un Bref du Pape. Le P. André de l'Incarnation nous dit (*Memorias Historiales*, l. R, n° 404) que dans les relations des premières religieuses du couvent de l'*Image* à Alcalá, on trouve les renseignements suivants : « Quand elle fut à Rome, le Pape lui donna sa béné-

diction et recommanda à son camérier de la conduire à un couvent de l'Ordre très austère qu'on appelait le couvent des *Recluses*, avec prière de lui en faire connaître la règle, l'habit et les usages. Elle resta assez longtemps chez les Mantuans, qui lui remirent la Règle primitive. »

Ayant appris que la Mère Thérèse de Ahumada poursuivait un projet semblable au sien, elle alla la voir à Tolède. Doña Eléonore de Mascareñas lui fit don d'une maison qu'elle possédait à Alcalá. C'est là qu'elle se rendit le 11 septembre 1562, et le couvent de l'*Image* fut définitivement constitué le 23 juillet 1563. Lorsque la Sainte passa par Madrid en 1567 pour se rendre à Malagon, elle alla, sur les instances de doña Eléonore Mascareñas, à Alcalá réformer la communauté que Marie de Jésus conduisait par la voie de rigueurs excessives. En peu de temps, elle rétablit la régularité la plus parfaite et la plus suave. Elle laissa à la communauté les Constitutions qu'elle avait faites pour le couvent de Saint-Joseph d'Avila. La vénérable fondatrice mourut en 1580. P. Silverio, *Vida*, p. 295-296.

(b) Le 6 avril 1229, Grégoire IX défendait aux Carmes de posséder des maisons, terres ou rentes, comme opposées à la vie de contemplation dont ils faisaient profession.

Le 10 juillet 1245, Innocent IV portait la même défense. *Bull. Ord. Carm.*, p. I, Romae, 1715.

Le ch. vi de la Règle s'exprime ainsi : « *Nullus fratrum sibi aliquid proprium esse dicat, sed sint vobis omnia communia* » (le 1<sup>er</sup> oct. 1247).

---

## CHAPITRE XXXVI

Elle continue le même sujet. Elle raconte comment se termina l'affaire et comment se fit la fondation de ce monastère du glorieux saint Joseph ; elle parle des violentes contradictions et persécutions qui s'élevèrent après la prise d'habit des religieuses, ainsi que des grandes épreuves et tentations dont elle souffrit elle-même ; elle montre de quelle manière le Seigneur la fit sortir victorieuse de tous les obstacles, à la gloire et à louange de son nom.

Étant donc partie de cette ville (1), je revins tout heureuse et bien décidée à accepter très volontiers les épreuves qu'il plairait au Seigneur de m'envoyer. Le soir même de mon retour ici, arrivaient de Rome les dépêches et le bref autorisant la fondation du monastère. J'en fus toute surprise, et ceux qui savaient jusqu'à quel point le Seigneur m'avait pressée de revenir, ne le furent pas moins quand ils apprirent combien ma présence était nécessaire et dans quelle circonstance le Seigneur me ramenait. Je trouvai ici l'Évêque, le saint religieux Pierre d'Alcantara

(1) Tolède ; ce fut vers le milieu de juillet 1562.

et ce gentilhomme de si haute vertu qui le logeait chez lui ; ce gentilhomme d'ailleurs était un personnage chez qui les serviteurs de Dieu trouvaient toujours bon accueil et protection (a). Tous les deux finirent par décider l'évêque à prendre le monastère sous sa juridiction. Ce n'était pas une petite faveur, puisque le monastère devait être pauvre. Mais ce prélat était si affectionné aux personnes qu'il voyait résolues à servir Dieu, qu'il fut heureux de nous prendre sous sa protection (b). Ce fut le saint vieillard Pierre d'Alcantara qui fit tout, en approuvant notre dessein et en décidant plusieurs personnes à nous prêter leur appui. Si je n'étais arrivée en pareille conjoncture, je le répète, je ne sais comment la fondation aurait pu réussir, car ce saint homme demeura ici très peu de temps, huit jours à peine, je crois, durant lesquels il fut très souffrant, et peu après le Seigneur le rappela à lui (1). Il semble que Sa Majesté nous l'avait réservé pour conclure cette affaire, car il y avait longtemps, et je crois plus de deux ans, qu'il était déjà très mal.

Tout se passa dans le plus grand secret. Sans cela, je ne sais si on aurait pu rien faire, tant la

(1) Saint Pierre d'Alcantara mourut le 18 oct. 1562 à Arénas, province d'Avila.

ville était opposée à notre dessein, comme on l'a vu depuis.

Le Seigneur voulut alors qu'un de mes beaux-frères (1) tombât malade. Comme sa femme était absente, il se trouvait si délaissé qu'on me permit d'aller près de lui. Cette circonstance servit à voiler notre projet; sans doute plusieurs personnes en avaient bien quelque soupçon, mais elles n'osaient pas y croire. Chose digne d'admiration, mon beau-frère ne fut malade que juste le temps nécessaire pour la réussite de notre affaire; et quand sa guérison devenait urgente pour me rendre à ma liberté et lui permettre de laisser la maison, le Seigneur lui rendit si promptement la santé, qu'il en était lui-même émerveillé.

Les fatigues ne me manquèrent pas; il fallait agir pour faire partager mes vues aux uns et aux autres, soigner mon malade et presser les ouvriers d'achever rapidement la maison pour lui donner la forme d'un monastère, car il restait beaucoup à faire. Ma compagne dévouée n'était point là (2).

(1) Jean de Ovalle, mari de Jeanne de Ahumada, qui avait acheté la maison comme pour lui le 10 août 1561. Cf. Ribéra, l. I, c. 17.

(2) Doña Yomar, que la Sainte se plaît à appeler *ma compagne*.

Il nous avait paru préférable qu'elle fût absente pour mieux dissimuler nos plans. Je voyais que tout dépendait de notre diligence, et cela pour plusieurs raisons ; l'une d'elles c'est que je craignais à chaque instant qu'on ne me rappelât à mon monastère. Il y eut tant d'occasions de souffrir que je me demandais si ce n'était pas là cette croix dont le Seigneur m'avait parlé. Cependant elle me paraissait bien légère en comparaison de celle que je m'étais figurée.

Tout étant donc prêt, il plut au Seigneur que, le jour de la fête de saint Barthélemy, quelques postulantes prissent l'habit et que le Saint-Sacrement fût placé dans notre chapelle avec toutes les autorisations et tous les pouvoirs nécessaires. Ainsi se trouva érigé notre monastère de notre très glorieux Père saint Joseph en l'année 1562 (1). J'étais là moi-même pour donner l'habit aux postulantes (c) en présence de deux religieuses de notre couvent de l'Incarnation qui avaient pu obtenir la permission de sortir. La maison où fut érigé le monastère était celle qu'habitait mon beau-frère, qui l'avait achetée en son nom, comme je l'ai dit, pour mieux couvrir notre dessein. J'y étais en vertu d'une autorisation, car je ne faisais

(1) C'était un lundi.

rien sans l'approbation de personnages instruits, afin de ne blesser en rien l'obéissance. Comme ils voyaient que la fondation devait être très avantageuse à l'Ordre tout entier pour beaucoup de motifs, ils m'assuraient que je pouvais la réaliser, bien que ce fût en secret et à l'insu de mes supérieurs. S'ils m'avaient déclaré qu'il y avait en cela la moindre imperfection, j'eusse abandonné, ce me semble, mille monastères, à plus forte raison, un seul; cela est certain. Sans doute, je désirais cette fondation pour me séparer davantage du monde, et me conformer à ma vocation religieuse avec plus de perfection et dans une plus étroite clôture; mais ce désir était de telle sorte que si j'avais pensé qu'il y avait plus de gloire pour Dieu à y renoncer, je l'eusse abandonné, comme je l'avais fait une autre fois, en toute paix et tranquillité.

Ce fut pour moi comme un état de gloire quand je vis qu'on mettait le très saint Sacrement dans le tabernacle et qu'on remédiait à l'indigence de quatre pauvres orphelines, car on les recevait sans dot<sup>(1)</sup>; mais elles étaient de vraies servantes

(1) Cependant le livre des professions du monastère porte que deux d'entre elles avaient leur dot : la Sœur Antoinette du Saint-Esprit apporta 17.000 maravédís, et la Sœur Ursule des Saints 300 ducats.

de Dieu. Dès le principe, d'ailleurs, notre dessein avait été d'admettre uniquement des personnes qui par leurs exemples serviraient de fondement, et seraient capables de seconder le dessein que nous avions formé de mener une vie de haute perfection et de grande oraison. J'étais heureuse d'avoir réalisé une œuvre qui, je le savais, était pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'habit de sa glorieuse Mère; c'était là d'ailleurs que tendaient tous mes vœux. Profonde était ma consolation d'avoir accompli ce que le Seigneur m'avait tant recommandé, et d'avoir élevé dans cette localité une église de plus, érigée sous le vocable de mon glorieux Père saint Joseph qui n'y en avait point encore. Néanmoins il ne me semblait pas avoir fait quelque chose en cela; je n'ai point cette idée et je ne l'ai jamais eue, car j'ai toujours compris que c'est le Seigneur qui a tout fait.

Quant à la part que j'avais eue dans cette affaire, elle avait été accompagnée de tant d'imperfections qu'il me devait, je le vois, des reproches plutôt que de la gratitude. Ma joie toutefois était vive quand je considérais que Sa Majesté avait daigné se servir d'un instrument aussi vil que moi pour une œuvre si importante. Le contentement fut tel que j'étais comme

hors de moi, et ravie dans une haute oraison.

Tout était terminé depuis trois ou quatre heures environ, quand le démon me livra le combat spirituel que je vais raconter. Il me représenta que ce que j'avais fait était peut-être mal. Et puis n'avais-je pas manqué à l'obéissance pour avoir agi sans l'ordre du Provincial? Il me semblait bien que celui-ci devait en éprouver quelque mécontentement, puisque, sans même l'avoir prévenu, j'avais placé le monastère sous la juridiction de l'Ordinaire; or, comme il avait refusé de le prendre sous la sienne, et que d'un autre côté je restais personnellement sous son obéissance, il ne devait pas, ce semble, en être fâché. Mais, de plus, les religieuses de cette maison seraient-elles heureuses en se voyant dans une si étroite clôture? Ne manqueraient-elles pas des vivres nécessaires? En un mot tout cela n'était-ce pas une folie? De quoi m'étais-je mêlée? N'avais-je pas déjà un monastère? Tout ce que le Seigneur m'avait commandé, les nombreux avis qu'on m'avait donnés, les prières que depuis plus de deux ans (1) on n'avait pas cessé de faire, pour ainsi dire, toutes ces choses s'étaient effa-

(1) L'idée du projet de la Réforme serait donc antérieure au 24 août 1560. Le texte met bien clairement *habia mas de dos años*.

cées de ma mémoire, comme si elles n'avaient jamais existé. Il me restait seulement le souvenir de mes vues personnelles. Mais toutes les vertus, la foi elle-même, étaient suspendues en mon âme; j'étais sans force pour les faire agir et me défendre contre tant d'assauts réunis.

Voici encore ce que le démon me représenta. Comment, avec tant d'infirmités, pouvais-je m'enfermer dans une demeure si étroite? comment pourrais-je y supporter des pénitences si austères, quand je quittais une maison si spacieuse et si pleine de charmes où j'avais toujours vécu si contente, au milieu de tant d'amies? Peut-être les religieuses de ce nouveau monastère ne me conviendraient pas. Je m'étais engagée à beaucoup de choses qui peut-être seraient pour moi une cause de désespoir. Qui sait si le démon n'avait pas cherché par là à m'enlever la paix, et la joie intérieure de l'âme? Une fois dans le trouble, je ne pourrais plus faire oraison. Enfin mon âme serait en danger. Telles sont les craintes que le démon me représentait toutes à la fois, et il n'était pas en mon pouvoir de penser à autre chose. Ajoutez à cela une affliction, une obscurité et des ténèbres intérieures qu'on ne saurait décrire. Me voyant en cet état, j'allai devant le très saint Sacrement; mais il me fut impossible

de lui adresser une seule prière; mes angoisses étaient, ce me semble, comme celles d'une personne à l'agonie. Au milieu d'une telle épreuve, je n'osais m'ouvrir à personne, car je n'avais pas un confesseur désigné (1).

O mon Dieu! quelle vie que la nôtre! comme elle est pleine de misères! nulle joie n'y est assurée, nulle chose qui ne soit sujette au changement. Un instant auparavant, je n'aurais pas échangé, ce semble, mon bonheur contre tous les plaisirs de la terre, et maintenant la cause même de cette joie me jetait dans un tel tourment que je ne savais que devenir. Ah! si nous considérions avec attention les événements de notre vie, chacun de nous verrait par sa propre expérience quel peu de cas il faut faire des joies et des tristesses qu'on y trouve! Ce fut là certainement, je le crois du moins, l'un des moments les plus douloureux de ma vie. Mon esprit semblait présenter toutes les souffrances qui m'attendaient, et cependant elles n'auraient pas égalé celle dont je parle, si elle avait duré encore. Mais le Seigneur ne laissa pas souffrir longtemps sa pauvre servante; il ne m'avait jamais délaissée dans mes peines; il fit de même en cette circonstance; il

(1) *Reforma*, I, 44. — *Mir*, I, p. 571.

daigna me donner un peu de lumière pour que je pusse comprendre la vérité et reconnaître que c'était là une tentation du démon, dont l'unique but était de chercher à m'épouvanter par des mensonges. Je commençai alors à me rappeler mes grandes résolutions de servir Dieu, et le désir de souffrir pour lui ; je pensai en moi-même que si je voulais les mettre en œuvre, je ne devais pas chercher le repos ; si j'avais des croix, elles seraient pour moi une occasion de gagner des mérites ; si les peines venaient m'affliger, je n'avais qu'à les endurer pour l'amour de Dieu, et elles me tiendraient lieu de Purgatoire. Que pouvais-je redouter ? J'avais désiré des croix ; celles-ci étaient bonnes ; plus elles seraient pesantes, plus il y aurait de mérite. Pourquoi manquer de courage au service de Celui qui était mon suprême bienfaiteur ?

Après ces considérations et d'autres semblables, je fis un grand effort sur moi-même ; je m'engageai devant le Saint-Sacrement à ne rien négliger pour obtenir l'autorisation de venir habiter ce monastère, et, si je le pouvais en sûreté de conscience, promettre d'y observer la clôture (1). A peine avais-je pris cet engagement,

(1) Si la Sainte a pris un tel engagement, c'est qu'elle restait toujours sous la juridiction de l'Ordre, bien que le

que le démon s'enfuit, et me laissa dans ce repos et ce contentement que je n'ai jamais perdus depuis lors. Les observances de cette maison, la clôture, les austérités et le reste, tout m'est extrêmement doux et léger. Ma joie est telle que je me dis parfois : Que pourrais-je trouver de plus agréable sur la terre? Je ne sais si cela est cause que j'ai beaucoup plus de santé que jamais. Peut-être aussi le Seigneur, jugeant nécessaire et raisonnable que je suive la vie de communauté, a voulu me donner la consolation de pouvoir, bien qu'avec peine, m'y conformer; et cela même est un sujet d'étonnement pour toutes les personnes qui connaissaient mon état d'infirmité.

Béni soit Celui qui est l'auteur de tout don et par la puissance de qui on peut tout!

Un tel combat m'avait laissée toute brisée. Néanmoins quand je vis clairement que le démon était l'auteur de cette épreuve, je me mis à rire de lui.

Tout cela était arrivé, je crois, par une permission du Seigneur. N'ayant jamais été mécontente de ma vocation depuis vingt-huit ans et plus que

nouveau monastère fût établi sous la juridiction de l'Ordinaire. Elle n'était donc pas libre d'y rester à son gré; aussi les Supérieurs la firent retourner immédiatement à son monastère de l'Incarnation — Marie de Saint-Joseph, 8<sup>e</sup> *Recreacion*.

je la suis (1), il me faisait connaître de quelle grâce il m'avait favorisée, et de quel tourment il m'avait délivrée. Il voulait aussi m'apprendre à ne point m'effrayer si je voyais quelque religieuse dans une pareille épreuve, et à la traiter au contraire avec compassion et à la consoler.

Une fois cette tourmente passée, je voulais aller prendre un peu de repos après le dîner, car la nuit précédente je n'avais pour ainsi dire pas dormi, et j'en avais passé plusieurs autres au milieu des travaux et des préoccupations à la suite de journées très fatigantes. Mais déjà on savait dans mon monastère comme en ville ce qui venait de s'accomplir. Il s'éleva chez les sœurs une grande rumeur qui, pour les motifs indiqués plus haut, semblait avoir quelque fondement. Aussitôt la prieure (2) me fit dire de revenir immédiatement. Devant l'ordre qui m'était donné, je laissai là mes religieuses dans la peine la plus vive (3), et je partis sans retard (4). Je

(1) Ce récit serait donc de 1565.

(2) Le P. Gratien dans ses *Notes* dit que la Prieure s'appelait doña Isabelle de Avila. Il semble toutefois que cette prieure avait cessé son office le 12 août précédent; ce serait doña Marie Cimbron qui lui aurait succédé et qui depuis lors était prieure du monastère de l'Incarnation.

(3) Elle laissait pour présidente la Sœur Ursule des Saints.

(4) Julien d'Avila (*Vida*, p. II, c. 7) raconte qu'il l'accom-

voyais bien que de nombreuses tribulations m'attendaient; cependant comme le monastère était fondé, je me préoccupais peu. Je fis une prière et suppliai le Seigneur de m'accorder son secours. Je conjurai mon père saint Joseph de me ramener à sa demeure, et présentai à Dieu l'offrande de toutes les peines que j'aurais à endurer. Heureuse de ce qu'il se présentait quelque chose à souffrir pour lui et de procurer sa gloire, je partis bien persuadée qu'on allait me mettre aussitôt en prison (1). C'eût été pour moi, je l'avoue, une grande joie. Là du moins je n'aurais eu à parler à personne, et j'aurais trouvé un peu de repos dans la solitude. J'en avais d'ailleurs un besoin extrême, car j'étais brisée d'avoir eu à traiter avec tant de monde.

A peine arrivée, j'exposai les raisons de ma conduite à la supérieure, et elle se calma un peu. La communauté avisa le provincial (2), et remit

pagna avec plusieurs ecclésiastiques jusqu'au monastère de l'Incarnation.

(1) Il ne semble pas que la Sainte ait été mise dans la prison du monastère. D'après sa cousine, Marie-Baptiste, qui habitait le monastère, elle sut si bien se disculper que la prieure en fut très satisfaite et lui envoya même un bon dîner. — Cfr. *Memorias historiales R.*, n° 101. — *Informations de Valladolid*, 1595 et 1610.

(2) Le P. Ange de Salazar.

l'affaire à sa décision. Dès qu'il fut arrivé, je comparus devant lui pour être jugée; ma joie était grande en considérant que je souffrais quelque chose pour Dieu; car je ne voyais pas que j'eusse rien fait dans cette circonstance qui fût contre Sa Majesté ou contre mon Ordre. J'avais au contraire employé toutes mes forces à son accroissement, et j'eusse de bon cœur sacrifié ma vie dans ce but; tout mon désir était de le voir parvenir à la plus haute perfection.

Me rappelant le jugement subi par le Christ, je voyais combien le mien était peu de chose. Je fis ma coulpe, comme si j'avais été très coupable, et je paraissais telle aux yeux des personnes qui ignoraient toutes les raisons de ma conduite. Le Provincial m'adressa une sérieuse réprimande, sans y mettre cependant toute la rigueur que demandaient le délit et les nombreux rapports qu'on lui avait faits contre moi. Je ne voulais point chercher d'excuses; telle était ma résolution. Je le priai donc de me pardonner, de me donner une pénitence et de n'être point fâché contre moi.

Je voyais bien qu'on me condamnait à tort sur certains points. On disait par exemple que j'avais agi de la sorte pour m'attirer de la considération, pour faire parler de moi, et pour des motifs

semblables. Mais sur certains autres points, je le voyais clairement, on avait raison. J'étais, disait-on, plus imparfaite que d'autres ; je n'avais pu me conformer aux saintes pratiques de perfection en vigueur dans ce monastère ; et je prétendais réussir dans une autre maison où les austérités seraient plus grandes ! En outre, je scandalisais la ville et je voulais introduire des nouveautés. Tout cela ne me causait ni trouble ni peine. Cependant je montrais que j'en avais pour ne pas paraître mépriser ce qu'on me disait. Enfin, le Provincial me commanda de rendre compte de ma conduite en présence des sœurs, et je dus m'exécuter. Comme mon âme était dans la paix et que le Seigneur me venait en aide, j'exposai mes raisons de telle sorte que ni le Provincial, ni les religieuses présentes ne trouvèrent de quoi me condamner. Je parlai ensuite en particulier au Père provincial avec plus de clarté, et il fut très satisfait. Il me promit même, si la fondation subsistait, de me permettre de retourner à mon monastère, dès que la ville viendrait à se calmer, car le trouble y était fort grand, comme je vais le raconter.

Deux ou trois jours après, le corrégidor tenait une assemblée où étaient réunis plusieurs régidors ainsi que plusieurs membres du Chapitre.

On y décidait à l'unanimité qu'il ne fallait en aucune manière consentir à la fondation du nouveau monastère qui était évidemment nuisible au bien public. On devait en ôter le Saint Sacrement et empêcher à tout prix de passer outre. On convoqua tous les Ordres religieux de la ville, et deux religieux instruits de chaque Ordre devaient donner leur avis. Les uns gardèrent le silence, d'autres me condamnèrent, enfin la conclusion fut que le nouveau monastère devait être détruit aussitôt. Seul un Présenté (1) de l'ordre de Saint-Dominique, qui, sans être opposé au monastère, n'approuvait pas la pauvreté sur laquelle il était établi, fit observer que ce n'était pas là une chose à détruire ainsi, qu'on devait y regarder de près, qu'il y avait le temps pour agir, que ce cas relevait d'ailleurs de l'évêque. Il ajouta plusieurs autres réflexions de cette nature et produisit l'effet le plus heureux sur les esprits; ce fut un bonheur, tant l'excitation était grande, qu'on n'allât pas détruire le monastère sur-le-champ (d).

Mais en définitive la vraie raison, c'est que la fondation devait subsister, parce que le Seigneur la voulait. Aussi tous nos adversaires réunis pouvaient peu de chose contre sa volonté. Ils expo-

(1) Ce titre correspond à celui de licencié en théologie.

saient leurs raisons, et étaient animés d'un beau zèle. Ils n'offensaient donc point Dieu, en me faisant souffrir, moi et les quelques personnes qui m'étaient favorables ; car celles-ci durent même passer par une rude persécution.

L'émotion était si profonde en ville qu'on ne s'entretenait pas d'autre chose. Tous me condamnaient et s'empressaient d'aller parler contre moi au Provincial et aux religieuses de mon monastère (1). Tout ce que l'on disait contre moi ne me causait pas plus de peine que si l'on ne m'eût rien dit. Ce que je redoutais, c'est que le nouveau monastère ne fût détruit. Cette pensée me causait un profond chagrin. Une autre peine pour moi, c'était de voir les personnes qui me prêtaient leur concours perdre dans l'estime publique et souffrir une vraie persécution. Quant à ce que l'on disait de moi, j'en éprouvais, ce semble, plutôt de la joie que de la peine. Si ma foi eût été plus vive, je n'aurais pas été troublée ; mais lorsqu'il vient à manquer quelque chose à une vertu, toutes les autres sont comme endormies. Aussi, je fus très affligée les deux jours où l'on tint en

(1) La Sœur Isabelle de Saint-Dominique raconte que plusieurs prédicateurs parlèrent mal en chaire de la fondation du monastère de Saint-Joseph.

ville ces assemblées dont je viens de parler (1). J'étais brisée de douleur, quand le Seigneur me dit : « *Ne sais-tu pas que je suis Tout-Puissant? Que crains-tu?* » Il m'assura, en outre, que le nouveau monastère ne serait pas détruit. Cette parole me laissa pleine de consolation (2).

Cependant la ville, après avoir pris ses informations, en référa au Conseil Royal. Celui-ci commanda de lui remettre un rapport sur tout ce qui s'était passé. Et voilà un grand procès commencé. La ville envoya ses représentants à la Cour. Notre monastère devait, lui aussi, envoyer les siens. Or, nous n'avions pas d'argent, et je ne savais que faire. Heureusement le Seigneur y pourvut, et le Père provincial ne me défendit jamais de m'occuper de cette affaire. Il était tellement ami de toute vertu que, s'il ne nous prêtait pas son concours, il ne voulait pas, non plus, traverser notre dessein. Néanmoins, il ne me donna pas l'autorisation de retourner à mon nouveau

(1) Le 29 et le 30 août 1562.

(2) Elle écrivait alors à sa *compagne* doña Yomar de Ulloa, qui était à Toro, pour lui raconter tout ce qui se passait et lui demander des missels et une clochette. Cfr. Ribéra, l. II, c. 4. — Julien d'Avila célébrait tous les matins à 4 heures la sainte messe au monastère. Tous les jours il allait avec Gaspar Daza à l'Incarnation tenir la Sainte au courant des événements.

monastère, jusqu'à ce qu'il eût vu l'issue de ce débat.

Quant aux servantes de Dieu qui étaient restées seules, elles faisaient plus par leurs prières que moi avec toutes mes négociations qui réclamaient cependant beaucoup de diligence. Parfois il semblait que tout était perdu, et spécialement le jour qui précéda l'arrivée du provincial. La prieure en effet me défendit de m'occuper de rien, ce qui était tout compromettre. J'allai alors me recommander à Dieu et je lui dis : *Seigneur, cette maison n'est pas à moi, c'est pour vous qu'elle a été faite ; maintenant qu'il n'y a personne pour s'en occuper, que votre Majesté daigne s'en charger elle-même !* A ce moment, je me trouvai aussi tranquille et libre de toute peine, que si l'univers entier avait pris en main ma cause ; et dès lors je tins le succès pour assuré.

Un ecclésiastique (1), vrai serviteur de Dieu, ami de toute perfection, et qui m'avait toujours appuyée, se rendit à la Cour pour prendre en mains nos intérêts, et il nous défendit avec le plus grand zèle. Le saint gentilhomme dont j'ai déjà fait mention (2) se montrait, de son côté,

(1) Gonzalve de Aranda. — Cfr. Julien d'Avila, *Vida*, l. II, c. VII.

(2) Dom Francisco de Salcêdo. — Cfr. Julien d'Avila. *Vida*, l. II, c. VII.

plein de dévouement et nous aidait de toutes sortes de moyens. Cela ne manqua pas de lui attirer bien des peines et des persécutions ; aussi, je l'ai toujours vénéré et je le vénère encore comme mon père. En un mot, le Seigneur animait nos défenseurs d'un zèle à toute épreuve. Chacun d'eux embrassait notre cause avec la même ardeur que s'il se fût agi de sa vie et de son honneur ; et cependant la gloire de Dieu était leur unique mobile (e).

Sa Majesté sembla assister aussi de la manière la plus évidente un ecclésiastique, maître en théologie, dont j'ai parlé plus haut. Il était l'un de ceux qui me soutenaient le plus. Envoyé par l'évêque pour parler en son nom à une grande *junte* tenue à notre sujet, il fut seul à prendre notre défense contre tous les autres (f). Il parvint même à les apaiser en leur proposant certains expédients qui contribuèrent beaucoup à gagner du temps, car personne n'était capable de les empêcher de revenir de suite à leur dessein de détruire le monastère à tout prix. Ce serviteur de Dieu dont je parle avait donné l'habit aux nouvelles religieuses et mis le Saint-Sacrement dans l'église, et pour ce motif s'était attiré une grande persécution. Cette batterie dura six mois. Mais il serait trop long de raconter dans le détail

toutes les rudes épreuves qu'il fallut endurer.

J'étais étonnée d'une telle tempête suscitée par le démon contre quelques pauvres femmes. Je me demande comment tout le monde, je veux dire, tous nos contradicteurs, pouvaient s'imaginer que douze religieuses seulement et leur prieure, car elles ne doivent pas dépasser ce nombre, étaient capables, en menant une vie très austère, de causer un préjudice considérable à la ville; car le dommage ou le mécompte ne devait, en somme, retomber que sur elles-mêmes. Quant à un préjudice porté à la ville, il semble bien que c'était une folie de le soutenir. Et cependant on le trouvait si grand qu'on nous faisait la guerre en sûreté de conscience.

Enfin on vint me déclarer que, si nous avions des revenus, on tolérerait mon dessein, et je pourrais le poursuivre (1). J'étais déjà si fatiguée de toutes les épreuves endurées par nos amis, que j'en souffrais même plus que des miennes. Aussi il me semblait qu'il ne serait pas mal d'avoir des revenus jusqu'à ce que tout fût apaisé, et d'y renoncer ensuite. Parfois même, vu ma misère et mon peu de vertu, il me

(1) Cette question fut agitée dans la réunion du 5 septembre et dans celle du 6 novembre.

semblait que telle était peut-être la volonté de Dieu, puisque sans cela nous ne pouvions réussir. J'étais même sur le point d'accepter cette combinaison.

On avait déjà commencé à traiter sur ce terrain, quand, la veille au soir du jour où l'on devait tout conclure, le Seigneur me dit pendant l'oraison de ne pas accepter cet arrangement; car si une fois nous commencions à avoir des rentes, on ne nous permettrait plus d'y renoncer. Il me fit en même temps plusieurs autres recommandations (1).

La nuit même, le saint religieux Pierre d'Alcantara, qui était déjà mort, m'apparut. Quelques jours avant de mourir, il avait appris la vive opposition et la persécution dont nous étions l'objet (2). Il m'avait écrit sa joie de voir le monastère rencontrer tant de résistance. Un signe que le Seigneur devait y être très fidèlement servi, disait-il, c'était l'acharnement que le

(1) La ville n'accepta pas la combinaison. Séance du 6 nov. 1562.

(2) Gaspar Daza lui avait porté une lettre de François de Salcêdo qui le prévenait de tout ce qui se passait (*Marchese*, l. V, c. 4). Le Saint, qui était déjà presque à l'agonie, fit un effort pour répondre à la fondatrice elle-même, et lui envoya un petit billet qui n'avait pas quatre doigts de large (*Ribera*, I, 17).

démon mettait à en empêcher la fondation. Je ne devais donc à aucun prix consentir à avoir des revenus. Deux ou trois fois dans la même lettre il appuyait sur ce point. A cette condition, ajoutait-il, tout se ferait au gré de mes désirs. Je l'avais déjà vu deux autres fois depuis son décès, et j'avais contemplé la gloire élevée dont il jouissait. Aussi son apparition, loin de me causer la moindre frayeur, m'avait comblée de joie. Il s'était toujours montré à moi dans l'état d'un corps ressuscité au sein d'une gloire immense dont j'étais moi-même inondée en le contemplant. Je me souviens qu'à la première apparition, il me dit entre autres choses pour m'exprimer l'étendue de son bonheur : « O heureuse pénitence, celle que j'ai faite, puisqu'elle m'a valu une telle récompense ! (1) »

Comme je crois avoir déjà parlé un peu de ces apparitions, je me contente d'ajouter qu'à cette dernière il me montra un visage sévère. Il me dit seulement que je devais à tout prix refuser d'avoir des rentes. Pourquoi donc ne voulais-je pas suivre son conseil ? Puis, il disparut aussitôt. Je fus effrayée. Dès le lendemain, parlant au

(1) Cette apparition eut lieu au moment de son heureux trépas (Marchese, l. V, 10).

saint gentilhomme auquel j'avais recours en tout, parce qu'il nous était le plus dévoué (1), je lui racontai ce qui se passait et lui dis de n'accepter à aucun prix un arrangement relatif à la rente, mais plutôt de poursuivre le procès. Cela lui causa une grande joie, car il était beaucoup plus résolu que moi sur ce point. Il m'a avoué ensuite qu'il n'était entré qu'à regret dans la voie de cet accommodement.

L'affaire était déjà dans de bons termes, quand une autre personne, vraie servante de Dieu (2) et animée d'un beau zèle, se présenta et proposa de la remettre entre les mains d'hommes instruits. Ce fut pour moi une source de préoccupations très vives, parce que quelques-uns de ceux qui m'aidaient partageaient cette idée. De tous les artifices du démon aucun ne me causa plus d'ennuis. Le Seigneur néanmoins me prêtait en tout son assistance. Cette relation sommaire ne saurait donner une idée de ce qu'il y eut à souffrir durant les deux ans qui s'écoulèrent depuis le commencement de la fondation du monastère jusqu'à ce qu'il fut achevé. Mais les

(1) François de Salcêdo.

(2) L'autographe porte clairement le mot *sierva de Dios*, et non *siervo*, bien que Ribéra parle d'un *serviteur* de Dieu.

six derniers mois et les six premiers furent les plus pénibles.

La ville commençait à se calmer, quand ce Père présenté dominicain qui, quoique absent, nous secondait, arriva et sut très bien manœuvrer en notre faveur (1). Le Seigneur l'amenait ici à cette époque où il nous rendit un service signalé. Sa Majesté semblait ne l'avoir fait venir que pour nous assister. Lui-même m'a avoué qu'il n'avait eu aucun motif de venir, et que c'était par hasard qu'il avait eu connaissance de ce qui se passait. Il demeura ici tout le temps nécessaire. En partant, il obtint par divers moyens de notre Père provincial la permission qu'il semblait impossible d'obtenir sitôt (2) : je pouvais venir avec quelques compagnes dans cette maison (3), y réciter l'office divin (4) et former les sœurs qui s'y trouvaient. Le jour où nous arrivâmes fut pour moi un jour de consolation très vive (g). Pendant que j'étais en oraison à l'église avant

(1) Le P. Ibagnès.

(2) La permission fut donnée de vive voix vers le milieu du carême de 1563 (Ribera, II, 5), et par écrit le 22 août 1563.

(3) Ces compagnes sont Anne de Saint-Jean, Anne des Anges, Marie-Isabelle et Isabelle de Saint-Paul.

(4) Jusqu'alors les novices n'avaient récité que l'office de la sainte Vierge (Ribera, II, 5).

d'entrer dans le monastère, je fus comme élevée dans un ravissement. Je vis le Christ qui semblait m'accueillir avec un grand amour. Il me plaçait une couronne sur la tête et me témoignait sa satisfaction de ce que j'avais fait pour sa Mère.

Une autre fois, tandis que nous étions toutes au chœur à faire oraison après Complies, je vis Notre-Dame resplendissante de gloire. Elle portait un manteau blanc sous lequel elle semblait nous protéger toutes. Cela me fit comprendre l'éminent degré de gloire que le Seigneur réservait aux religieuses de cette maison.

Dès que nous eûmes commencé à dire l'office, le peuple fut rempli de la plus sincère dévotion pour cette maison, et nous reçûmes de nouvelles religieuses. Le Seigneur aussi commença à toucher le cœur de ceux qui nous avaient le plus persécutées; il les porta à nous donner les marques du plus beau dévouement et à nous apporter des aumônes. Ainsi ils approuvaient ce qu'ils avaient tant condamné. Peu à peu ils se désistèrent du procès. Ils reconnaissaient bien, disaient-ils, que la fondation était une œuvre de Dieu, puisque, malgré tant d'opposition, Sa Majesté l'avait menée à bonne fin.

Aujourd'hui personne ne pense qu'il eût été

sage de l'abandonner. Aussi, on a tant de soin de nous envoyer des aumônes que nous ne faisons pas de quête, et que nous ne demandons rien à qui que ce soit. C'est le Seigneur lui-même qui suggère l'inspiration de nous apporter des secours, et nous vivons sans manquer du nécessaire. J'espère de la bonté de Dieu qu'il en sera toujours ainsi. Les religieuses, il est vrai, sont en petit nombre; mais si elles remplissent bien leurs devoirs, comme Sa Majesté leur en fait maintenant la grâce, je suis assurée qu'il ne leur manquera rien, et que les sœurs ne seront jamais dans l'obligation d'être à charge ou importunes à personne. Le Seigneur veillera sur elles, comme il l'a fait jusqu'à ce jour.

C'est une très vive consolation pour moi de me trouver en compagnie d'âmes aussi détachées. Leur unique occupation est de chercher comment elles pourront réaliser des progrès dans le service de Dieu. La solitude fait leur joie. Elles ne songent à voir personne. Toute visite leur est à charge, même celles de leurs plus proches parents, si on ne doit pas les aider à s'embraser davantage d'amour pour leur céleste Époux. Aussi, il ne vient personne à ce monastère si ce n'est dans ce but. Sans cela, il n'y aurait de satisfaction ni de part ni d'autre. Leur

conversation roule uniquement sur Dieu, et à moins de parler le même langage, elles ne comprennent pas et on ne les comprend pas.

Nous suivons la règle de Notre-Dame du Mont-Carmel tout entière sans mitigation aucune, telle qu'elle a été rédigée par le Père Hugues, cardinal de Sainte-Sabine et donnée en 1248 par le pape Innocent IV, la cinquième année de son pontificat (1).

Toutes les souffrances que nous avons endu-

(1) La Règle avait été rédigée par saint Albert, patriarche de Jérusalem, en 1205 ou 1207, sous le pontificat d'Innocent III. Le cardinal Hugues de Saint-Cher et Guillaume, évêque d'Antera, en Syrie, tous deux de l'Ordre de Saint-Dominique, furent chargés au nom du pape Innocent IV d'éclaircir certaines difficultés de la Règle proposées par saint Simon Stock et le Chapitre Général. C'est le Bref expliquant ces difficultés qui serait daté du 1<sup>er</sup> sept. 1248, dit *l'Histoire Générale des Carmes Déchaussés*. Le Bullaire romain porte la date de 1247. D'après le manuscrit de la Règle qui se trouve à la Bibliothèque Vaticane, le Bref serait du 1<sup>er</sup> octobre 1247, comme on le voit dans la photographie de la Règle publiée par le R. P. Wessel, carme.

En 1432, la Règle fut mitigée sur plusieurs points par Eugène IV. C'est cette Règle mitigée que la Sainte avait suivie jusqu'en 1562. En inaugurant la Réforme, elle revenait, comme elle se plaît à le répéter, à la règle primitive. Mais elle ajoutait à cette règle de nouvelles austérités, comme la nudité des pieds, la grossièreté de l'habit, de la nourriture, la pauvreté absolue, l'oraison (*Hist. Gén. des Carmes*, l. IV, c. 7).

rées ont été, ce semble, bien employées. Notre genre de vie comporte, il est vrai, certaines austérités; car nous ne mangeons jamais de viande sans nécessité, nous jeûnons huit mois de l'année; nous pratiquons en outre d'autres pénitences, comme on peut le voir dans la Règle primitive. Néanmoins les sœurs regardent beaucoup de ces points comme peu de chose et s'adonnent encore à d'autres austérités qui nous ont paru nécessaires pour accomplir la Règle avec plus de perfection. Aussi j'espère de la bonté de Dieu que l'œuvre commencée grandira de plus en plus, comme Sa Majesté m'en a donné l'assurance.

L'autre monastère que la béate dont j'ai parlé voulait fonder, a reçu, lui aussi, la bénédiction de Dieu. Il est à Alcalá (1). Les épreuves ne lui ont pas manqué, et il a dû passer par de grandes souffrances. Je sais qu'on y vit en toute religion et qu'on s'y conforme à notre Règle primitive. Plaise au Seigneur que tout soit pour son honneur et sa louange, comme aussi pour l'honneur et la louange de la glorieuse Vierge Marie dont nous portons l'habit! Ainsi soit-il!

(1) Le couvent de l'Image a été fondé par la Mère Marie de Jésus le 23 juillet 1563. — Cfr. ch. xxxv.

La relation que j'ai faite de ce monastère, va, je le crains, mon Père, vous causer de l'ennui, parce qu'elle est longue. Cependant elle est très courte en comparaison de tous les travaux que l'on a endurés et de toutes les merveilles que le Seigneur a opérées, comme un grand nombre de témoins pourraient l'attester sous serment. Aussi, mon Père (1), dans le cas où vous trouveriez bon de détruire tout le reste de mon récit, je vous demande pour l'amour de Dieu de garder celui qui concerne ce monastère pour le remettre après ma mort aux sœurs qui l'habiteront. Cette relation encouragera beaucoup à servir Dieu celles qui viendront dans la suite; elle les stimulera non seulement à maintenir l'œuvre commencée, mais encore à la développer, quand elles verront tout ce que Sa Majesté a réalisé pour cette fondation, à l'aide d'un instrument aussi imparfait et aussi méprisable que moi.

Le Seigneur ayant donc montré d'une manière si particulière combien il avait à cœur cet établissement, celle-là, à mon avis, commettrait une grande faute et serait rigoureusement châtiée par Dieu qui commencerait à introduire le relâchement dans la perfection qu'il a lui-même établie

(1) Le P. Garcia de Tolédo.

et favorisée afin qu'on y trouve la plus profonde suavité. On reconnaît très bien que son joug est léger et qu'on peut le porter sans fatigue. Celles qui cherchent la solitude afin d'y jouir du Christ, leur Époux, trouvent ici toutes facilités pour vivre constamment en sa compagnie. Leur aspiration constante sera d'ailleurs de se trouver toujours seules avec lui seul. Aussi, elles ne doivent pas être plus de treize (1).

D'après les nombreux avis qui m'ont été donnés et d'après ma propre expérience, il ne faut pas qu'elles dépassent ce nombre, pour ne point perdre l'esprit établi dans cette maison, et pour vivre d'aumônes sans rien demander. Que l'on s'en rapporte toujours sur ce point au témoignage de celle qui, par de grandes épreuves et les prières de nombreuses personnes, a établi ce qui devait être le mieux. On se convaincra, en outre, que c'est là ce qui convient, si l'on considère la grande joie, l'allégresse, le peu de fatigue où nous nous trouvons toutes depuis les quelques années

(1) La Sainte n'a pas eu toujours la même opinion sur ce point. Elle parle de 13, de 14 ou de 15 religieuses. Il s'agissait alors des monastères fondés sans revenus, dans lesquels elle consentit bientôt à admettre en plus trois sœurs converses. Plus tard, elle fonda des monastères avec des revenus et porta le nombre des religieuses jusqu'à 21, y compris les trois sœurs converses.

que nous sommes dans cette maison ainsi que les santés qui s'y sont beaucoup fortifiées.

Celle qui trouverait ce genre de vie trop austère ne doit s'en prendre qu'à son peu d'esprit intérieur et non à la Règle que l'on garde ici, dès lors que des personnes délicates et d'une santé faible, mais possédant cet esprit intérieur, supportent ce joug avec la plus grande suavité. Qu'elles s'en aillent donc à un autre monastère, où elles pourront se sauver, en en suivant l'esprit.

---

(a) Le P. Silverio et M. Mir pensent que le Saint descendait chez don Jean Blazquez ou Velazquez, seigneur de Lorianana, père du Comte de Uceda. Ce personnage, que Julien d'Avila (*Vida*, l. II, c. 5) qualifie de *caballero muy principal*, se trouvait à Avila, lorsque la Sainte revint de Tolède, et il la favorisa beaucoup.

D'après Gil Gonzalez de Villalba, un des régidors qui fit opposition à la Sainte lors de la fondation du monastère de Saint-Joseph, saint Pierre d'Alcantara était reçu à Avila chez François de Salcedo (*Informations d'Avila*, 5 juillet 1610). C'est aussi ce que dit Ribera (l. I, c. 18). — *Reforma*, I, 42.

(b) L'évêque d'Avila eut quelque peine à accorder l'autorisation. Don Juan Carillo, son secrétaire, nous raconte, dans les *Informations* pour le procès de béatification de la Sainte à Madrid, ce qui suit : « Lorsque le Bref arriva, l'évêque se trouvait à Tiemblo. C'est là que le P. Pierre d'Alcantara se rendit

pour l'annoncer à Sa Seigneurie. Dès que Monseigneur en eut connaissance, il se montra très fâché de la fondation d'un monastère sans revenus. Enfin le P. Pierre d'Alcantara le décida à se rendre à Avila pour parler à la sainte Mère, qu'il ne connaissait pas encore. Tous les deux se rendirent à l'Incarnation, et l'évêque s'entretint avec elle. Quand il rentra à sa demeure, il était tout autre. Je l'ai entendu assurer que Notre-Seigneur l'avait complètement changé, car c'est lui-même qui parlait par la bouche de cette femme; aussi il était convaincu qu'il ne fallait à aucun prix manquer de faire la fondation. » De fait, il ne cessa plus dès lors de favoriser la Réformatrice et la Réforme.

(c) Ces novices étaient Antoinette de Enao, qui prit le nom d'Antoinette du Saint-Esprit et avait eu pour directeur saint Pierre d'Alcantara; elle fit profession le 21 oct. 1564. La seconde, Marie de la Paz, qui avait vécu chez doña Yomar, où la Sainte l'avait connue; elle prit le nom de Marie de la Croix et fit profession le 22 avril 1565 (1). La troisième, Ursule des Saints, qui avait pour directeur Gaspar Daza et fit profession le 21 oct. 1564; et la quatrième, Marie de Saint-Joseph, sœur de Julien d'Avila, et qui fit profession le 2 juillet 1566. C'est Gaspar Daza qui leur donna l'habit au nom de l'évêque en présence de la Sainte; elle avait près d'elle deux de ses cousines, religieuses à l'Incarnation, doña Agnès et doña Anne de Tapia, qui entrèrent plus tard dans la Réforme. Il y avait à la cérémonie D. Gonzalve de Aranda, François de Salcêdo,

(1) Cette religieuse a déposé aux *Informations de Valladolid*, 1595 et 1610, qu'avant d'être religieuse elle dormait dans la cellule de la Sainte et l'accompagnait chez doña Yomar de Ulloa.

Jean de Ovalle et sa femme doña Jeanne de Ahumada, enfin Julien d'Avila. C'est Maître Gaspar Daza qui célébra la première messe et plaça le T. S. Sacrement dans le tabernacle. — Tous les ans le Chapitre d'Avila célèbre dans l'église du monastère une messe solennelle avec sermon en souvenir de ce grand événement.

(d) Le P. Dominique Bagnès a écrit de sa main sur le manuscrit, au passage où nous sommes : *Cela arriva à la fin du mois d'août 1562. J'étais présent et je donnai ce conseil. fr. Dominique Bagnès. Je signe ceci le 2 mai 1575.* Cette Mère a déjà fondé neuf monastères et les a établis dans une haute perfection. — Dans sa déposition pour la cause de la Sainte à Salamanque, en 1591, il affirme qu'il fut seul alors à défendre la Sainte. *La Fuente*, l. II, ap. sec. 4, n° 1.

Né à Médina del Campo en 1528, il entra à 19 ans dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il professa longtemps la théologie aux universités d'Alcala, de Salamanque et Valladolid et mourut en 1604. Il s'est constamment montré tout dévoué à la Sainte et à la réforme du Carmel.

(e) A la nouvelle de l'inauguration du nouveau monastère, toute la ville avait été dans l'allégresse. Mais cette manifestation ne devait pas durer plus de trois ou quatre heures. A midi elle avait cessé. Cfr. Julien d'Avila, *Vida*, p. II, c. 7, et *Informations*, Avila 24 avril 1596.

Dès le lendemain 25 août, le corrégidor de la ville, Garci-Alvarez Caravajal, se rendait au nouveau monastère pour en faire sortir les quatre novices. Celles-ci répondirent qu'elles n'en sortiraient que sur l'ordre de celui qui les y avait placées. Le corrégidor réunit alors son conseil et décida que tous les régidors seraient convoqués pour le lendemain

26, à l'effet de prendre les mesures qui conviendraient.

Le 26 on décida de porter plainte devant l'évêque et d'étudier la question.

Le 29, on décida de convoquer pour le jour suivant le doyen et les membres du chapitre, ainsi que des représentants de tous les religieux, et des hommes de loi d'Avila.

Le 30, eut lieu la grande *junte* ou réunion dont parle la Sainte. On tint plus de 20 séances sur cette affaire qui dura jusqu'au mois d'avril 1564.

Voici un résumé de ce procès :

Le conseil de la ville porta le différend devant le Conseil Royal de Madrid. La Sainte se trouva alors dans les plus vives angoisses. Personne n'osait prendre sa défense contre les prétentions de la ville. De plus, elle n'avait point d'argent pour soutenir un procès à Madrid. La Providence vint à son secours. Le vertueux Gonzalve d'Aranda ne craignit pas d'aller en personne à Madrid à ses risques et périls pour défendre la cause des Carmélites. Le Conseil Royal prit plusieurs informations qui n'aboutirent à aucun résultat. Le procès cessa enfin bientôt, non parce que les partis réussirent à s'entendre, mais parce que le peuple n'y portait plus d'intérêt et n'y voyait plus les inconvénients que les passions du début avaient signalés.

Don Alvaro de Mendoza avait, de son côté, travaillé à apaiser les passions. Il avait réuni lui-même une *junte* composée de personnages importants et donné au Conseil Royal des renseignements favorables à la fondation. Cette attitude énergique de l'évêque avait déconcerté les ennemis de la fondation. Toutefois, Julien d'Avila (*Vida*, p. II, c. 7) dit clairement que, d'après les bruits qui circulaient en ville, si le Conseil Municipal ne poursuivit pas le procès, c'est que l'argent fit défaut.

A côté du procès contre la fondation elle-même, la ville faisait des difficultés à la Sainte à propos d'un ermitage qu'elle avait bâti sur l'aqueduc municipal. Le Conseil des régidors s'occupa de cette difficulté dès le 22 août, avant même la fondation du monastère; il y revint le 26 août et termina cette difficulté à l'amiable en 1564.

(f) Maître Gaspar Daza. Nous ne voyons pas à quelle *junte* il a dû parler, car les actes du Conseil municipal ne citent pas son nom. — Julien d'Avila (*Vida*, II, 8, et *Procès d'Avila*) ne précise pas non plus, quand il le note comme défendant la fondation à une grande *junte*, en compagnie du Proviseur. Il s'agirait peut-être d'une assemblée tenue au nom de l'évêque.

Le secrétaire de l'évêque, don Juan Carillo (*Memo-rias Historiales*, R. 26) raconte que l'évêque en effet convoqua une réunion où se trouvaient le corrégidor, les Supérieurs des maisons religieuses, quelques ecclésiastiques de la cathédrale, plusieurs régidors et gentilshommes. Son but était de les calmer et de les amener à abandonner le procès.

Julien d'Avila dit dans sa déposition (Avila, 24 avril 1596) que dans une grande réunion tous furent d'avis qu'il fallait détruire immédiatement le nouveau monastère. Seul, un délégué de l'évêque, maître Daza, homme très instruit et très exemplaire, donna quelques raisons excellentes en faveur du monastère, mais on n'en tint aucun compte... Il est vrai que les représentants du Chapitre, pour ne pas aller contre l'évêque, gardèrent le silence, et ne dirent ni bien ni mal du monastère.

Le même Julien d'Avila nous dit ailleurs (*Vida*, II, 7) : « Dans la grande réunion, il n'y eut que le Proviseur et un religieux dominicain qui exposèrent

plusieurs raisons contre le sentiment de tous les autres et en faveur du monastère. »

Un peu plus loin, au chapitre 8, il dit : « Tous furent d'avis qu'il fallait détruire le monastère. Il n'y eut à s'y opposer que le proviseur, qui était du côté de l'évêque, et maître Daza, qui exposa quelques raisons très bonnes en faveur du monastère, et qui eussent suffi à convaincre, s'il n'y avait pas eu de la passion. »

Lorsque le même Julien d'Avila parle de la fondation des Carmélites à Valladolid, il revient sur l'intérêt que don Alvaro de Mendoza portait à la Sainte et ajoute : « Bien que ce fût un prélat estimé de tous en général, et autant qu'un prélat peut l'être, bien qu'il fût vénéré par son chapitre comme le méritaient sa personne et sa noblesse, il fut cependant si bien délaissé lors de cette fondation d'Avila, qu'il ne savait où donner de la tête. Si Dieu ne l'avait aidé par la haute estime qu'il avait de la sainte Mère, cela eût été suffisant pour qu'il ne s'occupât plus d'elle. Mais il fut au contraire plus résolu que jamais à la favoriser. »

Ribéra (II, 5) confirme la déposition de Julien d'Avila en ces termes : « Il y eut une grande réunion dans la ville. Maître Daza s'y rendit de la part de l'évêque; et quand tous insistaient pour que le monastère fût détruit, il fut seul à résister; et il réussit par sa grande prudence à les apaiser pour le moment, comme la Sainte le raconte. »

M. Mir cite les *Informations* de Tolède 1595, où le P. Jérôme Ripalda dit : « No obstante la fuerte y universal contradiccion de todas las religiones, fuera de la Compañia, y tambien la contradiccion del cabildo de la catedral, y del ayuntamiento de la ciudad de Avila que hubo, salió la dicha Madre con la fundacion y casa que allí había comenzado á hacer. »

Nous nous contentons de reproduire toutes ces affirmations, sans chercher à démontrer comment elles peuvent s'accorder entre elles.

(g) Ceux qui ont le plus contribué à obtenir la permission du P. provincial sont le P. Ibagnès, comme la Sainte le raconte, et don Alvaro de Mendoza, comme le déclare son secrétaire Carillo. Toutefois le Provincial semble bien ne s'être décidé à accorder l'autorisation que sur les instances de la Sainte elle-même. Il déclare, en effet, dans les *Informations* de Valladolid 1595 ce qui suit : « Comme je me demandais s'il serait bon ou non de lui accorder l'autorisation, elle répliqua : *Padre, mire que resistimos al Espiritu Santo.* » Ces paroles furent prononcées de telle sorte, qu'elles m'obligèrent à l'accorder. Il me semblait qu'elle parlait sous l'inspiration spéciale de l'Esprit-Saint. — Cfr. *Historia del Carmen Descalzo*, l. IV, c. vi.

Cette autorisation fut confirmée le 21 août de l'année suivante 1564 par le nonce Cribelli.

Mais à quelle époque la Sainte se rendit-elle au nouveau monastère ?

Marie Pinel, dans son *Histoire manuscrite du couvent de l'Incarnation*, nous raconte que la Sainte resta dans ce monastère, jusqu'au Carême de 1563, et que c'est alors que le Provincial l'autorisa à aller au couvent de Saint-Joseph.

Le P. Jérôme de Saint-Joseph pense que ce fut en décembre 1562. Il s'appuie pour cela sur le Prologue du livre des *Fondations* où la Sainte s'exprime en ces termes : « Étant à Saint-Joseph d'Avila, en l'année 1562 qui fut celle où fut fondé ce monastère, je reçus du P. Garcia de Tolédo, dominicain, qui est actuellement mon confesseur, l'ordre d'écrire la fondation de ce monastère. Il ajoute qu'en 1562 la Sainte, autorisée par le Père provincial,

avait amené avec elle de l'Incarnation quatre religieuses : Anne de Saint-Jean, Anne des Anges, Marie-Isabelle, et Isabelle de Saint-Paul qui était sa parente et encore novice. Sur les indications de la Sainte, Anne de Saint-Jean fut nommée prieure, et Anne des Anges sous-prieure (1). Mais les religieuses firent tant d'instances auprès de l'évêque et du Provincial, que la Sainte dut accepter l'office de prieure au commencement de 1563. On sait qu'Anne de Saint-Jean ne fut prieure que trois mois et qu'elle retourna à l'Incarnation pour motif de santé.

Toutefois il n'est pas impossible que la Sainte ne soit allée avant cette époque à diverses reprises à Saint-Joseph pour voir les novices et leur donner ses conseils.

D'après la tradition, en se rendant définitivement à Saint-Joseph, elle se serait arrêtée à l'église Saint-Vincent pour y prier la Vierge de la Soterraña, le 3 juillet 1563. C'est là qu'elle se serait déchaussée; et c'est pour rappeler cet événement qu'il y avait tous les ans, jusqu'en 1836, une grande procession à l'église Saint-Vincent.

Ce que la Sainte emporta du monastère de l'Incarnation et dont elle laissa un reçu se composait d'une petite natte de jonc, d'un cilice, d'une discipline et d'un habit vieux et rapiécé. Tel était tout le trousseau de la réformatrice.

C'est à cette époque, en outre, qu'elle laissa son nom de *doña Teresa de Ahumada* pour s'appeler *Teresa de Jesus*. L'usage de laisser le nom de famille pour ne plus porter que celui de la religion fut rendu obligatoire par le P. Général, Jean-Baptiste Rubeo de Ravenna, en 1567.

(1) *Déposition* de doña Quitterie, Carm. Avila, 30 avril 1597.

## CHAPITRE XXXVII

Elle traite des effets produits en elle par certaines faveurs divines et ajoute une doctrine solide. Elle expose comment il faut rechercher et estimer beaucoup l'acquisition de quelque degré de gloire de plus, et ne reculer devant aucune souffrance quand il s'agit d'acquérir des biens qui sont éternels.

Il m'en coûte de traiter encore des grâces dont le Seigneur m'a favorisée. Celles dont j'ai parlé sont déjà si élevées que l'on se persuadera difficilement qu'il les ait accordées à une âme aussi imparfaite. Mais il faut obéir au Seigneur, qui me l'a commandé, ainsi qu'à vous, mes Pères (1). Aussi j'en raconterai quelques-unes encore à sa plus grande gloire. Plaise à Sa Majesté de faire tourner à l'avantage de quelque âme le spectacle des faveurs dont a été comblée une créature aussi misérable que moi ! Que ne fera pas le Seigneur pour une âme qui le servira fidèlement ! Que tous s'animent à lui plaire, puisque, même en cette vie, il donne de telles marques de miséricorde !

(1) Le P. Pierre Ibagnès et le P. Garcia de Tolédo, O. P.

Tout d'abord il faut bien comprendre que, dans ces faveurs que Dieu accorde à l'âme, il y a plus ou moins de *gloire*. Certaines visions l'emportent tellement sur d'autres par la gloire, la suavité et les joies, que je m'étonne de trouver une si grande différence dans la manière de jouir de Dieu, même en cette vie. Parfois ces suavités et ces délices dont Dieu comble une âme dans une vision ou un ravissement s'élèvent tellement au-dessus des faveurs précédentes, qu'il ne semble pas possible à l'âme de pouvoir désirer quelque chose de plus ici-bas. De fait, elle ne le désire point; et elle ne demande rien de plus. Cependant, depuis que le Seigneur m'a fait comprendre quelle différence il y a dans le ciel entre le bonheur des uns et celui des autres, je vois bien qu'il ne met point non plus ici-bas, quand il lui plaît, de mesure à ses dons. Aussi je voudrais ne plus mettre désormais de mesure au service de Sa Majesté.

Mon ambition est de lui consacrer toute ma vie, mes forces et ma santé. Je voudrais ne point perdre par ma faute le moindre degré de jouissance dans le ciel. Je le déclare, si on me demandait ce que je préfère, ou bien de rester ici-bas pour y endurer toutes les tortures du monde jusqu'à la fin des temps, et monter ensuite au

ciel pour y jouir d'un petit degré de gloire de plus, ou bien d'aller immédiatement, sans souffrir, dans la patrie avec un peu de gloire de moins, j'accepterais très volontiers tous les travaux d'ici-bas pour acheter ce petit degré de jouissance, et pénétrer davantage les grandeurs de Dieu. Je vois en effet que plus on le connaît, plus aussi on l'aime et on le glorifie. Je ne dis pas que je ne m'estimerais pas trop heureuse et que je ne me contenterais pas d'être au ciel, fût-ce à la dernière place, dès lors que j'ai mérité d'être à la dernière en enfer. Le Seigneur me ferait encore une trop grande miséricorde. Plaise à Sa Majesté de m'y appeler un jour et de ne plus considérer la gravité de mes fautes ! Toutefois je dis que si je pouvais souffrir beaucoup pour Dieu et qu'il m'en donnât la grâce, je ne voudrais pas, quoi qu'il dût m'en coûter, perdre quoi que ce soit par ma faute. Infortunée que je suis, puisque par tant de péchés j'avais tout perdu !

Il faut noter, en outre, que chaque faveur, vision ou révélation, que le Seigneur m'accordait, procurait à mon âme de précieux avantages ; quelques visions même lui apportaient des richesses extraordinaires. Celle du Christ a laissé imprimée en moi sa beauté incomparable et j'en jouis encore aujourd'hui. Il m'eût suffi d'ailleurs pour

cela d'en avoir été favorisée une fois ; à plus forte raison s'est-elle gravée en mon âme après tant d'apparitions. Le profit que j'en ai retiré fut des plus précieux. J'avais un grand défaut, d'où me sont venus des dommages considérables. Et le voici : Quand je voyais qu'une personne me portait de l'intérêt et que de plus elle me plaisait, je lui vouais une telle affection que ma pensée se reportait constamment sur elle. Mon intention n'était nullement d'offenser Dieu. Mais j'éprouvais du plaisir à la voir, à penser à elle et aux bonnes qualités que je lui trouvais. C'était là un défaut tellement préjudiciable que mon âme se trouvait dans un état très fâcheux.

Depuis le jour où il m'a été donné de contempler la beauté ineffable du Sauveur, je n'ai pu voir une seule personne qui, comparée à lui, pût avoir de l'attrait pour moi ou occuper mon esprit. Je n'ai qu'à jeter les regards sur cette image gravée au fond de mon âme, pour me sentir complètement libre. Tout ce que je vois ici-bas me donne le dégoût quand je songe aux excellences et aux charmes que je découvre en mon Sauveur. La science, les jouissances, quelles qu'elles soient, n'ont plus aucune valeur pour celui qui a entendu une seule parole de cette bouche divine. Quelle félicité lorsqu'on a reçu

tant de fois ce privilège! Aussi, à moins que le Seigneur ne permette, en punition de mes péchés, que je perde un tel souvenir, je regarde comme impossible qu'une personne occupe à ce point mon esprit qu'il ne me suffise, pour être libre, de me rappeler tant soit peu cette image du Sauveur.

Voici ce qui m'est arrivé avec un certain confesseur (1). J'ai toujours été très attachée à ceux qui dirigent mon âme. Comme je suis bien persuadée qu'ils tiennent vis-à-vis de moi la place de Dieu, il me semble que c'est toujours là un motif de leur porter plus d'amour. Dès lors qu'il n'y avait aucun danger pour moi, je leur manifestais mes sentiments. Quant à eux, timorés comme ils l'étaient, et serviteurs de Dieu, ils redoutaient quelque amitié ou attache particulière dans cette affection toute sainte cependant que je leur portais, et ils me traitaient durement. Cela m'est arrivé depuis le jour où je me suis soumise à leur obéir d'une façon absolue. Car avant cette époque, je ne leur portais pas une affection aussi vive. Je riais en moi-même quand je voyais combien ils se trompaient sur mon compte. Et si je ne leur déclarais pas toujours

(1) La Sainte a mis : *algun confesor*.

d'une manière claire le peu d'attache que j'avais pour la créature, je ne manquais pas cependant de les rassurer; et bientôt, à la suite de rapports plus fréquents, ils reconnaissaient de quel don de détachement le Seigneur m'avait favorisée. Aussi les craintes qu'ils avaient toujours à mon égard dans les débuts ne tardaient pas à se dissiper.

La vue de Notre-Seigneur et les entretiens si fréquents que j'avais avec lui augmentèrent beaucoup mon amour et ma confiance. Je comprenais que, s'il est Dieu, il est Homme aussi et qu'il ne s'étonne pas des faiblesses des hommes. Il sait que notre misérable nature est sujette à des chutes nombreuses par suite du péché du premier homme qu'il est venu réparer. Je puis traiter avec lui, tout Seigneur qu'il est, comme avec un ami. Il ne ressemble pas, je le vois bien, aux seigneurs d'ici-bas qui mettent toute leur grandeur dans les insignes de l'autorité. A ceux-là on ne parle qu'à certaines heures, et il n'y a à leur parler que certaines personnes déterminées. Si un pauvre infortuné se présente pour traiter d'une affaire, il lui faut prendre mille détours, implorer des faveurs et souffrir toutes sortes d'ennuis avant d'obtenir une réponse. Que serait-ce donc si l'on devait traiter avec le roi lui-même ! Les gens pauvres, ceux qui ne sont pas gentils-

hommes ne sauraient l'approcher. Il faut s'adresser aux favoris du prince, et ces gens-là ne sont point évidemment de ceux qui foulent le monde aux pieds. Ces derniers en effet ne cachent point la vérité, car ils ne craignent rien et ne doivent rien redouter, mais ils ne sont pas faits pour la cour où la franchise est inconnue, où l'on tait le mal qu'on voit et où il faut même éviter d'y penser pour ne pas s'exposer à une disgrâce.

O Roi de gloire ! ô Seigneur de tous les rois ! comme votre royaume est loin d'être protégé par de fragiles roseaux ! Car il est sans fin ! Combien inutiles sont les intermédiaires pour vous aborder ! Il suffit de vous voir pour reconnaître que Vous seul méritez le nom de Seigneur, Vous déployez une telle Majesté que vous n'avez besoin ni d'escorte, ni de garde, qui manifeste en vous le Roi. Ici-bas un roi, s'il est seul, ne sera pas facilement reconnu pour tel. En vain le voudrait-il, on ne le croira pas, puisqu'il n'a rien de plus que les autres. Pour le croire, il faut qu'on voie en lui les insignes de la royauté. Et ces insignes, j'en conviens, lui sont nécessaires ; sans cela, on n'aurait pour lui aucune considération ; sa personne, en effet, ne reflète pas le pouvoir ; et l'autorité qu'il possède doit lui venir des autres.

O mon Seigneur, ô mon Roi ! Que ne puis-je

décrire en ce moment la Majesté qui est votre apanage ! Il est impossible de ne pas reconnaître que vous êtes par vous-même le Maître souverain. On est saisi d'effroi à la vue d'une telle Majesté. Mais l'effroi grandit, et grandit encore, ô mon Seigneur, quand on voit en même temps votre humilité et l'amour que vous portez à une créature comme moi. Une fois passé le premier sentiment d'effroi et de frayeur qui naît de la vue de votre Majesté, on peut s'entretenir avec vous et vous parler librement de tout ce qui nous concerne. Mais il demeure en l'âme une autre frayeur plus vive, celle de vous offenser ; et cette frayeur ne vient pas de la crainte du châtiment, ô mon Seigneur ; elle n'est rien auprès de celle de vous perdre vous-même.

Voilà quels sont entre autres les avantages admirables de cette vision, quand elle vient de Dieu. On le comprend par les effets qu'elle produit. Il faut cependant pour cela que l'âme ait la lumière, car souvent, comme je l'ai dit déjà, le Seigneur la laisse dans les ténèbres, et la prive de cette lumière. Il n'est donc pas étonnant que l'on soit rempli de crainte quand on se voit aussi misérable que moi.

Voici ce qui vient de m'arriver. Pendant huit jours, je n'avais, ce me semble, et ne pouvais

avoir ni la connaissance de mes obligations envers Dieu, ni le souvenir de ses faveurs. Mon âme était complètement absorbée, et je ne sais de quoi, ni comment elle s'occupait. Je n'avais pas de pensées mauvaises, mais je me sentais si impuissante pour en avoir de bonnes, que je riais de moi-même, et je prenais plaisir à voir quelle est la bassesse de l'âme quand Dieu cesse tant soit peu de la soutenir. On voit bien qu'on n'est pas sans lui dans cet état ; car cette épreuve ne ressemble point à ces grandes tortures qui m'ont affligée quelquefois, comme je l'ai dit. Cependant l'âme a beau mettre du bois dans le foyer et faire le peu qui est en son pouvoir, elle ne saurait faire jaillir la flamme de l'amour de Dieu. C'est déjà une grande miséricorde qu'elle puisse voir la fumée et comprendre que ce feu n'est pas complètement éteint. Le Seigneur devra lui-même l'allumer de nouveau ; jusqu'alors, on aurait beau se rompre la tête à souffler et à arranger le bois, on n'arriverait, ce semble, qu'à l'étouffer davantage. Le mieux, à mon avis, est de reconnaître sincèrement qu'on ne peut rien par soi-même, et de s'occuper, comme je l'ai dit, à d'autres œuvres méritoires. Peut-être en effet, le Seigneur enlève-t-il la faculté de faire oraison, pour que l'âme se livre à ces œuvres et apprenne par sa propre

expérience combien elle est impuissante par elle-même.

Mais, à coup sûr, je me suis bien consolée aujourd'hui auprès du Seigneur. J'ai pris la hardiesse de me plaindre de Sa Majesté et je lui ai dit : Eh quoi ! ô mon Dieu, n'est-ce pas assez que vous me reteniez dans cette misérable vie ! que, par amour pour Vous, j'accepte cette épreuve, et que je consente à demeurer dans cet exil où tout contribue à m'empêcher de jouir de vous, où il faut m'occuper du manger, du dormir, des affaires, des rapports avec une foule de personnes ? Cependant je me résigne à tout par amour pour Vous ! car vous le savez bien, ô mon Dieu, c'est là pour moi un tourment indicible ! Or les quelques instants qui me restent pour jouir de votre présence, vous vous cachez ! Comment cela peut-il être compatible avec votre miséricorde ? Comment votre amour pour moi peut-il le souffrir ? Seigneur, s'il m'était possible de me cacher de vous, comme vous vous cachez de moi, je crois, je suis persuadée que votre amour pour moi ne le souffrirait pas ! mais vous êtes toujours avec moi et me voyez toujours. Une telle inégalité est trop dure, ô mon Dieu. Considérez, je vous en supplie, que c'est faire injure à celle qui vous aime tant !

Il m'est donc arrivé de dire ces paroles et d'autres de ce genre, après avoir bien compris que le lieu qui m'avait été préparé en enfer était encore trop clément pour une pécheresse comme moi. Mais parfois l'amour me transporte de telle sorte que je ne me possède plus; c'est d'une façon très réfléchie que je profère ces plaintes, et le Seigneur supporte tout cela de moi. Béni soit un Roi si plein de bonté! Pourrions-nous approcher des rois de la terre avec de pareilles hardiesses? Si l'on n'ose pas parler au roi, je ne m'en étonne point. Il est juste qu'on le craigne, lui et les premières autorités du royaume. Mais le monde d'aujourd'hui est tel qu'il faudrait une vie plus longue pour apprendre les modes, les nouveautés et les civilités qui sont en usage, et pour avoir encore un peu de temps à donner au service de Dieu. Aussi je suis effrayée de voir ce qui se passe. Pour moi, je le déclare, je ne savais plus comment vivre quand je suis venue m'établir dans ce monastère (1). On prend au sérieux un oubli que vous avez commis en traitant certaines personnes avec plus d'honneur que ne demande leur condition; et on regarde si bien cela comme un affront qu'il faut faire ensuite des

(1) Saint-Joseph d'Avila.

excuses et prétexter de sa bonne intention, s'il y a eu oubli comme je l'ai dit; et encore plaise à Dieu que l'on vous croie!

Je le répète, il est certain que je ne savais plus comment vivre dans le monde. Une pauvre âme s'y trouve ballottée de toutes parts. D'un côté on lui commande de tenir toujours son esprit occupé de Dieu, et elle reconnaît que ce moyen est indispensable pour se préserver d'une foule de dangers. D'un autre côté, elle doit se garder de manquer à un seul point des lois du monde, sous peine de froisser ceux qui mettent leur honneur à s'y conformer. Tout cela me fatiguait; je n'en finissais jamais de faire des excuses, parce que, malgré toute mon application, je commettais sur ce point bien des fautes qui, aux yeux du monde, ne passent point pour légères.

Mais est-il bien vrai que les personnes religieuses ne soient pas excusables dans ces circonstances? N'est-il pas juste qu'on leur pardonne? Eh bien! il paraît que non. Les monastères, dit-on, doivent être des cours, des écoles de politesse. Pour moi, je l'avoue, je ne puis pas comprendre cela. Je me suis demandé si quelque saint n'avait pas dit que la vie religieuse est une cour où l'on forme les courtisans du ciel, et si l'on n'avait pas pris cette parole à rebours. Comment en effet

ceux qui devraient constamment s'occuper de plaire à Dieu et de mépriser le monde, pourront-ils apporter un soin si minutieux à satisfaire les personnes du siècle en des choses qui changent si souvent? Je l'ignore. Encore si on pouvait les apprendre une fois pour toutes, passe. Mais même les simples titres de lettres réclament, pour ainsi dire, une chaire spéciale aujourd'hui qui nous enseigne comment il faut faire. Car on doit laisser le papier libre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; il faut, en outre, donner le titre d'*illustre* à celui qui ne portait pas même celui de *magnifique*. Je ne sais où l'on en viendra. Je n'ai pas encore cinquante ans (1), et j'ai vu cela changer déjà tant de fois que je n'y comprends plus rien. Comment feront-ils donc ceux qui viennent au monde maintenant, s'ils doivent vivre longtemps? Je plains de tout mon cœur les personnes spirituelles qui, pour des raisons saintes, doivent rester dans le monde; c'est une croix terrible qu'elles ont à porter. Si elles pouvaient s'entendre toutes à vouloir passer pour ignorantes dans cette science et être considérées comme telles, elles se déchargeraient d'un lourd fardeau.

(1) La Sainte, étant née le 28 mars 1515, devait donc écrire ces lignes en 1564 ou au commencement de 1565.

Mais de quelles folies me suis-je occupée? Tout en parlant des grandeurs de Dieu, j'en suis venue à parler des bassesses du monde! Puisque le Seigneur m'a fait la grâce de le quitter, je veux en sortir d'une manière définitive. Qu'ils s'arrangent ceux qui, au prix de tant de soucis, se soumettent à de telles bagatelles! Plaise à Dieu que dans l'autre vie, où il n'y a plus de changements, nous n'ayons pas à les payer fort cher! Ainsi soit-il.

---

## CHAPITRE XXXVIII

Elle parle de plusieurs grandes grâces que le Seigneur lui a accordées en lui découvrant quelques secrets du ciel et en la favorisant d'autres visions et révélations très élevées. Elle raconte les effets et les fruits précieux qui en résultèrent pour son âme.

Me trouvant un soir si souffrante que je voulais me dispenser de faire oraison, je pris un chapelet pour prier vocalement; je cherchais à éviter le recueillement de l'esprit, quoique je fusse extérieurement bien tranquille dans un oratoire. Mais, lorsque le Seigneur le veut, ces industries servent de peu. J'étais là depuis quelques instants à peine, quand il me vint un ravissement d'esprit si impétueux qu'il me fut impossible d'y résister. J'étais transportée au ciel, ce me semble, et les premières personnes que j'y vis furent mon père et ma mère. Je découvris en même temps les plus grandes merveilles. Il n'avait fallu pour cela qu'un très court espace de temps, celui d'un *Ave Maria*. Cette faveur me semblait tellement excessive que j'en restai toute hors de moi. L'espace

de temps dont je parle fut peut-être de plus longue durée, il parut du moins très court. Je craignis que ce ne fût une illusion ; aucun indice cependant ne me l'indiquait. Je ne savais que faire, tant j'étais confuse de devoir aller m'en ouvrir au confesseur. Ce n'était pas, je crois, par humilité, puisqu'il me semblait qu'il allait se moquer de moi et me demander si j'étais un autre saint Paul ou un saint Jérôme pour découvrir les secrets du ciel. Des grâces de ce genre ayant été accordées à ces glorieux saints, il me semblait impossible que j'eusse été favorisée comme eux ; aussi mes craintes augmentaient et je ne faisais que pleurer. Enfin, malgré toutes mes répugnances, j'allai trouver mon confesseur. Je n'aurais jamais osé d'ailleurs lui rien cacher, quoi qu'il pût m'en coûter, tant je redoutais d'être trompée. Me voyant si affligée, il me consola beaucoup, et me fit plusieurs réflexions de nature à dissiper mon chagrin.

Depuis lors le Seigneur a daigné, comme il le fait encore quelquefois, me révéler de plus grands secrets. Quant à voir au-delà de ce qui lui est présenté, l'âme n'en a nul moyen ; cela est impossible. Aussi je ne voyais chaque fois que ce qu'il plaisait au Seigneur de me montrer, mais ces faveurs étaient très élevées. La moindre d'entre

elles suffisait pour me jeter dans le ravissement et produire dans l'âme des effets si précieux qu'elle n'a plus que bien peu d'estime et une basse opinion des choses de la vie. Je voudrais pouvoir donner une légère idée de la plus petite de ces faveurs ; or, en examinant comment je le pourrais faire, je trouve que c'est impossible. La seule lumière de ce séjour où tout est lumière, est tellement différente de celle d'ici-bas qu'on ne saurait établir de comparaison entre elles ; la clarté du soleil lui-même vous inspire un dégoût profond (1). Enfin, l'imagination, si vive qu'elle soit, n'arrivera jamais à se représenter et à dépeindre cette lumière ni aucune de ces merveilles que le Seigneur me dévoilait. Il répandait alors en moi une joie souveraine impossible à décrire. Tous les sens sont dans une jouissance si élevée et si suave qu'on ne saurait l'exprimer. Voilà pourquoi il est mieux de n'en dire rien de plus.

Il y avait une fois plus d'une heure que j'étais en cet état. Le Seigneur me montrait des choses admirables et semblait ne point s'éloigner de moi. Il me dit : *Vois, ma fille, ce que perdent ceux qui sont contre moi. Ne manque pas de le leur*

(1) L'autographe donne clairement le mot *desgustada*, et non *deslustrada*.

*dire.* Hélas, ô mon Dieu, quelle efficacité peuvent avoir mes paroles sur ceux qui sont aveuglés par leurs œuvres, si Votre Majesté elle-même ne les éclaire ! Certaines âmes à qui vous avez donné votre lumière ont dû tirer profit de la connaissance de vos grandeurs ; mais quand elles voient que vous les avez manifestées à une créature aussi vile et aussi méprisable que moi, c'est beaucoup qu'il ait pu se trouver même une seule personne pour me croire. Bénis soient votre nom et votre miséricorde, puisque j'ai pu, moi du moins, constater l'amélioration évidente que ces grâces ont produite en mon âme ! Depuis lors, en effet, elle voudrait ne plus quitter ces hauteurs, ni revenir à cette vie mortelle, car elle a conçu le plus profond mépris pour toutes les choses d'ici-bas. Il me semble, en effet, que tout y est vil limon et je vois la bassesse qu'il y a à s'y arrêter.

Me trouvant chez cette dame dont j'ai parlé (1), il m'arriva un jour de souffrir de ce mal de cœur, qui m'a bien torturée autrefois, comme je l'ai dit, quoiqu'il soit aujourd'hui peu de chose. Cette dame, étant très charitable, me fit apporter des bijoux d'or, des pierreries de grand prix, et des

(1) Doña Louise de la Cerda, chez qui elle fit un séjour de plus de six mois en 1562 et écrivit au moins une partie de la première rédaction du livre de sa *Vie*.

diamants qu'on estimait beaucoup. Elle espérait par là me récréer. Mais je riais en moi-même et j'étais remplie de pitié, en voyant ce que le monde estime et en réfléchissant à ce que Dieu nous réserve. Je regardais comme impossible de faire, malgré tous mes efforts, le moindre cas de telles bagatelles, si le Seigneur daignait ne pas m'ôter le souvenir de ses faveurs. Cette grâce confère à l'âme un grand empire, un empire tellement grand même, qu'à mon avis, on ne peut le comprendre, à moins de le posséder. C'est là le détachement vrai, le détachement pur, parce qu'il s'accomplit sans travail de notre part ; c'est Dieu lui-même qui fait tout. Sa Majesté nous découvre ces vérités sous le plus grand jour et les imprime profondément dans l'âme. On voit clairement combien il nous serait impossible de les acquérir ainsi par nous-mêmes en si peu de temps.

Depuis cette faveur je ne crains presque plus la mort que j'avais toujours tant redoutée. Mourir me semble maintenant la chose la plus facile pour celui qui sert Dieu, puisque en un instant l'âme est délivrée de la prison du corps et placée dans le lieu de son repos. Ce vol d'esprit, ces ravissements où Dieu nous élève et nous découvre des secrets si profonds ressemblent, je crois, à ce qui se passe au moment où l'âme sortant

du corps se voit tout à coup en possession du souverain Bien. Je ne parle pas des douleurs de la séparation ; il n'y a pas à en faire grand cas ; d'ailleurs ceux qui auront aimé véritablement Dieu et méprisé toutes les choses d'ici-bas doivent avoir une mort plus douce.

Cette vision me sert aussi beaucoup, ce me semble, à connaître quelle est notre véritable patrie, et à me montrer que nous sommes pèlerins sur cette terre. C'est une faveur immense que celle de contempler ce qu'il y a là-haut et de connaître l'endroit où nous devons vivre un jour. Le voyageur qui va s'établir dans une région lointaine se sent soutenu au milieu des fatigues du voyage, lorsqu'il a déjà vu que le pays où il se rend lui procurera un repos parfait. De même l'âme, favorisée de cette vision, acquiert de la facilité pour s'élever à la considération des choses divines et s'appliquer à ce que sa conversation soit dans le ciel. C'est là un avantage des plus précieux. Un regard vers le ciel suffit pour la recueillir. Comme le Seigneur a daigné lui en découvrir quelques secrets, elle en occupe sa pensée. Parfois ceux qui me tiennent compagnie et avec qui je me console sont ceux que je sais vivant dans ce séjour. Il me semble que ceux-là sont véritablement vivants. Ceux, au contraire,

qui sont dans cet exil me semblent tellement morts que le monde entier ne saurait me tenir compagnie, surtout quand mon âme a ces grands transports d'amour. Tout ce que je vois des yeux du corps me semble alors un songe et une plaisanterie. Mais ce que j'ai déjà vu des yeux de l'âme, voilà ce que je désire. Et comme je m'en vois encore éloignée, j'en éprouve une peine mortelle.

Enfin, c'est une très haute faveur que Dieu fait à une âme quand il lui accorde de telles visions. Il lui donne, en effet, un secours très puissant, et l'aide à porter une bien lourde croix; car rien ne saurait plus la satisfaire ici-bas; tout lui inspire le plus profond dégoût. Et si le Seigneur ne permettait pas qu'elle perde de temps en temps le souvenir de ce qu'elle a vu, bien que ce souvenir lui revienne ensuite, je ne sais comment elle pourrait supporter la vie. Qu'il soit béni et loué éternellement! Daigne Sa Majesté, je l'en supplie par le sang que son Fils a répandu pour moi, qu'après avoir compris quelque chose de ces biens ineffables et commencé à en jouir d'une certaine manière, je n'aie pas le sort de Lucifer qui a tout perdu par sa faute! Que dans sa Bonté il ne le permette pas! Quelquefois ma crainte à ce sujet n'est pas petite, mais d'un autre côté,